

EXERCICE 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSIT  DE TOURS

S ance du 30 septembre 2019

D LIB RATION n 2019-55

Le conseil d'administration s'est r uni le 30 septembre 2019 en s ance pl ni re, sur convocation du Pr sident de l'universit , adress e le vendredi 20 septembre 2019.

Point de l'ordre du jour :

6.1. Propositions de la CFVU du 19 septembre 2019 - p dagogie

.....

Vu le code de l' ducation,
Vu les statuts de l'universit  de Tours,
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019,

Expos  de la d cision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la CFVU en mati re de p dagogie :
accr ditation, dipl mes et modifications de maquettes.

Proposition de d cision soumise au conseil :

- accr ditation du certificat de comp tences en langues de l'enseignement sup rieur ;
- cr ation de doubles cursus dans deux parcours de master (CESR) ;
- cr ation du DU Dispositif rebond sanitaire et m dico-social ;
- cr ation de la mention Psychiatrie, sant  mentale et du Dipl me d'Etat d'infirmier en pratique avanc e ;
- modifications de maquettes de dipl mes de lettres et langues, de la licence professionnelle de bio industries et biotechnologies parcours contr le qualit  en biotechnologies, de dipl mes de m decine, ma eutique, orthoptie et orthophonie et de dipl mes de sciences et techniques.

Apr s en avoir d lib r , le conseil d'administration approuve la pr sente d cision, comme suit :

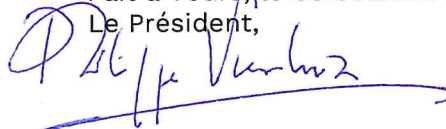
Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant � la d�lib�ration :	26
Abstentions :	0
Votes exprim�s :	26
Pour :	26
Contre :	0

Pi ces jointes :

- pi ces relatives aux points soumis   approbation.

Fait   Tours, le 03 octobre 2019

Le Pr sident,



Philippe Vendrix

Class�e au registre des d�lib�rations du conseil d'administration, consultable au secr�tariat de la direction des affaires juridiques	D�lib�ration publi�e sur le site internet de l'universit� le :	04 OCT. 2019
	Transmise au recteur le :	04 OCT. 2019



**DOSSIER
D'ACCREDITATION DES CENTRES CLES**



ETABLISSEMENT DEMANDEUR
<i>UNIVERSITE DE TOURS</i>
DATE DE LA PRESENTE DEMANDE
<i>22/05/2019</i>

SOMMAIRE

I. Informations générales	3
II. Politique des langues de l'établissement	4
1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus	4
2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines	6
3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement	8
4) Autres informations pertinentes	8
III. Bilan CLES du quinquennal précédent :	8
1) Politique de certification.....	8
2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :	9
3) Participation au dispositif national CLES	10
4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES	12
5) Activités du Pôle CLES.....	21
IV. Projet CLES de l'établissement pour le quinquennal 20..-20.....	21
V. Avis de l'établissement	22

I. INFORMATIONS GENERALES

Suite à la loi E.S.R de juillet 2013, tout établissement doit obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES.

Pour les demandes précédentes, remplir la rubrique « habilitation ».

Pour la présente et les futures demandes remplir la rubrique « accréditation ».

DEMANDE D'HABILITATION CLES ¹	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'habilitation (année universitaire 2010/2011)	CLES B1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
	CLES B2	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
	CLES C1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
Dernière demande d'habilitation (année universitaire 2010/2011)	CLES B1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
	CLES B2	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>
	CLES C1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais</i>

DEMANDE D'ACCREDITATION CLES	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'accréditation (année universitaire 2019/2020)	CLES B1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien</i>
	CLES B2	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien</i>
	CLES C1	<i>Allemand, anglais, espagnol, italien</i>

	NOM	COORDONNEES
Établissement	<i>UNIVERSITE DE TOURS</i>	<i>Université de Tours</i>
Type (université, école², ...)	<i>UNIVERSITE</i>	<i>60 rue du Plat d'Étain BP 12050 37020 TOURS Cedex 1</i>
Chef d'établissement	<i>Philippe VENDRIX</i>	<i>president@univ-tours.fr 02473666600</i>
Pôle CLES de rattachement	<i>Pôle Bretagne-Loire</i>	<i>Isabelle.lagattu@univ-brest.fr</i>
Responsable du centre CLES	<i>1- Cécile GOÏ 2- Daniel TRON</i>	<i>1- VP Formation et Vie Universitaire vp.cfyu@univ-tours.fr 02 47 36 66 66 2- Coordinateur CLES (PRAG Anglais) daniel.tron@univ-tours.fr</i>

ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION CLES			
TYPE D'ETABLISSEMENT (UNIVERSITE, ECOLE, ...)	NOM	COORDONNEES (Adresse postale, adresse mail, n° tel)	NATURE DE LA COLLABORATION

¹ Si d'autres demandes ont été formulées, indiquer-les dans le tableau en ajoutant de nouvelles lignes.

² Seules les écoles autorisées à demander une accréditation au MENESR peuvent déposer un dossier.

<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ETABLISSEMENT³

1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus

- Langues proposées, de manière obligatoire ou facultative, par cycle d'enseignement

LICENCE / DUT : ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN, JAPONAIS, PORTUGAIS
MASTER : ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN

- Nature des enseignements proposés (langue de communication, langue de spécialité) par cycle d'enseignement

Dans la plupart des composantes, l'enseignement de langues est basé avant tout sur un enseignement de spécialité visant la discipline de chaque parcours (toutes filières, tout cycle d'enseignement). En fonction des options dans certaines composantes, un enseignement en Langues général est aussi pratiqué (cours de remise à niveau ou cours de soutien dans certaines composantes, cours de pratique orale / du débat type CLES...)

La Commission de politique des langues à l'université à qui participent un représentant langues par composante et le référent pédagogique de l'équipe de direction de chaque composante, la VP-FVU, la Responsable du SEVE, le chargé de mission RI et le chargé de mission CRL, a été mise en place pour accompagner l'intégration des CRL aux pratiques pédagogiques. Elle fédère les différents intervenants en langue. L'objectif est d'échanger les pratiques visant à promouvoir à la fois l'enseignement des différentes compétences définies dans le CECRL et l'intégration des cours de langue aux cursus de spécialité.

- Nombre d'UE de langue (obligatoire et facultative) par cycle (L, M, D), nombre d'ECTS et volume horaire

FILIERES	S1 (H/ECTS)	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10
HISTOIRE	18/3	18/3	18/2	18/2	18/2	18/2				
master Sciences										
Historiques							18	18	18	18
master Recherche et métiers de l'archéologie							18	18	18	18
HISTOIRE DES ARTS	18/1	18/1	18/1,5	18/3	18/3	18/3	18/3		18/2	
MUSICOLOGIE	18	18	18	18	18	18	18	18		
PSYCHOLOGIE	18	18	18	18	18	18	18	18	0	15
PHILOSOPHIE (ANGLAIS ou ALLEMAND)	18/2	18/2	12/1	18/1	18/1	12/1				
master Philosophie et pratiques							0	20/5	20/2	20/2
master Sciences de l'éducation							18	18		18

³ Si le dossier d'accréditation des formations de l'établissement comprend un volet « politique des langues » incluant ces informations, joindre le document concerné.

et de la formation

SOCIOLOGIE	18/2	18/2	18/3	18/3	18/3	18/3	18	18	0	0
DROIT	18/3	18/3	18/3	18/2	18/3	18	20	20	20	20
AES	18/3	18/3	18/3	24/3	18/2	24/3	20	20	20	20
GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	20/2	20/2	20/3	20/2	20/2	20/2	20	20	20	20
ECONOMIE	20/3	20/3	20/2	20/2	20/2	20/2	20	20	20	20
MEDECINE	10 (2 en présentiel/8 E-learning)		10 (2 en présentiel/8 E-learning)							
PHARMACIE				16,5/2	16,5/2	12/3	13,5/1	0	0	22,5/3
SCIENCE	20	20	20	20	20	20	24	24	24	
master Reproduction							15	15	24	
master Biologie Santé							15	15	24	
master Biologie Ecologie évolutive							25	25	20	
master Infectiologie Cellulaire et Moléculaire							25	25	25	
master Production animale							15	15	24	
master Biotechnologies et droit							25	25	24	
master Biologie procédés et médicaments							25	25	24	
master Matériaux							20	20	24	
master Agrosciences Sensoriel en innovation							15	15	24	
master Maths							20	20	20	
POLYTECH										
Diplôme ingénieur "Génie de l'aménagement et de l'Environnement"					40/3 (spé)	40/1,5 (spé)	40/4 (pro)	40/2 (TOEIC)	40/3 (spé)	
Diplôme ingénieur "Informatique"					40/1,25 (spé)	40/1 (spé)	40/1,2 (pro)	40/1,6 (TOEIC)	40/1	
Diplôme ingénieur "Electronique et Génie Electrique"					40/1,5	40/1	40/1,5 (pro)	40/1,5 (TOEIC)	40/1	
Diplôme ingénieur "Mécanique et Génie Mécanique"					40/1,5	40/1,25	40/1,2 (pro)	40/1,2 (TOEIC)	40/1	
CENTRE d'ETUDES SUPERIEURES de la RENAISSANCE										
master Intelligence des patrimoines							18 (2 gr. Niveau)	18 (2 gr. Niveau)	18 (2 gr. Niveau)	6 (pro)

MASTERS MEEF				
mathématiques		20/3		20/3
physique-chimie			20/3	20/3
histoire-géographie		10/1	10/1	10/1
lettres modernes		20/3		20/3
lettres classiques		20/3		20/3

- Actions spécifiques hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL (stage intensif, atelier de conversation, ...)

Nous citons ci-dessous quelques exemples dans certaines composantes mais qui ne sont pas exhaustifs :
Projet Service Learning (Tandem) : dispositif permettant aux étudiants français de rencontrer les étudiants étrangers en séjour à Tours. Les étudiants étrangers peuvent obtenir 3 ECTS s'ils totalisent 20h de conversation. L'organisation met en avant le volontariat et le caractère informel des rencontres avec comme règle de base: 1h par séance, la moitié dans chaque langue.

Heures de renforcement oral CRL : dans certaines composantes, un volume d'heures en présentiel est proposé au Centre de ressources en langues pour un travail vers l'autonomie de l'étudiant et pour que l'étudiant s'approprie l'usage du centre. Ceci est le cas en ASH où une cinquantaine d'heures de conversation hebdomadaire ont été proposées au premier semestre 2019 en anglais, espagnol, allemand et italien.

Ateliers de soutien / remise à niveau : l'IUT de Blois pratique depuis la rentrée 2018 un Tuesday Lunch Club invitant les étudiants à venir discuter en langue anglaise sur un nombre de sujets et/ou pratiquer la langue cible avec des jeux.

Voyages : hors maquette et hors mobilité RI de l'université, certaines filières ont organisé ces dernières années des voyages universitaires dans le cadre de leur programme et vers un des pays d'une langue cible enseignée. Ceci est le cas de GEA à l'IUT de Tours qui a amené les étudiants du DUT2 sur un voyage linguistique lié à leur spécialité à Londres en 2018 et à Cardiff en 2019.

Politique d'évaluation des UE de langue : ECTS compensables/non compensables, bonification, ECTS compensables / Contrôle continu & examen terminal : évaluation sur toutes les compétences du CECR.

Des bonifications sont pratiquées dans certaines composantes comme par exemple à l'UFR de Droit, économie et sciences sociales où les étudiants témoignant d'une utilisation régulière et active du CRL peuvent bénéficier d'une bonification sur leur moyenne du module.

2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

Une structure LANSAD commun à toute l'Université n'existe pas à l'heure actuelle mais de nombreuses actions sont menées pour la coordination de l'enseignement des langues par l'équipe présidentielle et au sein des composantes. La Commission de politiques en langues (mentionnée ci-dessus) se réunit 3 fois par an et a pour objectif de coordonner un nombre d'actions autour de l'enseignement de langues, visant la bonne pratique et l'harmonisation de certaines approches. Néanmoins, l'enseignement propre, l'organisation de la répartition d'heures, le contenu maqueté des enseignements reposent tous sur chaque composante.

L'Université de Tours dispose de dix Centres de ressources de langues (CRL) sur sept sites différents. Les CRL sont coordonnés par M. Jamie SMITH, chargé de mission CRL. Chaque centre est géré par un ou plusieurs enseignants ayant la qualité de responsable ou co-responsable CRL.

Dans les CRL, les étudiants travaillent les différentes compétences définies par le CECRL en abordant des documents variés (podcasts, vidéos, articles de presse, romans graphiques, etc) . Ils y effectuent un parcours d'étude précis avec un objectif à atteindre cohérent et réaliste, en rapport à leur niveau et / ou à leur formation. Les étudiants y sont encadrés par des enseignants ou viennent en accès libre.

Pour citer quelques exemples pratiques : au CRL Tanneurs (ASH et L&L) – ouvert à l'ensemble des étudiants de l'université - les ressources sont classées par spécialité (psychologie, histoire, cinéma, etc.) ou par niveau de langue. L'accent est mis sur l'oral. Dans la plupart des filières, les étudiants bénéficient de temps d'entraînements à l'épreuve d'interaction orale CLES, dont les résultats sont incorporés à la note de contrôle continu. Les étudiants ont la possibilité de dialoguer avec les étudiants de l'international (programme Tandem, Université de Bucknell), ce qui permet de valoriser leurs acquis, et de les remotiver par rapport à l'anglais et aux autres langues. Dans un nombre de CRL, les étudiants souhaitant préparer le CLES ont accès aux ressources permettant de pratiquer le format CLES (sujets, autres ressources écrites et/ou audio-vidéo).

- Langues enseignées

En fonction de la composante, les cours sont proposés en anglais, en allemand, en espagnol ou en italien au sein de ces Centres. Le plus grand volume de ressources disponibles pour les utilisateurs des centres est en langue anglaise.

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, IATS)

Une structure universitaire centralisée coordonnant l'enseignement des langues type LANSAD dans les composantes n'existant pas, c'est à chaque composante de gérer son propre équipe de personnel enseignant. Cela dit, l'existence des CRL a pu voir une harmonisation d'actions au sein de chaque composante où les enseignants des filières distinctes ont été amenés à travailler ensemble.

Pour citer quelques exemples :

Le CRL Tanneurs (ASH & L&L) accueille une trentaine d'enseignants par semaine (titulaires, contractuels, lecteurs avec jusqu'à six cours pouvant s'y dérouler en simultanéité. Le Centre est géré par deux co-directeurs (enseignants titulaires) et une dizaine de moniteurs/rices (des étudiants recrutés avant tout pour leur niveau de langue) et qui jouent un rôle pédagogique en conseillant les étudiants aux ressources ou en les encourageant à participer au programme Tandem.

Les deux CRL DESS accueille une quinzaine d'enseignants sur le semestre (équipe de huit titulaires, complétée par des enseignants vacataires). La gestion du Centre est coordonnée par trois enseignants titulaires.

- Modalités d'organisation des enseignements dans la structure d'enseignement (par niveaux de CECRL, par année de cursus, ...)

Les ressources dans les CRL sont organisées par type de document, par spécialité et/ou par niveau CECRL. Les ressources sont généralement consultables uniquement sur place – certaines ressources (DVD, CD, tablettes ...) sont distribuées par les moniteurs uniquement.

A titre d'exemple, certains enseignements au sein des CRL sont structurés autour d'une préparation d'un examen CLES. Tel est le cas à l'IUT de Tours qui organise des cours de production orale visant un débat en fin de phase de préparation ; ceci est aussi le cas en UFR Droit, Economie et sciences sociales où la tâche finale d'interaction orale est un débat improvisé autour d'un thème étudié, visant un niveau B2. Une approche similaire à l'UFR Sciences et Techniques où une partie de l'évaluation est consacrée à une interaction orale en débat avec des binômes à tous les semestres du cursus L. On peut citer aussi l'enseignement à cette même UFR en langues où la synthèse de documents (articles, notamment) est exploitée comme activité d'entraînement qui vise aussi les compétences écrites exigées par le CLES2.

3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement

- Positionnement des étudiants : nature, modalités, temporalité

Un test de niveau a été développé sur Moodle par une équipe d'enseignants. Ce test est en phase finale d'étalonnage et permettra dès l'année prochaine d'évaluer et de suivre l'évolution des étudiants en Syntaxe/Grammaire/Vocabulaire/Compréhension orale une ou deux fois par an. Ces résultats seront stockés sur une plateforme développée en interne et envoyés chaque année aux étudiants sous forme de courbes. Les épreuves de contrôle continu compléteront l'évaluation et le suivi des étudiants.

Par ailleurs, les CRL proposent et mettent en avant le test DIALANG.

- Modalités d'enseignement : en présentiel, à distance, hybride

Les modalités sont variables. En ASH les cours ont lieu en classe et au CRL en alternance. La plupart des cours d'anglais en présentiel sont accompagnés d'une plateforme numérique en ligne qui permettent aux étudiants dispensés d'assiduité d'accéder aux documents. Deux composantes testent une plateforme avec la CNED en complément des cours et Activités CRL.

Certaines filières ont mis en place des épreuves sur table informatisées qui se déroulent au CRL. Les étudiants y sont évalués dans différentes compétences, notamment en compréhension orale, et selon des critères d'évaluation adaptés du CECRL.

Certaines composantes expérimentent davantage l'enseignement à distance en complémentarité des cours en présentiel grâce aux ressources disponibles en ligne par les plateformes type Moodle, permettant le développement d'une approche hybride.

4) Autres informations pertinentes

Cliquer ici pour taper du texte.

III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT :

PERIODE CONCERNEE (DATE DU DERNIER QUINQUENNAL) : 2012-2017

1) Politique de certification

a) BILAN DU PRECEDENT QUINQUENNAL
<p>1) Public visé (Niveaux de CLES, filières⁴, années de cursus⁵, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, formation continue, etc.)</p> <p><i>Seul le CLES B2 anglais est proposé. L'inscription est ouverte à tous les étudiants, y compris les étudiants spécialistes de la langue.</i></p> <p><i>Après une première phase lors de laquelle les enseignants s'assuraient que le niveau des étudiants leur permettait de pouvoir valider un niveau B2, le passage est désormais ouvert à tous. Les autres langues allemand et espagnol ont été proposées les deux premières années puis abandonnées faute d'un nombre d'étudiants suffisant et/ou d'enseignants disponibles. Cependant, l'université de Tours reste à tout favorable à re-proposer la certification dans plusieurs langues.</i></p>
<p>2) Politique de certification (Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))</p> <p><i>Certification facultative</i></p>
<p>3) Politique tarifaire (Certification payante, gratuite par type de public)</p>

⁴Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

⁵ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

Gratuite pour les étudiants de l'université de Tours et 50 euros pour les extérieurs

4) Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

Certaines composantes proposent également le TOEIC comme l' EPU(obligatoire) , les deux IUT et l'IAE (facultative)

b) POSITIONNEMENT PRE-CLES

A compléter si les étudiants sont positionnés en amont de l'inscription CLES

Nature du positionnement (type, compétence, ...)	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
Caractère obligatoire ou non du positionnement	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :

Année universitaire	Date de l'organisation des sessions	Flux d'étudiants (Nombre d'étudiants inscrits et nombre d'étudiants effectivement présents par session, par niveau et par langue)	Taux de réussite par langue et par niveau
2017-2018	Janvier	CLES 2 ANGLAIS : Session 1 : 255 Inscrits / 199 présents / 72 admis	CLES 2 ANGLAIS : Session 1 28,24 %
2016-2017	Janvier et Mai	CLES 2 ANGLAIS : Session 1 : 220 Inscrits / 147 présents / 43 admis Session 2 : 83 Inscrits / 66 présents / 32 admis	CLES 2 ANGLAIS : Session 1 19,55 % Session 2 38,55%
2015-2016	Janvier et Mai	CLES 2 ANGLAIS : Session 1 : 141 Inscrits / 108 présents / 41 admis Session 2 : 107 Inscrits / 67 présents / 44 admis	CLES 2 ANGLAIS : Session 1 29,08 % Session 2 41,12%
2014-2015	Janvier et Mai	CLES 2 ANGLAIS : Session 1 : 298 Inscrits / 180 présents / 72 admis Session 2 : 127 Inscrits / 100 présents / 40 admis	CLES 2 ANGLAIS : Session 1 24,16% Session 2 31,5%
2013-2014	Janvier et Mai	CLES 2 ANGLAIS : Session 1 : 224 Inscrits / 163 présents / 67 admis Session 2 : 98 Inscrits / 72 présents / 31 admis	CLES 2 ANGLAIS : Session 1 29,91,7% Session 2 31,63%

2012-2013	Janvier et Mai	<p><i>CLES 1 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 : 463 Inscrits / 422 présents / 221 admis</i></p> <p><i>CLES 2 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 : 295 Inscrits / 257 présents / 72 admis</i> <i>Session 2 : 182 Inscrits / 135 présents / 41 admis</i></p>	<p><i>CLES 1 ANGLAIS :</i> <i>47,7%</i></p> <p><i>CLES 2 ANGLAIS :</i> <i>Session 1 : 24,41%</i> <i>Session 2 : 22,53%</i></p>
-----------	----------------	---	---

3) Participation au dispositif national CLES

Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination nationale CLES

➤ **Participation à la Coordination nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)**

Après reprise de contact suite au changement de Pôle avec Isabelle Lagattu, l'université de Tours souhaite participer de manière plus active aux différents événements du pôle.

➤ **Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)**

Oui, une formation au CLES-B2 a été organisée au sein de l'établissement en janvier 2019. Une quinzaine d'enseignants titulaires et contractuels ont été formés (re-formés) en tant qu'évaluateur CLES en anglais (de futures formations sont à prévoir).

M. Daniel TRON assure la formation des enseignants participants au CLES B2, ayant suivi la formation des formateurs

Pendant la formation en janvier 2019, la responsable CLES du pôle Bretagne Ouest, Mme Isabelle Lagattu, était présente pour rencontrer l'équipe d'enseignants formés et pour faire le point sur le CLES et le dispositif langues au sein de l'Université.

➤ **Participation à la rédaction de documents CLES (si oui, lesquels ?)**

Plusieurs enseignants ont déposé des sujets qui n'ont pas été validés à ce stade.

➤ **Actions mises en place pour promouvoir le CLES (au sein de votre établissement)**

Promotion par voie d'affichage, newsletters étudiants, présentation dans les instances universitaires

Mise en place d'une Commission de Politique des Langues pour non-spécialistes à l'université, comme mentionnée ci-dessous.

Banalisation des journées de passation du CLES B2 dans le calendrier universitaire.

Mailing général systématique, promotion par les enseignants, page web dédiée, affichage dynamique dans les CRL.

Au niveau des CRLs : des affiches sont présentées au sein des centres et des documents d'informations sont disponibles pour consultation toute l'année. Les moniteurs CRL peuvent informer les utilisateurs de la possibilité de passer le CLES et/ou où trouver des informations supplémentaires.

Sinon, une promotion du CLES est faite presque systématiquement pendant les cours en présentiel.

➤ **Actions mises en place pour promouvoir le CLES à travers la communication de l'établissement (par exemple : dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans la cadre de la mobilité étudiante et dans les partenariats internationaux, etc.)**

Le CLES B2 est proposé aux étudiants qui partent en échange et valorisation auprès des partenaires étrangers du CLES 2 comme attestation de la capacité des étudiants à suivre les cours en anglais.

➤ Nombre de sujets conçus durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)

NIVEAU	LANGUE	NOMBRE DE SUJETS CONÇUS	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	0	0
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		
CLES B2	ALLEMAND	0	0	0
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		
CLES C1	ALLEMAND	0	0	0
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		

➤ Rémunérations accordées pour chacune de ces activités

Cliquer ici pour taper du texte.

➤ Nombre de sujets tirés par année universitaire durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)

NIVEAU	LANGUE	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	0	0	0	0	480	2330
	ANGLAIS	480	0	0	0	0		
	ARABE	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0		
CLES B2	ALLEMAND	0	0	0	0	0	1850	2330
	ANGLAIS	500	330	450	250	320		
	ARABE	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		

	RUSSE	0	0	0	0	0	
CLES C1	ALLEMAND	0	0	0	0	0	0
	ANGLAIS	0	0	0	0	0	
	ARABE	0	0	0	0	0	
	ESPAGNOL	0	0	0	0	0	
	GREC M.	0	0	0	0	0	
	ITALIEN	0	0	0	0	0	
	POLONAIS	0	0	0	0	0	
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0	
	RUSSE	?	?	?	?	?	

➤ **Autres informations**

Deux sujets ont été proposés à la coordination nationale. Ces sujets ne sont pas arrivés à terme pour des raisons diverses.

Depuis la formation d'évaluateurs en janvier 2019, certains enseignants titulaires souhaitent suivre la formation de concepteurs de sujets lors d'une future formation. D'ailleurs, certains enseignants formés souhaitent en proposer des nouveaux dans un avenir proche.

4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique⁶

Cette liste recense tous les enseignants de l'établissement. Seules, les personnes volontaires à faire passer la certification font l'objet de la formation d'évaluateurs (dernière formation janvier 2019 en Anglais, des formations à prévoir pour les autres langues).

ANGLAIS

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPECLES ⁷	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
<i>TRON Daniel</i>	<i>PRAG</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>11</i>	<i>Coordinateur / Formateur</i>	<i>UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>GARCIA Pascale</i>	<i>Administration</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>Responsable administratif</i>	<i>Service de l'enseignement et de la formation 60 Rue du Plat d'Etain 37020 TOURS CEDEX 1</i>
<i>FARGUES Emmanuelle</i>	<i>Directrice de la formation</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>Organisation</i>	<i>Service de l'enseignement et de la formation 60 Rue du Plat d'Etain 37020 TOURS CEDEX 1</i>
<i>GILBERT Lionel</i>	<i>Administration</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>Organisation</i>	<i>Service de l'enseignement et de la formation 60 Rue du Plat d'Etain 37020 TOURS CEDEX 1</i>
<i>CLOUET Maud</i>	<i>Enseignante contractuelle</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>11</i>	<i>Evaluateur formé</i>	<i>EPU Tours 64, avenue Jean Portalis 37200 TOURS</i>

⁶Responsable de centre, concepteur, responsable de comité de validation, examinateur, correcteur, etc.

⁷ Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

MARTIN Marjolaine	MCF	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	EPU Tours 64, avenue Jean Portalis 37200 TOURS
HALBOUT Grégoire	MCF	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	IUT de Tours 29, rue du Pont Volant 37082 TOURS
HUPKA Théo	PRAG	ALLEMAND	12	Enseignant Evaluateur formé (Anglais)	IUT de Tours 29 Rue du Pont Volant 37082 TOURS
CERF Frédéric	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
CHAPELLIER Laura	Enseignante contractuelle	ANGLAIS	11	Enseignant	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
JOSSEAU- MONTAGNE Isabelle	Titulaire	ANGLAIS	11	Enseignant	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
JUIGNER Lucile	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
MACNAMARA Thady	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
MOREAU Caroline	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
REEBYE Mrina	Enseignante contractuelle	ANGLAIS	11	Enseignant	UFR ASH 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1
BRIGGS Tamsin	PRAG	ANGLAIS	11	Enseignant	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
GIRARD Colette	PRCE	ANGLAIS	11	Enseignant	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
GOUEL Thomas	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
GROLEAU Lucie	PRAG	ANGLAIS	11	Enseignant	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
HASSEN-ORRY Magali	PRAG	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
JACQUET Christian	PRCE	ANGLAIS	11	Enseignant	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
LAWLESS Siobhan	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
LEFORESTIER Charlotte	PRCE	ANGLAIS	11	Evaluateur formé	UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales

					50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS
<i>SMITH Jamie</i>	<i>PRCE</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>11</i>	<i>Evaluateur formé</i>	<i>UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales 50 Avenue Jean Portalis 37200 TOURS</i>
<i>BARREIRA Beatris</i>	<i>PRCE</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>11</i>	<i>Evaluateur formé</i>	<i>UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS</i>
<i>CAUCHY Marie-helene</i>	<i>PRAG</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>11</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS</i>
<i>MORIAN Jean-michel</i>	<i>PRCE</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>11</i>	<i>Evaluateur formé</i>	<i>UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS</i>
<i>PACCHIONI François</i>	<i>PRCE</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>11</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS</i>
<i>PEREIRA- NUNES Elise</i>	<i>PRCE</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>11</i>	<i>Evaluateur formé</i>	<i>UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS</i>
<i>ROUSSEAU Céline</i>	<i>Enseignante contractuelle</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>11</i>	<i>Evaluateur formé</i>	<i>UFR de Sciences et Techniques Parc de Grandmont 37200 TOURS</i>
<i>WALTERS Galopin</i>	<i>PRAG</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>11</i>	<i>Evaluateur formé</i>	<i>UFR Pharmacie 31, avenue Monge 37200 TOURS</i>

ESPAGNOL

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPECLES⁸	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
<i>BALLESTA Alba</i>	<i>Lect.</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>BAR Lionel</i>	<i>MCF</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>

⁸ Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

<i>BERENGUEL Manuel</i>	<i>Lect.</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>BOSSE-TRUCHE Gloria</i>	<i>MCF</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>CORDERO PICHARDO Erandy Carmen</i>	<i>Lect.</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>DAHECH Samya(ex CAMENEN)</i>	<i>ATER</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>DUBOIS Christophe</i>	<i>MCF</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>FORERO Ana</i>	<i>Lect.</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>GARASA Fausto</i>	<i>MCF</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>GARCIA-MARKINA Yékaterina</i>	<i>MCF</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>

<i>GARROT Juan-Carlos</i>	<i>PR</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>GOMEZ MULLER Angélique</i>	<i>MCF</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>GONZALEZ LEON Idaira</i>	<i>Lect.</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>LARGE Sophie</i>	<i>MCF</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>LOPEZ CASADO José Maria</i>	<i>PRCE</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>MAILLARD Anne-Laure</i>	<i>PRCE</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Droit Economie Sciences Sociales 50 avenue Jean Portalis 37000 Tours</i>
<i>MAUCLAIR Patricia</i>	<i>MCF</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>RABIN-RICHARD Céline</i>	<i>PRAG</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>

<i>ROCHE Raphael</i>	<i>ATER</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>ROUSSEAU Charlotte</i>	<i>ATER</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>SOUBEYROUX Marie- Hélène</i>	<i>PR</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>ZAPATA Monica</i>	<i>PR</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>CAGIAO CONDE Jorge</i>	<i>MCF</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>
<i>TORRELAS-CASTILLO Manuel</i>	<i>MCF</i>	<i>ESPAGNOL</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX 1</i>

ALLEMAND

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPECLES⁹	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
<i>BAUDRY Pierre</i>	<i>Lect.</i>	<i>ALLEMAND</i>	<i>12</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX</i>

⁹ Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

BIDEAU Alain	MCF	ALLEMAND	12	Enseignant	UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX
DURAND Isabelle	C. Enseig	ALLEMAND	12	Enseignant	UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX
ENDERLE - RISTORI Michaëla	MCF	ALLEMAND	12	Enseignant	UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX
FAUSER Henning (ex Baric)	ATER	ALLEMAND	12	Enseignant	UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX
GOURBET Violaine	Doct	ALLEMAND	12	Enseignant	UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX
RADEMACHER Ingrid	MCF	ALLEMAND	12	Enseignant	UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX
SHUTES Elke	ATER	ALLEMAND	12	Enseignant	UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX
TERRONES Emmanuelle	MCF	ALLEMAND	12	Enseignant	UFR Lettres et Langues Activités 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX

<i>TOURATON Solange</i>	<i>Prag</i>	<i>ALLEMAND</i>	<i>12</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Arts et Sciences Humaines 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX</i>
-------------------------	-------------	-----------------	-----------	-------------------	---

ITALIEN

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (UNITE DE RECHERCHE DE RATTACHEMENT)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPECLES¹⁰	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
<i>BOUCHARD François</i>	<i>MCF</i>	<i>ITALIEN</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX</i>
<i>GIORDANO Ida</i>	<i>PRCE</i>	<i>ITALIEN</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX</i>
<i>LASTRAIOLI Chiara</i>	<i>PR</i>	<i>ITALIEN</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX</i>
<i>GUIBAULT FABIEN</i>	<i>C. Enseig</i>	<i>ITALIEN</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX</i>
<i>SCANDOLA Massimo</i>	<i>C. Enseig</i>	<i>ITALIEN</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX</i>
<i>TERRILE Maria-Cristina</i>	<i>MCF</i>	<i>ITALIEN</i>	<i>14</i>	<i>Enseignant</i>	<i>UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX</i>

¹⁰ Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

TURBIL Alessandro	Lect.	ITALIEN	14	Enseignant	UFR Lettres et Langues 3 Rue des Tanneurs 37041 TOURS CEDEX
-------------------	-------	---------	----	------------	---

Tarifs appliqués pour la passation :

- Livre Blanc (jusqu'à décembre 2013)
- Tarifs préconisés par la Coordination nationale CLES (à partir de 2014)
- Autres, préciser :

Cliquer ici pour taper du texte.

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

- Préciser si les membres enseignants de l'équipe pédagogique (correcteurs, examinateurs) ont reçu une formation CLES. Cette formation a-t-elle été dispensée au sein du pôle CLES dont relève l'établissement ?

Un seul enseignant à l'Université a suivi la formation des évaluateurs et assure donc la formation des évaluateur au sein de l'établissement à ce jour.

Cette mesure vaut pour toutes les langues proposées. Les moyens financiers et de coordination sont assurés par les services centraux et par un seul chargé de mission. Ceux-ci travaillent en collaboration étroite avec l'UFR des Lettres et Langues et avec les équipes pédagogiques de chaque composante.

c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves

MATERIEL UTILISE ¹¹	NOMBRE	LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES ¹²
<i>Vidéoprojecteur / équipement de sonorisation</i>	<i>1 A 2</i>	<i>Amphithéâtre et salles banalisées</i>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>?</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>?</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES

Un coordonnateur est désigné pour l'établissement, il travaille en étroite collaboration avec le chargé de mission pour la politique des langues et avec l'équipe administrative chargée de dynamiser ce secteur (deux agents). Des réunions ont lieu chaque année pour présenter le CLES, mettre en place l'organisation et la promotion auprès des étudiants et de la communauté universitaire. Le CLES bénéficie d'un budget annuel de 10000 euros.

Des réunions préparatoires aux sessions sont également organisées pour préparer les certifications. La correction de l'écrit se déroule juste après la production orale dans une salle. Cette séance permet d'harmoniser la correction et de former les nouveaux au décompte des points, parfois source de confusion.

e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ?

Les sujets sont conservés dans un premier temps par la responsable administrative qui les transmet au coordinateur pour relecture sur une plateforme sécurisée dédiée. Les sujets sont ensuite remis en main

¹¹ Pour l'enregistrement des productions orales en CLES B1 : outils numériques (ordinateurs, magnétophones, dictaphones, ...), outils analogiques, ...

¹² Salle de certification, salle de travail numérique, laboratoire multimédia, amphithéâtre, salle banalisée.

propre au service reprographie qui les stocke dans un coffre et transmis la veille de la passation au responsable administratif du site. Une fois les épreuves terminées, tous les sujets sont récupérés et détruits.

5) Activités du Pôle CLES

- **Si l'établissement est siège d'un pôle CLES, préciser les activités réalisées par le coordonnateur de pôle à destination des centres CLES**
(coordination de la politique de certification du pôle, coordination des responsables de centres, participation aux activités de la Coordination Nationale CLES, formation des équipes du CLES, information auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, promotion du CLES au sein du pôle, représentation du pôle dans différentes instances, élaboration des statistiques du pôle, remontée des bilans auprès de la Coordination Nationale CLES, présidence de jurys, ...)

Cliquer ici pour taper du texte.

IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR LE QUINQUENNAL 2018-2022

1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières¹³, années de cursus¹⁴, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

L'établissement souhaite continuer à proposer la CLES B2 à l'ensemble des étudiants de l'université de Tours. Comme dans le passé, une première phase sera mise en place, par laquelle les enseignants assurent une pré-sélection des candidats (pour des raisons d'effectifs).

Tous les étudiants de licence et de master sont susceptibles d'être concernés par la certification, sans distinction de formation.

L'université de Tours compte proposer la certification en anglais, et en fonction des demandes, éventuellement dans d'autres langues (espagnol, allemand).

Deux sessions seront proposées dans l'année, avec pour chacune environ deux cent candidats présents.

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

La certification en licence et master reste facultative à l'heure actuelle. La Commission de politique en langues de l'établissement réfléchit actuellement aux moyens de certifier en langues, notamment en vue l'arrêté Licence et des discussions autour de ce sujet pour une année expérimentale à la rentrée prochaine.

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

La certification est proposée gratuitement aux étudiants de l'Université de Tours.

4) Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

L'établissement, composante ou au niveau de la CPL, continue à mettre en avant le CLES comme la voie principale de certification. Certaines composantes proposent également le TOEIC. Ceci est le cas à l'EPU, suivant le cadre national et dans les deux IUT et en DESS. Les étudiants de ces composantes ont pourtant aussi la possibilité de passer le CLES.

► Auto-évaluation de ce projet (points faibles / points forts / ...) :

¹³Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

¹⁴ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

Les points forts du projet sont l'ouverture à l'ensemble des étudiants qui permet de se servir de la certification comme lieu d'échange de pratiques entre les enseignants disséminés sur les différents sites de l'université et de calibrage des attentes par rapport au CECRL. Ce calibrage est renforcé par la correction/harmonisation des écrits. Le CLES B2 est la suite logique des objectifs disciplinaires qui visent à concilier -en accord avec les départements- compétences générales et anglais de spécialité afin de préparer les étudiants à la mobilité, à la recherche dans leur discipline et aussi au marché de l'emploi. Grâce aux possibilités pédagogiques offertes par les Centre de Ressources en Langues et la possibilité pour chaque étudiant de tenter une certification nationale, il est possible de conjuguer ces différents objectifs qui ne se recouvrent que partiellement (si l'apprentissage des langues étrangères repose sur des compétences communes, l'enseignement et donc les techniques pédagogiques et moyens adaptés à la poursuite des différents objectifs différent et exigent variété et souplesse). Le dispositif sera bientôt complété, après une phase de calibrage dont les résultats au CLES sont une partie essentielle, par un test de positionnement et de suivi qui viendra compléter le dispositif (et sera par la suite offert à toutes les universités intéressées)

Les points faibles du projet sont de deux ordres. Le premier est lié au manque d'enseignants impliqués dans les sessions du CLES. C'est le facteur qui limite le nombre d'étudiants que nous pouvons certifier et rend de facto impossible d'envisager une intégration pédagogique du CLES aux MCC.

L'autre point faible n'est pas spécifique au CLES mais tient plutôt au manque d'intégration des CRL à la pédagogie des langues, qui tient lui-même à une compréhension variable -selon les composantes- du dispositif. La commission politique des langues cherche à pallier ce problème en multipliant les possibilités d'action de valorisation du CLES.

Les Centres de Ressources en Langue, et la certification CLES B2 qui participent du même projet initial, ne peuvent réellement porter leurs fruits qu'avec une réelle compréhension des enjeux de l'enseignement des langues : les différences pédagogiques liées à la conciliation des objectifs généraux et disciplinaires, la nécessité d'un encadrement au CRL (ce qui implique à la fois des locaux adaptés et une intégration des heures de CRL aux maquettes), le soutien et la promotion par la DRI du CLES B2 auprès des partenaires étrangers.

Le CLES B2 est une certification gratuite pour les étudiants, bien plus fiable et mieux conçue que ses concurrentes commerciales (que le TOEIC en particulier) et constitue un vecteur à la fois d'harmonisation des objectifs et d'innovation pédagogique. En se saisissant pleinement du projet CRL/CLES-B2, l'université de Tours pourrait faire de l'enseignement des langues un critère de choix et accroître son rayonnement national et international.

V. AVIS DE L'ETABLISSEMENT

(Avis du/de la VP formation et résultats du vote de la Commission de la formation et de la vie universitaire et/ou du Conseil académique sur la demande d'accréditation)

Cette certification est mise en place depuis de nombreuses années. Auparavant ouverte en allemand, espagnol et anglais, elle est seulement proposée aujourd'hui en anglais, compte-tenu d'un nombre d'étudiants insuffisant et d'une équipe pédagogique plus limitée dans les filières d'allemand et d'espagnol.

Le CLES présente l'avantage d'être particulièrement adapté au contexte universitaire et valide quatre compétences essentielles dans l'apprentissage des langues et leur usage académique.

Cette certification s'intégrera parfaitement dans les nouvelles formations dans la mesure où l'arrêté licence récemment publié exige la délivrance d'une certification en langue en licence. Par ailleurs, en master comme dans les autres diplômes (Polytech' Tours, médecine, pharmacie...), la certification CLES présente l'avantage d'être gratuite et – à ce titre – permet à tous les étudiants de pouvoir obtenir une validation de leur niveau de langue.

Le CLES ayant une validité illimitée, elle garantit à l'étudiant la reconnaissance de ses compétences en langue non seulement au niveau académique mais aussi au niveau professionnel à venir.

En tant que vice-présidente en charge de la formation et de la vie universitaire, j'atteste que l'établissement soutient sans réserve le renouvellement de l'accréditation du CLES dans l'université de Tours.



Inscription seconde en double-cursus de Master CESR – Faculté de Médecine (2^e année de Master)

Double-cursus en *Humanités et santé*

Double-cursus en *Patrimoines et santé*

Ouvert aux étudiants de la Faculté de Médecine

Proposition fondée sur le Livret de l'étudiant du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM2-DFGSM3) et uniformisée avec les masters mis en place dans les autres enseignements de l'UFR Médecine.

Le double-cursus de Master est ouvert aux étudiants durant leurs externat et aux internes des hôpitaux.

Attentive au dialogue entre Sciences Biologiques et Sciences Humaines et Sociales, la Faculté de Médecine de Tours propose des enseignements en humanités à partir de la première année (PACES). Les étudiants intéressés par les sciences humaines en médecine peuvent continuer leur parcours à partir de la deuxième année et jusqu'à l'internat, ayant la possibilité de suivre des modules en simple complément de leur formation biologique ou bien d'accomplir un parcours complet et d'obtenir ainsi un Diplôme de Master (Niveaux 1 et 2). L'inscription en thèse est aussi possible.

Cette Maquette propose un double cursus avec deux parcours M2 dans la collaboration entre la Faculté de Médecine et le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance :

Humanités et santé

Patrimoines et santé

La première année de Master (Faculté de Médecine)

Pour préparer l'entrée en double-cursus CESR-Médecine (2^e année de Master), les étudiants accomplissent leur parcours de première année de Master à la Faculté de Médecine : le Diplôme Préparatoire à la Recherche en Sciences Humaines (DPRSH).

Le DPRSH : équivalence de 1^{ère} année de Master la Faculté de Médecine

1. Unité d'Enseignement à la Recherche en Sciences Humaines (UERSH)

Afin d'obtenir un DPRSH, l'étudiant inscrit en Médecine suit une formation complète de 4 Modules UERSH (80hTD = 16 ECTS) entre le L2 (DFGSM2) – L3 (DFGSM3), l'externat et l'internat.

Les modules peuvent être sélectionnés dans le cadre d'un seul et unique DPRSH ou, après concertation avec le(s) directeur(s) d'études, en choisissant dans deux ou trois DPRSH. Le diplôme sera par conséquent monodisciplinaire ou pluridisciplinaire, selon les exigences du parcours d'études.

Dans le cadre de l'obtention d'un DPRSH, il est également possible de remplacer une des 4 UE de recherche en Sciences Humaines par 1 UE de recherche Biomédicale (3 UERSH + 1 UERB). Le diplôme reste en DPRSH, mais avec une ouverture au biologique. Le même type de parcours existe pour les DPRB, en miroir (3 UERB + 1 UERSH).

2. Équivalence M1 en Médecine–SH : DPRSH

Après avoir validé les 4 enseignements d'UERSH et afin d'obtenir l'équivalence M1 en Médecine-SH (Diplôme Préparatoire à la Recherche en Sciences Humaines : DPRSH), l'étudiant doit :

- **Réaliser un stage de 6 semaines** (210 heures ; 4 ECTS) et obtenir une attestation de stage.

Lieu de stage : un Service ou une Institution en relation avec le sujet du mémoire. Le stage peut s'étaler sur l'année universitaire ou sur plusieurs mois.

L'attestation de stage n'est pas suffisante pour s'inscrire en M2, il faut avoir rédigé et soutenu un mémoire de DPRSH (M1).

- **Rédiger et soutenir un mémoire.**

Le mémoire est réalisé sous la direction d'un enseignant ou deux (codirection) à la Faculté de Médecine. La soutenance du Mémoire (80 pages environ) aura lieu avant le 15 juillet (sauf dérogation : dernière semaine d'août). Le jury de la soutenance sera composé au moins de deux enseignants.

La deuxième année de Master : inscription seconde en double-cursus de Master CESR-Faculté de Médecine

Double-cursus (M2) en *Humanités et Santé*

Inscription première en Médecine selon le parcours d'études de l'étudiant. En cas d'internes, l'étudiant aura validé son DPRSH avant de s'inscrire en *Humanités et santé*.

ECTS : 20. Les étudiants ayant validé la 5^e année et le DPRSH sont dispensés des 10 crédits de l'UFR Médecine.

Les enseignements du CESR seront établis sur la base du parcours ***Cultures et Patrimoines de la Renaissance***.

Semestre 9 : 48h

- 48h à valider parmi les modules 5 (UE 14), 6 (UE 15) et 7 (UE 16) pour un total de (6 ECTS)
- UE 17 : pré-mémoire de 2^e année de Master (8 ECTS)
- Suivi d'une manifestation scientifique (validation par attestation de présence et d'un bref compte rendu) (6 ECTS)

Semestre 10 : 24h, stage et mémoire

- UE 18 : 1 atelier aux choix (18h) (8 ECTS) et/ou un stage court (4 semaines) dans le module 8
- UE 19 : mémoire de 2^e année de Master (12 ECTS)

Obtention du Diplôme

Rédaction et soutenance du « Mémoire de recherche » devant un jury composé de deux professeurs au moins. Date limite des soutenances : 15 juillet. Possible dérogation : dernière semaine d'août (avant 31 août).

MODULE	ECTS	NOMBRE D'HEURES	INTITULE
MODULE 5 UE 14 : Savoirs : théories, pratiques, circulations (48h) (6ECTS) Modules 5, 6 et 7 choix de 2 modules Parmi les 3	3	24	Faire et savoir 1. Sciences, techniques et connaissances pratiques La santé : savoirs, acteurs, gestes
	3	24	Penser l'homme de la Renaissance 1. L'homme, la nature et le monde 2. Le corps à la Renaissance
	3	24	Livres, auteurs, lecteurs 1. Les réseaux et les lieux du savoir 2. Genres et formes littéraires 3. Culture de l'écrit et de l'imprimé
MODULE 6 UE 15 : Cultures de la pluralité religieuse et politique (48h) (6ECTS) Modules 5, 6 et 7 choix de 2 modules Parmi les 3	3	24	Dynamiques religieuses 1. Chanter la foi 2. Les frontières du sacré 3. Affrontements religieux et guerres de religion
	3	24	Formes du conflit et de sa résolution 1. Guerre et culture de guerre 2. Résolution et pacification des conflits 3. Le droit à l'épreuve du conflit
	3	24	États, cultures et sociétés de Cour 1. Les théories politiques 2. États et cours 3. Cultures et pratiques du pouvoir
MODULE 7 UE 16 : Arts performatifs et cultures de l'image (48h) (6ECTS) Modules 5, 6 et 7 choix de 2 modules Parmi les 3	3	24	Approches de l'image 1. Modèles, citations, inventions 2. Les images au regard des textes
	3	24	Théories et pratiques artistiques 1. Théories et pratiques de l'architecture 2. Théories et compositions musicales
	3	24	Les arts performatifs 1. Théâtre européen 2. Musique et rituels 3. Spectacles et fêtes de la Renaissance

La deuxième année de Master : inscription seconde en double-cursus de Master CESR-Faculté de Médecine

Double-cursus (M2) en *Patrimoines et santé*

Inscription première en Médecine selon le parcours d'études de l'étudiant. En cas d'internes, l'étudiant aura validé son DPRSH avant de s'inscrire en double-cursus *Patrimoines et santé*.

Les étudiants ayant validé la 5^e année et le DPRSH sont dispensés des 10 crédits de l'UFR Médecine.

Les enseignements du CESR seront établis sur la base du parcours ***Métiers de la Science des Patrimoines***.

Semestre 9 : 48h

- 48h à valider parmi les Modules 5 (UE 14) et 6 (UE 15) pour un total de (7 ECTS)
- UE 16 : pré-mémoire de parcours (9 ECTS)
- Suivi d'une manifestation scientifique (validation par attestation de présence et d'un bref compte rendu) (4 ECTS)

Semestre 10 : 24h et stage

- UE17 : 12h (1 ECTS)
- UE18 : 1 atelier (18h) et /ou 1 stage court (4 semaines) (7 ECTS)
- UE 19 : mémoire de 2^e année de Master (12 ECTS)

Obtention du Diplôme

Rédaction et soutenance d'un « Mémoire de stage avec volet recherche » devant un jury composé de deux professeurs au moins. Les tuteurs de stage peuvent être présents. Date limite des soutenances : 15 juillet. Possible dérogation : dernière semaine d'août (avant 31 août).

Semestre 9

MODULE	ECTS	NOMBRE D'HEURES	INTITULE
MODULE 5	4	36	Edition vidéo
UE 14 : Pratiques d'édition et de publication choix de 2/4 (72h) (8 ECTS)	4	36	Edition audio
	4	36	Edition de texte patrimonial
	4	36	Publication web
MODULE 6	3	12	Les châteaux du Val de Loire
UE 15 : Les patrimoines, de l'étude interdisciplinaire des objets aux nouveaux métiers. Choix de 3/9 nouveaux par rapport au choix du module 2 au S7 (36h) (9 ECTS)	3	12	La Loire et les fleuves
	3	12	Gastronomie, santé et bien-être
	3	12	Monuments, parcs et jardins
	3	12	Vignes et vin
	3	12	Performances musicales
	3	12	Histoire du livre et culture de l'imprimé depuis le 15e s.
	3	12	Archéologie du livre imprimé
	3	12	Histoire de l'édition de la bande dessinée
	3	12	Médiation et valorisation du livre
	3	12	Histoire de l'édition jeunesse
	3	12	Le livre moderne

Semestre 10

MODULE	ECTS	NOMBRE D'HEURES	INTITULE
MODULE 7	1	12	Ressources humaines
UE 17 : Compétences professionnelles (50h) (5ECTS)	1	12	Outils et stratégies de la communication
	1	12	Technique d'enquête audiovisuelle
	1	8	Compétences rédactionnelles : note de synthèse
	1	6	Anglais professionnel (cv, lettre de motivation)

Diplome Universitaire

Rebond

2019 - 2020

Maquette détaillée des
enseignements

Forme de l'enseignement : 200 heures dont 61 heures de CM et 139 heures d'Travaux dirigés

Equivalent en crédits E.C.T.S. : 20

Modalité d'évaluation du D.U. : 75% de contrôle continu et 25% examen terminal transversal

Détail de la formation :

1-Module Compétences transversales – 6 ects

Anglais - 2 ects

Responsable de l'enseignement :

Intervenant(s) :

Forme de l'enseignement : **20h TD inclus CRL**

Objectifs : Remise à niveau afin de donner aux inscrits les moyens de comprendre et de communiquer à l'oral et à l'écrit en anglais en particulier sur les thèmes autour de la santé.

Renforcement des compétences en informatique – 2 ects

Responsable de l'enseignement :

Intervenant(s) :

Forme de l'enseignement : **20 h TD**

- **Objectifs :**

- **Travailler dans un environnement numérique évolutif :**

Organiser un espace de travail complexe, Sécuriser son espace de travail local et distant, Tenir compte des enjeux de l'interopérabilité, Pérenniser ses données

- **Etre responsable à l'ère du numérique :**

Maîtriser son identité numérique privée, institutionnelle et professionnelle, Veiller à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel, Être responsable face aux réglementations concernant l'utilisation de ressources numériques, Adopter les règles de bon usage du numérique

- **Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques :**

Structurer et mettre en forme un document, Insérer des informations générées automatiquement, Réaliser un document composite, Exploiter des données dans des feuilles de calcul, Adapter un document pour le diffuser.

- **Organiser la recherche d'informations numériques :**

Chercher de l'information avec une démarche adaptée, Evaluer le résultat d'une recherche, Référencer une information numérique en ligne, Organiser une veille informationnelle.

- **Travailler en réseau, communiquer et collaborer :**

Communiquer avec un ou plusieurs interlocuteurs, Organiser l'activité en ligne d'un groupe, Élaborer une production dans un contexte collaboratif.

Renforcement des compétences rédactionnelles et expression orale : 2 ects

Responsable de l'enseignement :

Intervenant(s) :

Forme de l'enseignement : **20h TD**

Objectifs :

- Lire et comprendre un article scientifique en Français
- Savoir rédiger et présenter un résumé du texte scientifique à l'aide des outils numériques adaptés
- recherche documentaire à l'aide des ressources numériques /B.U sur un thème imposé
- Structurer convenablement un exposé sur un thème imposé en un temps limité avec un support adapté
- Savoir s'organiser lors d'un travail collectif
- Répondre aux questions du public

2-Module Sciences fondamentales et biologiques - 6 ects

Eléments d'anatomie et de physiologie fonctionnelle : 2 ects

Responsable de l'enseignement :

Intervenant(s) :

Forme de l'enseignement : **20 h TD**

Objectifs : connaître l'anatomie et la physiologie des principaux des principaux système de l'organisme

- Système Nerveux Central
- Système respiratoire
- Système Cardiovasculaire
- Système digestif
- Système uro-génital
- Système endocrinien
- La peau
- Les muscles
- Le squelette

Eléments de Biologie cellulaire et biochimie – 2 ects

Responsable de l'enseignement :

Intervenant(s) :

Forme de l'enseignement : **20h TD**

Objectifs :

- La cellule et ses organites
- l'ADN, structure et régulation de l'expression des gènes
- Le cycle cellulaire, les divisions cellulaires (mitose et méiose)
- base de génétique
- bases de biochimie (glucides, lipides,protides)

Eléments de Pharmacologie et Arithmétique appliqué aux calculs de doses – 2 ects

Responsable de l'enseignement :

Intervenant(s) :

Forme de l'enseignement : **20h TD**

Objectifs :

Bases de pharmacologie : notion d'effet, relation dose-effet, principales cibles des médicaments, devenir d'un médicament dans l'organisme.

Maîtriser les conversions d'unité de masse, de volume et de temps

Maîtriser les fractions et les pourcentages

Savoir calculer une concentration et réaliser une dilution

Savoir calculer une dose à administrer (quantité, volume, débit de perfusion)

3-Module Compétences spécifiques – 4 ects

Forme de l'enseignement : 40h TD nécessitant l'utilisation des compétences du module « compétences transversales ».

Santé Publique - 3 ects – 30h TD

Responsable de l'enseignement :

Intervenant(s) :

Objectifs :

- Connaissance du système de Santé Français,
- Connaissances des grands enjeux de la prévention
- Hygiène et équilibre alimentaire
- Législation, éthique en Santé, déontologie

Initiation aux Sciences Humaines - 1 ects – 20h TD

Responsable de l'enseignement :

Intervenant(s) :

Objectifs :

Représentation collective de la maladie, du handicap, du soin et des soignants...

4-Module d'orientation et projet professionnel – 4 ects

Forme de l'enseignement : 30h dont 6h TD en lien l'utilisation des compétences du module « compétences transversales »

Objectifs :

- Prendre contact et préparer une interview d'un(e) professionnel(le) de Santé paramédical(e).
 - Apprendre à faire un CV et rédiger une lettre de motivation pour répondre à une offre d'emploi et accompagner à l'utilisation de la plateforme Parcoursup.
 - Assister à 1 cours au sein d'un établissement de formation paramédicale ou d'une L1 de l'Université de Tours (immersion avec étudiant sur site).
 - Atelier recherche de stage
 - Assister à des tables rondes ou des forums présentant les différentes formations universitaires et paramédicales.
 - Organiser, préparer des conférences avec des intervenants extérieurs (responsables des formations, professionnels ou étudiants relais...) : les aspects abordés seront une présentation des métiers, le contenu des formations et les modalités d'accès. Les interventions se poursuivront par des échanges avec les étudiants.
- ou**
- stage : immersion en milieu professionnel dans le but d'appréhender les différents corps de métier et la réalité du terrain .



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER
LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE**

I - UNIVERSITES ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER(E) EN PRATIQUE AVANCEE

Formation assurée en partenariat entre :

- La faculté de santé de l'université d'Angers
- La faculté de médecine de l'université de Tours

II - STATUT DE LA STRUCTURE ET INSTANCES ASSURANT LA FORMATION

Les universités de Tours et d'Angers sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. La faculté de médecine de Tours et la faculté de santé d'Angers portent la création du diplôme d'état (DE) d'infirmier en pratique avancée (IPA) donnant grade de master, sous la responsabilité conjointe des deux doyens.

La gouvernance de la formation s'articulera autour de différents comités présentés ci-dessous :

- **Le comité de pilotage**

Les deux universités s'associent pour porter la formation IPA dont le comité de pilotage est composé de deux médecins et deux infirmiers¹ de chaque ville.

Tours :

- Pr Mathias Büchler, PUPH, CHU de Tours
- Pr Christophe Hourieux, PUPH, CHU de Tours
- Mme Fabienne Kwocz, Infirmière DE, directeur des soins, coordinatrice de l'IFPS du CHU de Tours
- Mme Virginie Merlet, Infirmière DE, cadre-formateur de l'IFSI Croix Rouge de Chambray les Tours

¹ Dans le texte les termes médecin et infirmier sont écrits au masculin mais font indifféremment référence à tous les professionnels quel que soit leur sexe.

Angers :

- Pr Béatrice Bouvard, PUPH, CHU d'Angers
- Pr Christian Lavigne, Professeur Associé, CHU d'Angers
- Mme Francine Herbreteau, Infirmière DE, cadre-formateur à l'IFSI d'Angers et centre de simulation en santé
- Mme Frédérique Bouron-Légrand, Infirmière DE, coordinatrice pédagogique à l'IFSI d'Angers

Un pilote médecin et un pilote infirmier du comité seront désignés, par les deux doyens des facultés, après avis des membres du comité, pour une durée de deux ans. Les pilotes seront alternativement issus de Tours et d'Angers. Pour les années 2018/2019 et 2019/2020, les pilotes désignés sont Mesdames Béatrice Bouvard et Francine Herbreteau.

Le comité de pilotage est chargé

- de la direction opérationnelle de la formation ;
- de nommer les responsables des comités pédagogiques, des unités d'enseignement et des stages ;
- de proposer aux deux conseils de faculté les maquettes des enseignements et les modalités de contrôle de connaissance, élaborées par les responsables des comités pédagogiques ;
- d'assurer la liaison avec les établissements partenaires (liste mentionnée au chapitre X) ;
- d'assurer la fonction de comité de sélection des candidatures et d'expertise des dossiers de validation des acquis de l'expérience ou d'études supérieures.

Le comité de pilotage se réunit au moins 3 fois par an, en présence des doyens des deux facultés ou leurs représentants, et autant que de besoin. Dans le cadre d'un séminaire, il invite au moins une fois par an des chercheurs ou praticiens français ou étrangers, ayant une expertise des pratiques avancées en soins infirmiers afin de recueillir leur avis sur la pertinence pédagogique de la formation (une présence en visioconférence est encouragée).

Les différentes évaluations des étudiants et des structures seront présentées et constitueront une base de travail, d'amélioration et discussion avec les experts extérieurs invités (cf. chapitre VIII).

Un premier séminaire avec les experts extérieurs aura lieu le 21 juin 2019, sont invités :

- Mme Cécile Forestier (infirmière de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest, Angers) désignée comme référente de l'UE onco-hématologie ;
- Mme Christelle Fourneau (IDEL², IPA en juillet 2019 ;
- Mme Florence Ambrosino, IDEL, présidente du GIC-RePASI³;
- Mme Cinira Magali Fortuna, directrice du département des sciences infirmières, université de Sao Paulo, Brésil.

- **Le conseil de surveillance**

Un conseil de surveillance est chargé de donner un avis sur la pertinence de la formation au regard des besoins de santé des territoires. Le conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an, sur convocation des deux doyens. Il comporte, outre les deux doyens :

- Le directeur général du CHU d'Angers
- Le directeur général du CHU de Tours
- Le directeur de l'institut de cancérologie de l'ouest d'Angers et Nantes
- Le directeur général de l'ARS de la région des Pays de la Loire
- Le directeur général de l'ARS de la région Centre – Val de Loire
- Le président du conseil départemental de l'ordre des médecins du 49
- Le président du conseil départemental de l'ordre des médecins du 37
- Le président de l'URPS des Pays de la Loire
- Le président de l'URPS de la région Centre – Val de Loire
- Le président du conseil départemental de l'ordre des infirmiers du 49
- Le président du conseil départemental de l'ordre des infirmiers du 37
- Un représentant de chaque établissement partenaire si non représenté dans la liste ci-dessus

Parallèlement au conseil de surveillance et au comité de pilotage, l'organisation pratique et pédagogique de la formation s'articule autour de plusieurs comités pédagogiques et de stage.

- **Les comités pédagogiques⁴**

Sont organisés de la manière suivante :

² Infirmière diplômée d'état libérale

³ Groupement d'Intérêt Commun-Réseau de la Pratique Avancée en Soins Infirmiers

⁴ L'ensemble de l'équipe pédagogique est présenté au chapitre IX

- Socle commun de première année : Béatrice Bouvard, Christophe Hourieux, Cécile Authier, Carole Feauveaux
- Mention « pathologies chroniques » : Christian Lavigne, Frédérique Bouron-Legend
- Mention « maladies rénales » : Matthias Büchler, Marie Christine Bouscier
- Mention « oncologie et hémato-oncologie » : Mario Campone, Cécile Kanitzer
- Mention « psychiatrie, santé mentale » Vincent Camus, Bénédicte Gohier Mme Catherine Guillaumé, Mme Sonia Petit

Les comités pédagogiques se réunissent au minimum deux fois par an et proposent une organisation de l'enseignement et les modalités de validation. Ils prennent en compte l'évaluation de la formation par les étudiants.

Ils seront chargés de la validation du diplôme :

- Le comité pédagogique du tronc commun validera le passage en 2^{ème} année.
- Les comités pédagogiques de chaque mention valideront l'obtention du diplôme IPA.

Les validations prendront en compte, outre les notes des différentes UE, l'avis des référents pédagogiques.

- **Le comité de stages**

Il aura en charge l'identification et l'accréditation des terrains de stage. Pour cela, il évaluera les qualifications et les compétences pédagogiques des co-tuteurs (un médecin et un IDE). Il prendra en compte l'environnement de stage offert par la structure d'accueil et assurera la coordination entre les professionnels : directeurs de soins des centres hospitaliers, infirmiers et médecins des maisons pluri professionnelles de santé, en particulier celles qui sont déjà partenaires du réseau Asalée.

Le comité veillera au respect des objectifs pédagogiques, au bon déroulement des stages, tant du côté du stagiaire, que des tuteurs professionnels.

Chaque équipe encadrante proposera différentes activités spécifiques à la structure où se déroulera le stage, ainsi qu'un parcours de stage individualisé répondant au mieux aux objectifs de stage et au projet professionnel de l'apprenant. Dans le cadre de la formation, les stages doivent être réalisés sur des terrains clairement différents et distincts du lieu de travail/d'exercice de l'étudiant.

Le comité de stage sera piloté par deux responsables issus du comité de pilotage des deux facultés partenaires : les Professeurs Christian Lavigne et Christophe Hourieux. Chacune des deux facultés aura son propre sous-comité de stage afin d'assurer un suivi de ces stages au plus près des étudiants et des structures d'accueil.

Composition des sous-comités de stages :

Tours :

- Pr Christophe Hourieux (responsable)

- Pr Matthias Büchler
- Pr Bertrand Fougère
- Dr Christophe Ruiz
- Pr Vincent Camus
- Fabienne Kwocz
- Virginie Merlet
- Katel Carré-Renault
- Romain Chantebel

Angers :

- Pr Béatrice Bouvard
- Pr Christian Lavigne (responsable)
- Dr Cécile Angoulvant
- Dr Aline Ramond
- Francine Herbreteau
- Cécile Kanitzer
- Mme Christelle Fourneau
- Pr Bénédicte Gohier
- Catherine Derrien

III - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE/ PROJET PEDAGOGIQUE

- **Légitimité des facultés présentant l'offre**

Les deux facultés présentant cette offre de formation se prévalent d'une expérience en formation interprofessionnelle qui sera au cœur de l'offre de formation en pratique avancée, mêlant des enseignants médecins et infirmiers.

La faculté de santé de l'université d'Angers réalise depuis plusieurs années des actions de formation interprofessionnelles en formation continue et en formation initiale (séminaire interprofessionnel rassemblant chaque année depuis 3 ans plus de 600 étudiants des différentes filières de santé pour un travail en équipe sur les représentations et compétences professionnelles, simulation intégrée médecins/infirmiers, service sanitaire). La création en janvier 2019 d'un département de sciences infirmières au sein de la faculté de santé résulte de la maturité des échanges entre la faculté de santé et les IFSI du Maine et Loire à travers leurs actions communes. Cette structure d'échanges pédagogiques interprofessionnelle favorise le développement d'une politique de recherche en soins infirmiers sur le territoire. Elle sera particulièrement opportune pour réaliser les interactions entre équipes de formation en sciences infirmières et équipes d'enseignants médecins nécessaire à la bonne conduite de la formation en pratique avancée.

Le recrutement d'un universitaire infirmier est prévu dans le cadre de ce département à l'horizon 2020. Il sera naturellement dans ses attributions de prendre la responsabilité pédagogique infirmière de la formation en pratique avancée.

La faculté de médecine de Tours est, pour sa part, fortement impliquée dans la coordination des aspects trans-disciplinaires et interprofessionnels de l'ensemble des acteurs de formation en santé en région Centre Val de Loire. Cet engagement a permis la création en juillet 2017 du Collegium Santé Centre Val de Loire, une structure constituée sous forme d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) qui fédère 6 membres fondateurs : les universités de Tours et d'Orléans, les Hôpitaux de Tours et d'Orléans, l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale de la Croix-Rouge Française (IRFSS) ainsi que Groupement de Coopération Sanitaire « I.F.S.I publics de la région Centre-Val de Loire ». Ce GIS a pour partenaires la Région Centre-Val de Loire et l'Agence Régionale de Santé.

Les objectifs du Collegium Santé Centre Val de Loire sont d'améliorer la formation des étudiants en santé, notamment en assurant les missions de l'universitarisation des professions paramédicales. Un autre objectif est d'amener les étudiants, dès leur cursus d'études de santé, à mieux se connaître et à partager des champs de formations communs dans la perspective de leur futur exercice professionnel, de plus en plus tourné vers une prise en charge inter-professionnelle. Pour ces besoins d'inter-professionnalisation, le Collegium Santé Centre Val de Loire s'est structuré en commissions, visant en particulier à mettre en place des enseignements et des ressources partagées en santé, à favoriser les approches transdisciplinaires de simulation en santé, et à organiser la mise en place du Service Sanitaire au niveau régional. La structuration du Collegium Santé Centre Val de Loire, et le lien qu'il a créé entre les 13 IFSI de la région et les autres formations en santé, constitue ainsi un atout pour l'identification des ressources pédagogiques théoriques et pratiques pour la mise en place de ce diplôme de formation IPA.

- **Intégration de l'offre dans les besoins de santé du territoire**

Les territoires couverts par les deux facultés, de médecine de Tours et de santé d'Angers, recouvrent une vaste partie du territoire Français en sous densité médicale (cf. figure 1.). La pratique IPA est une réponse immédiate à cet enjeu de l'accès aux soins pour les populations concernées. La formation à cette pratique a été confiée aux universités par le décret 2018-633 du 18 juillet 2018. L'ouverture de ces formations par nos deux universités relève de notre responsabilité sociale, elle a le soutien sans réserve des deux ARS concernées.



Figure 1 : Carte des départements en sous-densité médicale, Ordre National des Médecins 2018. En rouge le territoire couvert par les facultés proposant l'offre de formation décrite ici. Les départements en sous densité médicale sont en bleu.

- **Description générale de l'offre pédagogique**

La formation IPA donne un diplôme professionnel avec valence universitaire de grade master. Notre formation se veut résolument orientée vers l'acquisition de savoirs nécessaires pour de nouvelles pratiques.

L'offre de formation s'adresse notamment aux professionnels en soins non-hospitaliers, dans les territoires en sous-densité médicale, et aux professionnels hospitaliers, dans le cadre de la coordination des soins. La possibilité du maintien de l'activité de ces professionnels tout au long de la formation est une des priorités de notre offre. Elle est donc construite autour d'un temps raisonné de formation présentielle (3 jours par mois), le reste du temps de formation (2 jours par mois) étant réalisé en classe inversée sous forme de e-learning. L'acquisition des compétences reposera sur une pédagogie active (travaux de groupes, simulation en santé).

- **Valorisation des acquis de l'expérience ou d'études supérieures**

Compte tenu de l'offre préalable de formation antérieure au décret de juillet 2018 sur la pratique infirmière clinicienne ou en sciences infirmières, de nombreux professionnels peuvent se prévaloir d'une formation et d'une expérience dans un champ de soins spécialisés. Nous souhaitons proposer aux professionnels ayant validé un master en sciences infirmières au sein des universités de Aix-Marseille et Saint Quentin en Yvelines un parcours de formation tenant compte de leurs acquis en les exemptant de réaliser la 1^{ère} année de notre DIPA. De plus, l'accès à la 2^{ème} année n'est pas prévu dès la rentrée 2019 mais en 2020. Tous les autres candidats devront suivre l'intégralité de la formation.

IV - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE

La première année, afin de permettre la mise en place des différents enseignements et l'agrément des terrains de stage, le nombre d'étudiants sera de 30 (ouverture effective de la formation à partir de 18 étudiants).

V - MOYENS AFFECTES A LA FORMATION

Les facultés de Tours et d'Angers mettent à disposition les personnels nécessaires à la construction de l'offre de formation sur ressources propres. Les recettes issues des inscriptions permettront ensuite de couvrir les dépenses de formation.

L'organisation pratique de la formation sera assurée par les unités de formation continue des deux facultés qui harmoniseront l'offre en termes de coût d'inscription par étudiant. Elles seront chargées de :

- L'inscription des étudiants : chaque promotion sera inscrite pour ses deux années dans la même université, une alternance de promotion sera réalisée entre Tours et Angers⁵ ;
- La communication et la diffusion des plannings et réservation des salles et espaces numériques de travail selon la demande du comité de pilotage ;
- L'ingénierie pédagogique des espaces numériques ;
- Le suivi administratif des stages ;
- Le suivi des modalités de contrôles de connaissance ;
- L'organisation des maquettes financières et suivis budgétaires des recettes et dépenses.

Les étudiants s'inscrivant en formation initiale bénéficieront du tarif fixé en annexe de l'arrêté du 21 août 2018 fixant les droits de scolarité des établissements de l'enseignement supérieur.

Les unités de formation continue de la faculté de santé de l'université d'Angers et de la faculté de médecine de Tours mettent à disposition du temps nécessaire à la construction et au fonctionnement de cette formation, notamment :

- un ingénieur pédagogique ;
- un concepteur multimédia ;
- un assistant de formation.

⁵ La totalité des étudiants de la première promotion sera inscrite en première année (2019/2020) et deuxième année (2020/2021) à Tours. La deuxième promotion sera inscrite en première (2020/2021) et deuxième année (2021/2022) à Angers et ainsi de suite.

Les unités de formation continue pourront s'appuyer sur les personnels administratifs dédiés sur décision des doyens, notamment les responsables administratifs des facultés et le personnel du département de sciences infirmières de la faculté de santé de l'université d'Angers (temps estimé 0,3 ETP pour la construction, 0,2 pour le fonctionnement). La même quotité est estimée pour la faculté de médecine de Tours. Les facultés mettent à disposition les équipes enseignantes HU, le temps de travail est intégré dans leur mission universitaire d'enseignement.

Les enseignements auront lieu alternativement sur les sites universitaires de Tours et d'Angers. Les enseignements de la mention onco-hématologie pourront être dispensés à l'ICO. Les espaces de travail numériques, les ressources des services de bibliothèque et de documentation et les plateformes e-learning des universités seront mis à disposition des étudiants. La mise en œuvre des enseignements à distance sera facilitée par la compatibilité des deux plateformes pédagogiques des universités (environnement Moodle). Ces plateformes sont déjà utilisées pour des projets communs. Enfin, les universités de Tours et d'Angers disposent des licences Adobe Connect nécessaires pour la tenue des classes virtuelles.

VI - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- **Description générale de la structure pédagogique**

La formation est dispensée sur huit semaines en première année et cinq semaines en deuxième année organisées de la manière suivante :

- Deux jours de cours à distance.
- Trois jours de cours en présence, réalisés alternativement dans les locaux de l'université de Tours et de l'université d'Angers. Ils seront répartis entre cours magistraux (CM) / travaux dirigés (TD) / travaux pratiques (TP). Une partie des enseignements sera organisée autour d'ateliers de simulation.

Deux journées supplémentaires auront lieu pour chaque année de formation :

- en début d'année : accueil des étudiants ;
- en fin d'année : séminaire des étudiants et retour de stage.

- **Volumes horaires d'enseignement théorique et clinique par année de formation**

1^{ère} année de formation

Théorique

- 182 heures en présentiel soit 26 jours
- 98 heures à distance soit 28 demi-journées
- Soit un total de 280 heures annuelles hors travail personnel

Clinique

- 8 semaines de stage soit 280 heures

2^{ème} année de formation

Théorique

- 126 heures en présentiel soit 18 jours
- 63 heures à distance soit 18 demi-journées
- Soit un total de 189 heures annuelles hors travail personnel

Clinique

- 16 semaines de stage incluant 40 heures de formation à l'ETP en simulation soit 560 heures au total pour l'enseignement clinique
- Cette formation réalisée durant l'immersion clinique des étudiants sera commune aux différentes mentions et permettra l'obtention de l'Attestation universitaire d'ETP.
- A ce jour, seuls 26 % des 140 candidats pré-inscrits pour le DIPA Angers-Tours disposent déjà d'une attestation ETP. Aujourd'hui tous les IFSI ne délivrent pas cette attestation, car ne dispensent pas les 40 h exigées par le texte.

Le volume total de la formation représente 308 heures en présentiel et 161 heures à distance soit 469 heures d'enseignement théorique et 840 heures d'enseignement clinique.

La répartition des volumes horaires sera précisée pour chaque unité d'enseignement (cf. répartition et plannings prévisionnels de formation en annexe 1 et 2) en fonction du nombre d'ECTS dédié à chacune d'elles (comme précisé dans l'annexe II de l'arrêté du 18 juillet 2018).

Chaque UE est validée par deux sessions d'évaluation. Le passage de la 1^{ère} à la 2^{ème} année nécessite la validation de la 1^{ème} année.

- **Description des enseignements**

Les UE sont organisées par des équipes mixtes Angers/Tours tenant compte des domaines d'expertise de chaque université. L'enseignement est dispensé alternativement à Tours et Angers afin de faciliter les déplacements des étudiants issus de l'un ou l'autre des territoires.

1ER SEMESTRE

UE Clinique S1 (15 ECTS)

Responsables : Christophe Hourieux, Cécile Authier, Francine Herbreteau, Béatrice Bouvard

Objectifs : Permettre aux étudiants de connaître les signes sémiologiques prévalents en population générale et de développer des compétences de raisonnement clinique en autonomie adaptée au champ d'action de l'exercice infirmier en pratique avancée. A la fin de cet enseignement l'étudiant devra être capable de réaliser un examen clinique et un interrogatoire adaptés à chaque situation afin d'en faire la synthèse, d'en déterminer sa gravité et sa prise en charge immédiate.

Cet enseignement permettra également à l'étudiant

- de développer ses connaissances quant à l'utilisation des traitements les plus fréquemment utilisés, leurs effets indésirables et leur suivi,
- de connaître les principes de prescription des examens biologiques de routine, leur interprétation et la conduite à tenir selon leurs résultats,
- de connaître les grands principes des examens complémentaires d'imagerie.

L'enseignement sera réalisé selon le principe de la classe inversée : les signes sémiologiques seront enseignés en cours à distance, ils seront repris en cours présentiels sous la forme de mise en situation et d'analyse de cas cliniques. Les mises en situation permettront d'intégrer la sémiologie, la biologie, les autres examens complémentaires et la prise en charge du patient. Elles permettront également d'aborder les situations complexes telles que le refus de soins. L'enseignement reposera également sur la simulation, deux séminaires de simulation seront réalisés pour l'enseignement de l'examen cardio-pulmonaire, neurologique et les signes de gravité clinique. La relation soignant/soigné et la coordination interprofessionnelle des soins seront intégrées à chaque temps d'enseignement. L'enseignement à distance et en présentiel sera réalisé par un binôme médecin/infirmier.

Evaluation :

- en continu par la validation de QCM à la fin de chaque cours en e-learning,
- au cours du premier semestre par une évaluation des connaissances lors de leur présentation de cas cliniques issus du stage,
- à la fin du second semestre par une évaluation des compétences avec une mise en situation clinique en situation simulée.

UE Sciences infirmières et pratique avancée (6 ECTS)

Responsables : Virginie Merlet, Christophe Ruiz

L'objectif général de cette unité d'enseignement est :

Affiner sa capacité de penser et nommer sa pratique en y intégrant l'apport des sciences infirmières.

De ce fait, l'étudiant sera capable à l'issue de cette UE :

- De s'approprier les concepts, modèles et théories de soins en sciences infirmières.

- De s'approprier la fonction d'IPA (définition, rôles, missions, modalités d'exercice), en comprenant au travers de l'histoire de la profession en France et à l'étranger, ce qui a permis l'émergence de la pratique infirmière.
- D'adopter une posture de leadership clinique auprès de leur collègue infirmière et de les accompagner dans leurs pratiques professionnelles, quel que soit le domaine d'exercice des infirmières.

Les cours théoriques porteront sur l'histoire de la profession infirmière d'hier à aujourd'hui, sur la discipline infirmière avec les concepts, modèles et théories de soins en sciences infirmières, l'émergence des pratique avancée (définition, missions, décrets...), notion sur le leadership.

Les travaux dirigés seront organisés autour :

- Communiquer sur les pratiques professionnelles des IPA avec notamment une réflexion sur leur future prise de poste en tant qu'IPA et par une rencontre avec des IDE actuellement en Master 2 par VES (anciens détenteurs du Master « Sciences Cliniques en Soins Infirmiers) pour permettre aux étudiants de se projeter dans leur future fonction.
- Analyse de situation clinique complexe à l'aide de modèle conceptuel adapté.
- Recherche sur la relation thérapeutique et simulation autour de situation de relation thérapeutique.

La validation de l'UE sera un écrit sur l'analyse d'une situation clinique rencontrée à l'aide d'un modèle conceptuel.

UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie (3 ECTS)

Responsables : Béatrice Birmelé, Fabienne Kwocz

Cet enseignement alternera CM (droit, éthique), TP (analyse de cas), cours à distance avec lecture et étude de textes. Le cours donnera des repères juridiques et déontologiques et des éléments théoriques sur les fondements de la réflexion éthique, ces concepts seront également étudiés sous la forme d'exercices pratiques. Les enseignements seront dispensés par des juristes et des professionnels de santé ayant une expérience de la réflexion et de l'enseignement en éthique.

Objectifs :

- Connaître les droits des usagers et les principes de la démocratie en santé
- Repérer et analyser un problème éthique
- Poser un questionnement et mener une réflexion éthique. Animer une délibération éthique en équipe.

L'étudiant devra acquérir les principes juridiques de l'exercice professionnel en pratique avancée, en particulier les champs de responsabilité de l'IPA, les limites de compétences. A partir d'enseignements théoriques et fondamentaux, une attention particulière sera portée sur l'examen pratique de situations concrètes enseignées en

TP co-animés par un juriste et 2 cadres formateurs de l'IFCS (Institut de Formation des Cadres de Santé, IFPS Tours).

Avec le même type d'approches pédagogiques, une deuxième thématique abordera les approches éthiques et réflexives dans les soins infirmiers en pratique avancée, déclinée comme suit :

- Réflexion éthique et l'analyse réflexive : approche des concepts et des outils (liberté/vulnérabilité ; autonomie/bienfaisance ; auto-détermination...)
- Délibération pluridisciplinaire

Validation : l'évaluation se fera en deux temps, un contrôle des connaissances sur l'enseignement à distance et une analyse sur une situation clinique, en lien avec les concepts en éthique.

UE Langue vivante S1 (3 ECTS)

Responsables : Erwan Autret, Arnaud Espinet

Objectifs : Permettre aux étudiants de lire et comprendre un article médical en anglais, de rédiger un résumé, de comprendre une présentation scientifique orale dans les domaines d'intervention de l'infirmier en pratique avancée. Les documents travaillés (écrits, courtes vidéos) seront tous issus du domaine des sciences médicales. Nous aborderons aussi l'étude de situations patient / soignant. Des séances interactives de jeux de rôle permettront de mettre les étudiants en situation de production et/ou de compréhension orale dans un cadre professionnel.

Validation : Mise en situation orale des étudiants dans le cadre d'une situation patient / soignant. D'autre part, les étudiants devront passer une épreuve écrite de compréhension d'article médical en lien avec leurs compétences. Enfin, nous validerons la participation en autonomie aux activités proposées à distance sur la plateforme d'enseignement.

UE Méthodes de travail S1 (3 ECTS)

Responsables : Michel Barberousse, Frédéric Noublanche

Objectifs : Il s'agira pour l'étudiant de se positionner et développer ses compétences afin de mener une recherche et une veille d'information, gérer des données, traiter des données, collaborer, interagir, partager et publier, s'insérer dans le monde numérique, développer des documents textuels, adapter les documents à leur finalité, sécuriser l'environnement numérique, protéger les données personnelles et la vie privée, protéger la santé, le bien-être et l'environnement.

Cette période de formation se fera entre pairs au sein de groupes lors de séances en présentielles conduites par l'enseignant puis des apports théoriques se feront à distance pour les compétences les moins bien réussies

Validation : Par l'obtention d'une certification PIX sur au moins 10 compétences.

2EME SEMESTRE

UE Clinique (6 ECTS)

Responsables : Christophe Hourieux, Cécile Authier, Francine Herbreteau, Béatrice Bouvard

- En continuité du 1er semestre, voir semestre 1.
- Les enseignements seront réalisés dans la continuité du 1^{er} semestre et les modalités d'évaluation seront identiques.

UE Formation et analyse des pratiques professionnelles (6 ECTS)

Responsables : Julia Ndabu Lubaki, Carole Feauveaux, Dominique Mergnac

Objectifs : A l'issue de la formation, l'IPA sera capable de mettre en œuvre les actions de formation et d'évaluation professionnelle.

Objectifs :

- Maîtriser l'ingénierie de la formation
- Acquérir des outils d'analyse critique pour améliorer les pratiques pluriprofessionnelles
- Promouvoir l'analyse réflexive
- Évaluer les pratiques professionnelles au regard des principes de qualité, de sécurité et de la prise en compte de l'expérience patient
- Assurer au quotidien une démarche de gestion des risques
- Maîtriser la méthodologie spécifique, ses outils dédiés, et le vocabulaire pour structurer et conduire les projets.

L'acquisition des connaissances théoriques et des savoir-faire nécessaires à l'amélioration de ses pratiques professionnelles, fera de l'IPA un véritable leadership dans cette nouvelle organisation.

Les compétences à acquérir par l'étudiant :

> Développer une approche pédagogique :

- Les principes et les méthodes pédagogiques de la formation (constructivisme et socio-constructivisme) en fonction des différents publics (adultes, usagers, patients, aidants).
- APP méthodologie : à partir de l'analyse de l'activité et/ou méthode GEASE (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives)

> Conforter les pratiques interprofessionnelles :

- La place de l'IPA dans le système de santé (les enjeux dans la prise en charge globale dans un bassin de population en fonction des différents professionnels concernés)

- Les fondamentaux du management et les outils : approche sociologique des organisations, accompagnement du changement, gestion des informations, communication, gestion des conflits, animation et conduite de projets.
- > Appliquer la démarche d'évaluation de pratiques professionnelles : historique, principes, outils et méthodes de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques en établissement de santé.

Méthodes :

Cette UE sera déclinée sur le mode de formation-action, alternant des cours magistraux, des retours d'expériences des ateliers avec mises en situation, des quizz de connaissances, des jeux de rôle et un exercice de simulation.

Prise en compte de l'expérience patient-expert.

La validation : se fera sur une analyse d'une situation professionnelle individuelle et sur l'utilisation d'outils de gestion des risques en groupe (ORION, ALARM, CREX, RMM, audit clinique...).

UE Santé Publique (6 ECTS)

Responsables : Aline Ramond-Roquin, Anne Meunier

L'UE Santé Publique s'articule avec l'UE Recherche et comprend 2 parties :

- « Introduction à la santé publique » permet de répondre aux objectifs suivants :
 - Connaître les définitions de la santé et des principaux modèles de déterminants
 - Appréhender l'évolution et l'histoire de la santé publique ?
 - Comprendre les principales caractéristiques et mutations récentes du système de santé français et connaître les grandes différences avec d'autres systèmes de santé dans le monde
 - Découvrir les enjeux actuels en santé publique (plans nationaux de santé)

- « Introduction à la méthodologie de recherche en santé publique » permet répondre aux objectifs suivants :
 - Comprendre la démarche en santé publique, s'initier à la théorie du programme
 - Connaître les approches méthodologiques pertinentes pour la recherche en santé publique, y compris l'épidémiologie (mesure état de santé d'une population, principaux schémas d'étude, biais, risque), les approches qualitative, organisationnelle...
 - Développer une lecture critique, savoir interpréter et utiliser des publications en santé publique.
 - Appréhender, formuler et discuter une ou des question(s) de santé publique

Cette UE santé publique sera enseignée sous forme de cours magistraux, ateliers en petits groupes et travaux personnels.

La validation se fera pour partie sur la présence aux enseignements, sur la validation de QCM sur Moodle et par la présentation d'un travail rédigé en petit groupe.

UE Recherche (6 ECTS)

Responsables : Agnès Caille, Jean Denis Aubry, Christophe Hourieux.

L'UE Recherche apportera au cours de la première année des enseignements théoriques et pratiques en lien avec la recherche en santé. Le déroulement de cet enseignement aura pour objectif principal de montrer comment les thématiques de recherche en santé sont essentielles à l'évolution des disciplines de santé.

Conçu pour être progressif, l'enseignement de la première année sera consacré à sensibiliser les étudiants aux divers volets de la recherche en santé, qu'elle soit « quantitative » (biostatistiques) et associée aux grands principes de la pratique fondée sur les preuves (evidence-based practice) mais aussi « qualitative » (champ des sciences humaines et santé, éthique ... etc), ou fondamentale (comment des recherches fondamentales influent à plus ou moins long terme sur l'amélioration de la santé et du soin).

L'enseignement des concepts de la recherche en santé sera illustré à l'aide de publications de recherche faisant référence. Il s'appuiera sur des publications de recherches issues des revues spécialisées en sciences infirmières (langue française privilégiée), mais aussi des publications de référence en langue anglaise.

Cette UE s'appuiera sur des enseignements théoriques destinés à apporter des connaissances permettant :

- D'identifier et de formuler une question de recherche selon la méthode PICO (Population/Intervention ou Exposition/Comparateur/Outcome)
- D'identifier les méthodes de recherche en Sciences Humaines et Sociales, les outils d'enquêtes et d'analyse tels l'entretien d'explicitation (Pierre Vermersch) et l'analyse de contenu (Laurence Bardin)
- De mener une recherche bibliographique sur une question de recherche
- De connaître les grands principes des différents types d'étude de recherche clinique
- D'analyser et critiquer les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique
- De comprendre comment il est possible de contribuer à des études et des travaux de recherche clinique, dans le cadre de son expérience professionnelle.

D'autre part, des travaux dirigés encadrés permettront aux étudiants d'acquérir les compétences et les outils visant à :

- Conduire une recherche documentaire et bibliographique sur un sujet donné ;
- Analyser, critiquer et synthétiser des documents professionnels et scientifiques
- Communiquer sur une synthèse de travaux de recherches ou sur des travaux personnels originaux
- Comprendre les aspects méthodologiques, les outils bibliographiques et d'investigation, dans le questionnement autour du développement d'une question de recherche

- Comprendre les règles de construction d'un document de recherche, notamment en vue de la rédaction du mémoire de fin de formation.

Au cours de ces deux années, les cours seront dispensés en CM, TD. Une partie de l'enseignement se fera aussi à distance, avec le dépôt de documents pédagogiques, de cours enregistrés ou de documents à analyser (publications par exemple).

Validation : Elle se fera sur la base du rendu de travaux personnels (présentations/communication d'une synthèse bibliographique sur un thème de santé), sur la présentation orale de travaux de groupe réalisés en TD, et sur des évaluations en ligne (QCMs, questionnaires ... etc) portant sur l'analyse de supports pédagogiques numériques.

UE Stage 1 d'une durée de 2 mois (6 ECTS)

Responsables : Béatrice Bouvard, Christophe Hourieux, Cécile Kanitzer, Francine Herbreteau, Fabienne Kwocz, Virginie Merlet

Objectifs :

- Développer et mettre en pratique les compétences cliniques de l'infirmier en pratique avancée.
- Observer et analyser le fonctionnement d'une structure prenant en charge la santé d'une population.
- Décrire et analyser l'exercice professionnel observé, en lien avec les pratiques avancées.

Afin d'atteindre ces objectifs, le stage se déroulera en deux périodes encadrées par les mêmes co-tuteurs, une première en début d'année orientée sur l'observation et une deuxième en fin d'année de mise en pratiques des connaissances.

Le suivi de stage sera assuré par les co-tuteurs de l'étudiant et les responsables de stage. Ces derniers pourront solliciter le référent pédagogique si besoin.

La validation du stage donne lieu à une appréciation rédigée sur un document normé et se fera par un jury de membres du comité pédagogique du socle commun de première année (au moins un enseignant-chercheur, du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage), en s'appuyant sur les appréciations de stage du binôme de tuteurs médecin/infirmière.

L'intention pédagogique pour ce 1^{er} stage est de permettre à l'étudiant de découvrir une structure et organisation qui ne lui est pas familière (exemple : l'IDE de structure hospitalière fera un stage au sein d'une maison de santé, l'IDE libérale fera un stage dans une structure hospitalière). Des médecins de santé primaire vont contribuer aux enseignements dans différentes UE et proposent d'ores et déjà d'accueillir des stagiaires dès la 1^{ère} année. L'élaboration d'un cahier des charges visant à identifier des lieux de stages intra et extra hospitaliers est en cours de construction. Les ARS et l'URPS ont été sollicités afin d'identifier des lieux de stage répondant au critère de

pluriprofessionnalité. La présence d'infirmières ayant développé des compétences spécifiques dans la gestion de parcours complexes ou appartenant au dispositif Asalée font également partie des modalités d'agrément.

3EME SEMESTRE

UE communes

UE Recherche (3 ECTS)

Responsables : Agnès Caille, Jean Denis Aubry, Christophe Hourieux
> En continuité avec le l'UE Recherche de la première année.

UE Langue vivante (3 ECTS)

Responsables : Erwan Autret, Arnaud Espinet
> En continuité du semestre 1

Mention psychiatrie, santé mentale

Responsables : Bénédicte Gohier, Vincent Camus, Catherine Guillaumé, Thierry Ribière

Cette mention vise à permettre un exercice auprès de patients souffrant de troubles mentaux ou à risque de troubles mentaux, notamment troubles du neuro-développement, troubles psychiatriques, troubles neurodégénératifs. L'accent sera mis sur l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires au suivi de patients dans les aspects biopsychosociaux de la prise en charge.

UE Bases fondamentales (6 ECTS)

Responsables : Vincent Camus, Bénédicte Gohier, Catherine Guillaumé, A Chaigneau

Cet enseignement est destiné à :

- connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques et psychopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigations et les thérapeutiques
- appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la perspective "soins infirmiers" et en s'appuyant également sur les sciences infirmières

Cet enseignement est donné par un psychiatre et un infirmier afin que les connaissances à acquérir soient intégrées dans un contexte pluriprofessionnel complémentaire.

Modalités d'enseignement :

Enseignement à distance : cours enregistrés

Enseignement en présentiel : cas cliniques vidéos et discussion de cas cliniques avec un travail sur des outils utilisables d'information sur les différentes pathologies. L'utilisation d'outils d'information permet de mieux s'approprier des concepts psychopathologiques.

Modalités d'évaluation : cet enseignement sera évalué par des QCM en présentiel, sur une durée d'une heure

UE Clinique (14 ECTS)

Responsables : Bénédicte Gohier, Vincent Camus, Sonia Petit, Rudy Simonazzi

L'enseignement permettra de :

- Analyser la sémiologie des pathologies psychiatriques, les relations entre les pathologies, les éléments biographiques et les facteurs environnementaux ;
- Connaître les thérapeutiques médicamenteuses (psychotropes et autres) en termes d'indications, de pharmacodynamie, pharmacocinétique et iatrogénie.
- Connaître les principales psychothérapies et leurs indications ;
- Connaître les stratégies thérapeutiques afférentes aux pathologies ;
- Connaître les référentiels scientifiques, recommandations et consensus élaborés par les autorités sanitaires et les sociétés savantes ;
- Connaître les éléments de surveillance clinique et biologique et leurs applications.
- Connaître l'impact des pathologies sur l'adhésion aux traitements et l'engagement dans les soins.
- Connaître les règles de bonnes pratiques en termes de prescriptions médicales et leurs renouvellements.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Analyser et évaluer la situation clinique psychosociale, environnementale et les capacités éducatives du patient (enfant, adulte et personne âgée) et les impacts sur sa vie en général pour mettre en oeuvre un projet de soins personnalisé
- Évaluer le degré d'urgence psychiatrique (risque suicidaire, de passage à l'acte auto et/ou hétéro agressif) et prendre les mesures appropriées.
- Évaluer l'adhésion du patient à son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires conformément aux bonnes pratiques professionnelles.
- Analyser la pertinence du renouvellement et de l'adaptation de la posologie des psychotropes et des autres thérapeutiques (ECT, RTMS, Contentions et isolement...) en lien avec les bonnes pratiques professionnelles.
- Identifier les examens à prescrire pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations en fonction de la pathologie et de la situation
- Identifier la pertinence d'orienter vers un programme d'éducation thérapeutique et/ou de programme de réhabilitation psychosociale.

Modalités d'enseignement

- A distance : apport de connaissances en multimédia : quiz, simulation type serious game.
- Présentiel : apport de connaissances et mise en application par des études de cas et des situations simulées.

Cet enseignement est donné par un psychiatre et un infirmier afin que les connaissances à acquérir soient intégrées dans un contexte pluriprofessionnel complémentaire.

Modalités d'évaluation : l'évaluation se fera au travers de deux dossiers progressifs et par une évaluation de connaissances en e-learning

UE parcours de santé (4 ECTS)

Responsables : Bénédicte Gohier, Vincent Camus, K. Carré-Renault, T. Ribière

L'enseignement alternera cours magistraux, table ronde et cours à distance. Il aura pour objectifs :

- de maîtriser la conception, la mise en place, la coordination et l'évaluation des parcours de santé ;
- d'assurer le lien entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé, notamment le lien ville-hôpital

L'UE abordera la méthodologie de la construction de projet afin de maîtriser la construction et la mise en oeuvre d'un parcours santé.

L'UE déclinera les rôles et missions des différents réseaux :

- Conseil Local de Santé Mentale : travail collaboratif entre les différents acteurs de la cité et de la santé mentale - décroiser les différents services et institutions - définir localement des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population, et plus spécifiquement à l'amélioration de l'accès aux soins et aux droits, à la lutte contre l'exclusion sociale et la stigmatisation.

- Libéral – médico-social : médecins généralistes/spécialistes – Maisons de santé – soins à domicile – Foyers - Associations
- Public : rôles et missions équipes de liaison CRA – Addictologie (CSAPA – ELSA) – EHPAD – Centres Médico Psychologiques (CMP)

L'UE permettra à l'étudiant de pratiquer et coordonner l'éducation thérapeutique auprès des patients, des professionnels et des aidants

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Elaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe, en association avec le patient et ses proches, en collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs
- Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les activités intra-hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins
- Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises
- Conseiller les équipes sanitaires, sociales et médico-sociales sur la prise en charge des pathologies chroniques, sur la prévention et la réponse aux situations de crises
- Conseiller l'équipe de soins sur les indications et les limitations du recours aux soins sans consentement dans un objectif d'utilisation pertinente
- Conseiller l'équipe de soins sur les pratiques alternatives aux pratiques d'isolement et de contention
- Accompagner les équipes dans les situations de soins sans le consentement du patient, dans les pratiques respectueuses du respect des libertés fondamentales, dans un processus de raisonnement éthique

Modalités d'évaluation : Ce parcours sera évalué sous la forme d'une étude de situation avec évaluation des besoins et proposition d'un projet de soins :

- QCM ou CROC en distanciel
- Analyse de pratiques (basée sur le concept de l'alternance intégrative) en présentiel : évaluation sur un projet construit avec une présentation de situation construite lors du stage 1

Mention pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires

Responsables : Christian Lavigne, Frédérique Bouron-Legendre

Cette mention vise à permettre un exercice en milieu libéral ou hospitalier, auprès de patients polyopathologiques et/ou en perte d'autonomie, en particulier de patients âgés. L'accent sera mis sur les activités et compétences de l'IPA dont l'éducation thérapeutique. Elle se déroulera sous la forme de 20 demi-journées présentiels et 10 demi-journées à distance.

UE Bases fondamentales (6 ECTS)

Responsables : Christian Lavigne, Cécile Authier et Frédérique Bouron-Legend

Cette UE abordera plus spécifiquement les pathologies chroniques concernées par la mention :

- L'accident vasculaire cérébral ;
- Les artériopathies chroniques ;
- La cardiopathie, maladie coronaire ;
- Le diabète de type 1 et diabète de type 2 ;
- L'insuffisance respiratoire chronique ;
- La maladie d'Alzheimer et autres démences ;
- La maladie de Parkinson ;
- L'épilepsie.

Cet enseignement est destiné à :

- connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les grands principes des méthodes d'investigation et des traitements ;
- appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la contribution spécifique à la pratique infirmière.

Les enseignements seront dispensés par un médecin spécialiste et un infirmier afin de fournir les connaissances adaptées à l'IPA dans la prise en charge de ces patients dans un environnement pluri-professionnel.

UE Clinique (14 ECTS)

Responsables : Bertrand Fougère, Christian Lavigne, Cécile Authier

Dans cette UE, l'étudiant consolidera les compétences cliniques acquises en première année et acquerra les compétences nécessaires au suivi des pathologies concernées, en exercice hospitalier ou en soins primaires.

Les cours seront divisés en plusieurs modules :

- Neurologie : AVC, maladie de Parkinson, épilepsie (Pr Christophe Verny, Angers)
- Gériatrie : vieillissement normal et pathologique, fragilité du sujet âgé, troubles cognitifs (Pr Bertrand Fougère, Tours)

- Cardiologie : insuffisance cardiaque, coronaropathies (Pr Denis Angoulevant, Tours)
- Maladies vasculaires : artériopathie des membres inférieurs (Pr Pierre Abraham, Angers)
- Endocrinologie : diabètes de type 1 et 2, dénutrition (Pr Patrice Rodien, Angers)
- Pneumologie : insuffisance respiratoire chronique (Dr Wojciech Trzepizur, Angers et Pr Sylvain Marchand Adam, Tours)
- Dans chaque module, l'étudiant explorera les compétences transversales suivantes :
 - Synthèse des données cliniques, biologiques et des examens complémentaires nécessaires au suivi du patient
 - Connaissance des traitements médicamenteux ou non médicamenteux, de leurs effets recherchés ou indésirables, du suivi de leur efficacité et de leur tolérance, des interactions médicamenteuses potentielles, en prenant en compte les recommandations des sociétés savantes
 - Prise en compte des retentissements psychosociologiques des pathologies sur le patient et de sa façon d'appréhender sa maladie
 - Définir des actions de prévention
 - Identifier les situations d'urgence et les mesures appropriées dans ce contexte

L'enseignement visera à préciser le rôle de l'IPA dans le cadre de la prise en charge pluri-professionnelle du patient.

L'évaluation de ces 2 UE se fera :

- en continu par la validation de QCM à la fin de chaque cours en e-learning,
- par une évaluation des connaissances (dossier progressif de 15 QCM et 30 questions isolées).

UE parcours de santé (4 ECTS)

Responsables : Cécile Angoulevant, Jean-Pierre Lebeau, Christophe Ruiz, Frédérique Bouron-Legrand

Cette UE s'appuiera sur les enseignements prodigués dans les UE antérieures dans le domaine de la connaissance des pathologies et de l'éducation thérapeutique. Elle visera à les intégrer dans une dynamique de prise en charge en réseau (médecin spécialiste, médecin généraliste, acteurs paramédicaux, infirmiers, assistante sociale...) tenant compte des problématiques spécifiques du patient et son appréhension personnelle de la maladie, de ses contraintes et de son traitement.

L'UE visera à développer les compétences de l'étudiant :

- dans l'organisation du parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés avec pour objectifs :
 - de favoriser le lien entre professionnels et structures de santé

- d'offrir un plan de soins adapté aux demandes et besoins du patient, en utilisant notamment l'apport des soins de support et des soins palliatifs
- enrichir les bases de données et registres visant à améliorer les connaissances dans le domaine des pathologies concernées et de la polypathologie
- dans la conception et la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique avec pour objectifs :
 - d'évaluer les besoins et demandes spécifiques du patient, tenant compte de ses connaissances, de son environnement géographique et humain
 - de renforcer l'alliance thérapeutique et les compétences d'auto-soin
 - de lui faire bénéficier des actions de prévention adaptées

L'évaluation : fera appel à une étude de situation avec évaluation des besoins et proposition de parcours.

Mention oncologie et hémato-oncologie

Cette mention sera entièrement réalisée à l'Institut de cancérologie de l'ouest (ICO). Les enseignements présentiels seront dispensés sur le site d'Angers. Les stages seront répartis sur les sites d'Angers, Saint-Herblain et Tours.

UE bases fondamentales (6 ECTS)

Responsables : Mario Campone, Emmanuel Gyan, Cécile Kanitzer

Les thèmes et contenus pédagogiques sont : Définition du cancer, Cancérogénèse, Facteurs de risques, Prévention et dépistage

- A-traitements : Chirurgie, radiothérapie, traitements médicaux des cancers : chimiothérapie, thérapies ciblées, immunothérapie, hormonothérapie
- B- Diagnostic du cancer (dont imagerie)

Objectifs pédagogiques :

Etre en capacité de mobiliser les connaissances fondamentales pour mettre en œuvre les missions de l'IPA en oncologie et hématologie

Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Base fondamentales, l'étudiant connaîtra :

- les cancers, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigation et les thérapeutiques
- la sémiologie du cancer
- les grands principes de la biologie des cancers
- les différentes classes thérapeutiques et les différentes indications des chimiothérapies, et des autres traitements médicaux

- les mécanismes de la toxicité des molécules et leurs effets indésirables liés ou non à l'effet pharmacologique
- les mécanismes d'actions des radiations ionisantes et leurs applications pour les traitements des cancers
- les grands principes de la chirurgie des cancers
- les stratégies thérapeutiques afférentes aux cancers
- les référentiels scientifiques, recommandations et consensus des autorités sanitaires et sociétés savantes
- les éléments de surveillance biologique et d'imagerie médicale
- les facteurs de variabilité de la réponse au médicament

Méthode d'évaluation :

- Un QCM à réaliser sur le temps présentiel et portant sur l'ensemble des connaissances dispensées
- Durée d'examen : 2h
- Examen individuel

UE Clinique (14 ECTS)

Responsables : Olivier Capitain, Claude Linassier, Cécile Kanitzer

Thèmes et contenus pédagogiques :

- Diagnostic des cancers et hémopathies
- Bilan d'extension et Place de l'imagerie
- Tumeurs du système nerveux central
- Tumeurs de la tête et du cou
- Tumeurs thoraciques
- Tumeurs de l'appareil digestif
- Tumeurs génito urinaires
- Tumeurs du sein
- Tumeurs gynécologiques
- Tumeurs osseuses et des parties molles
- Hémopathies malignes aiguës
- Hémopathies malignes chroniques
- Lymphomes
- Recherche clinique en cancérologie
- Surveillance après traitement
- Soins de support

Objectifs pédagogiques

- Savoir évaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées
- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation

Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Clinique, l'étudiant aura les connaissances pour :

- Connaître pour les cancers les plus fréquents, les modalités diagnostiques, thérapeutiques et de prise en charge
- Orienter l'examen clinique en fonction de la nature du cancer, de l'anamnèse, des symptômes recueillis et des hypothèses émises
- Evaluer les fragilités du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales, ...) tout au long de son parcours afin de définir des actions de prévention
- Evaluer et caractériser la douleur dans ses différentes composantes étiologiques
- Identifier et évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements anti-cancéreux
- Analyser les besoins en soins de support et en soins palliatifs aux différentes étapes du parcours de soins, et leur efficacité
- Identifier les situations présentant une urgence ou une complexité dans la prise en charge pour les orienter vers une prise en charge médicale
- Analyser la pertinence de la demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation
- Identifier dans le cadre du programme personnalisé de soin les enjeux du traitement anti-cancéreux
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de dépistage, de prévention, et d'éducation thérapeutique
- Définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement
- Concevoir et mettre en œuvre des conseils et des actions de soutien psychologique adaptés à la situation du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement
- Accompagner le patient en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de l'après-cancer
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient

Méthode d'évaluation

- Evaluation par l'analyse d'un cas concret permettant la mobilisation des apprentissages
- Evaluation collective sur table 3h30

UE Parcours de santé (4 ECTS)

Responsables : Gilles Calais, Thierry Urban, Cécile Kanitzer

Thèmes et contenus

- Organisation des soins en cancérologie
- Régime d'autorisations des traitements
- Réseaux de cancérologie
- Centres de coordination de cancérologie (3C)
- Réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) (proximité, recours, nationale)
- Réseaux ville hôpital. Associations de patients
- Les offres de soins en cancérologie (CLCC, Hôpitaux publics, secteur libéral)
- L'institut National du Cancer
- Les référentiels de prise en charge par pathologie
- L'Après cancer
- Les plateformes de biologie du cancer
- Exemples de structurations territoriales
- Formation des professionnels médicaux (DES, DESC, FST)

Objectifs pédagogiques

Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés :

- la conception, la mise en place, la coordination et l'évaluation des parcours de santé
- le lien entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé, lien ville-hôpital
- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Parcours, l'étudiant aura les connaissances pour :

- Comprendre les organisations et régulations qui à l'échelon national, régional et local permettent la prise en charge des patients atteints de cancer
- Intégrer sa pratique au sein des structures qui concourent à la prise en charge du patient (Réseau, 3C, RCP, établissements autorisés)
- Coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à de situations complexes
- Organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge
- Accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie et le suivi des directives anticipées

- Identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement
- Participer à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels
- Promouvoir et mettre en œuvre de pratiques professionnelles fondées sur les données probantes existantes et les recommandations
- Rédiger des référentiels de bonnes pratiques et contribution à la production de données probantes
- Contribuer à la rédaction et communication de rapports auprès des établissements et des autorités (HAS, ARS)
- Elaborer des actions de formation et de développement professionnel continu
- Organiser et animer des travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles
- Accompagner des équipes dans une démarche qualité

Méthodes d'évaluations

- Rédaction d'une note de synthèse décrivant des éléments de l'organisation des soins en cancérologie.

Mention maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale

Responsables : Matthias Büchler, Martin Planchais, Marie-Christine Boussier, Martine Hervoil

UE Bases fondamentales (6 ECTS)

Responsables : Matthias Buchler, Martin Planchais

Objectif : L'objectif de l'enseignement est l'acquisition de connaissances globales sur la néphrologie.

Les connaissances à acquérir au cours de cet enseignement sont des connaissances sur la physiologie rénale, les pathologies rénales, leurs grands mécanismes physiopathologiques, leurs évolutions et leurs pronostics ainsi que des connaissances sur l'insuffisance rénale chronique, des données épidémiologiques et sa prise en charge, les méthodes d'évaluation de la fonction rénale.

Les indications et objectifs des examens complémentaires seront également enseignés (échographie, doppler, scanner, angiographie, fistulographie...).

Les différentes thérapeutiques médicamenteuses utilisées dans la maladie rénale chronique doivent être maîtrisées (mécanisme d'action, indications, posologies, effets indésirables) notamment corticostéroïdes, immunosuppresseurs, érythropoïétines, anti hypertenseurs et traitements symptomatiques.

Par ailleurs, les étudiants doivent maîtriser les indications et contre-indications, les grands principes, les modalités de mise en œuvre et de suivi de l'hémodialyse, la dialyse péritonéale et la transplantation rénale ainsi que leurs complications.

L'enseignement sera réalisé avec des cours présentiels et à distance et des enseignements interactifs avec jeux de rôle.

Validation : L'évaluation sera effectuée en continue par validation de QCM à la fin de chaque cours par e-learning. Une évaluation des connaissances sera effectuée à la fin de l'enseignement avec un dossier progressif avec 15 QCM et 20 QCM de questions isolées.

UE Clinique (14 ECTS)

Responsables : Matthias Buchler, MC Boussier

Objectif : L'objectif de l'enseignement est de permettre aux étudiants de mener un entretien sur l'évaluation de qualité de vie, de repérer des facteurs de risque de dégradation de la fonction rénale et des facteurs de risque cardio-vasculaire, de savoir expliquer aux patients les principes de l'épuration extra-rénale (hémodialyse et dialyse péritonéale) et de la transplantation rénale.

Les compétences à acquérir au cours de cet enseignement sont l'application des connaissances dans des situations cliniques. L'étudiant doit utiliser des notions de sémiologie pour être capable de détecter les maladies rénales. Il doit également être capable d'évaluer l'état de santé global du patient et de détecter les signes d'alerte devant conduire à une consultation médicale, et identifier les critères de gravité. Il doit savoir interpréter les examens complémentaires. A partir de ces éléments, il doit être capable d'orienter le malade et d'établir un projet de soins.

L'étudiant doit être capable de rester en contact avec les patients et de pouvoir leur expliquer la maladie rénale. Les différentes prises en charge de l'insuffisance rénale stade 5 doivent être connues à savoir le traitement conservateur, l'hémodialyse, la dialyse péritonéale et la transplantation rénale

L'enseignement sera effectué en partie à distance avec des cours en ligne et en présentiel avec des cours magistraux et des cas cliniques.

Validation : L'évaluation sera effectuée en continu par validation de QCM à la fin de chaque cours par e-learning et à la fin du 3^{ème} semestre par un dossier progressif de 15 QCM et 30 QCM isolées.

UE Parcours de Santé (4 ECTS)

Responsables : Martin Planchais, Martine Hervoil

Objectif : L'objectif de l'enseignement est l'acquisition de connaissances du parcours de la maladie rénale chronique, de la prévention et du dépistage de maladie rénale à tous les stades et la complémentarité des traitements de l'insuffisance rénale au stade 5.

Les compétences à acquérir sont la conception et la mise en place d'action de prévention et d'éducation thérapeutique. Les méthodes d'évaluation de la qualité de vie doivent être acquises. L'étudiant devra être capable de mener des entretiens individuels et collectifs avec les patients et leur entourage. L'étudiant doit connaître le rôle de chacun des intervenants dans la prise en charge de patient et participer activement à la coordination du réseau de soins, notamment ville-hôpital, en collaboration avec le médecin traitant. Cet accompagnement doit intégrer une approche personnalisée et adaptée aux souhaits, aux problématiques médicales, sociales et professionnelles du patient et à son mode de vie.

L'enseignement sera effectué en partie par des cours à distance et en partie par des cours présentiels avec jeux de rôle et cours magistraux.

Validation : L'évaluation sera effectuée par mise en situation avec jeux de rôle (simulation de situations cliniques) et un dossier progressif de 15 QCM.

4EME SEMESTRE

UE Stage 2 d'une durée de 4 mois (24 ECTS) :

Responsables de stage pour la Mention pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires : Christian Lavigne, Cécile Angoulvant, Francine Herbreteau

Responsables de stages pour la mention oncologie et hémato-oncologie : Mario Campone et Cécile Kanitzer

Responsables de stages pour la mention maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale : Matthias Büchler et MC Boussier

Responsables de stage pour la mention psychiatrie, santé mentale : Bénédicte Gohier, Vincent Camus, P. Gaillard, Catherine Derrien

Dans le domaine d'intervention étudié, le stage a pour objet de développer les compétences requises pour l'exercice d'infirmier en pratique avancée dans les rôles suivants⁶ :

- la clinique ;
- le conseil, la consultation ;
- l'éducation ;
- le leadership ;
- la recherche.

Les objectifs du stage sont de :

- savoir évaluer une situation clinique et mettre en œuvre des actions à visée de conclusion clinique ou thérapeutique dans le cadre de la pratique avancée
- développer ses capacités réflexives en questionnant les sciences infirmières et les sciences contributives à l'exercice professionnel dans la réalisation des activités suivantes :
- développer la posture professionnelle attendue dans le cadre de la pratique avancée

Encadrement et évaluation :

Le stage est effectué sous la supervision d'un maître de stage qui favorise l'acquisition des compétences et l'autonomie progressive des stagiaires.

Un carnet de stage identifie les objectifs transversaux et spécifiques du stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation.

Deux fois une semaine positionnées en regard des congés scolaires permettront à l'étudiant une prise de recul par rapport à ses acquis en stage. Il pourra y positionner des congés.

L'évaluation du stage est réalisée par un jury composé au moins d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins un infirmier ou infirmier en pratique avancée et d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil.

Cette évaluation porte notamment sur les compétences transversales et spécifiques attendues.

Des actions d'information et/ou formation sur le contenu de la formation IPA seront réalisées auprès des structures d'accueil et des professionnels de santé agréés.

Les terrains de stages seront déclinés spécifiquement pour chaque mention, la responsabilité des stages sera assurée par les responsables des différentes mentions.

Les situations-types à rencontrer, spécifiques à la mention, seront définies par le comité de stage. Ce dernier choisira ces lieux selon les mêmes critères que pour le stage de 1^{ère} année. L'objectif est de permettre à chaque étudiant de construire son projet professionnel : cabinet médicaux prioritairement de médecine générale, maison de santé, hôpital.

⁶ En référence au décret En référence à l'Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée

Le suivi de stage sera assuré par les co-tuteurs de l'étudiant et les responsables de stage. Ces derniers pourront solliciter le référent pédagogique si besoin.

La validation de stage sera décidée selon une grille de compétences prenant en compte l'assiduité, le savoir être de l'étudiant et sa capacité à prendre en charge les situations spécifiques de la mention.

Un temps d'analyses des pratiques avec débriefing des stages est prévu à la fin du semestre 2.

UE Mémoire (6 ECTS)

Responsables : Christian Lavigne, Cécile Angoulvant, Laurent Lamargot, Christophe Hourieux, Fabienne Kwocz, Jean Denis Aubry, Virginie Merlet

Les étudiants seront encouragés à définir le plus tôt possible un sujet de mémoire et à proposer un directeur de mémoire. Ils devront rédiger un dossier normé, présentant succinctement les grandes questions du projet de recherche et les grandes phases de développement pour y répondre, en lien avec l'encadrement par le directeur de mémoire. Une expertise par les comités de stages des deux universités permettra de vérifier la faisabilité et la solidité du travail de recherche ; d'orienter l'étudiant (bibliographie, expertise méthodologique, design d'études...), tant d'un point de vue du sujet que de l'encadrement proposé. Ces comités rendront un avis/appréciation validant avec ou sans modification(s) la poursuite du projet de mémoire.

La préparation du mémoire débutera dès le 3ème semestre sous la forme de plusieurs demi-journées dédiées à la présentation collectivement au sein de la promotion des différents projets. Ceci permettra à chaque étudiant d'apprendre de l'expérience des autres étudiants de la promotion, de mettre en application les acquis des UEs de Santé Publique, UE méthodes de travail et UE Recherche.

Les mémoires seront encadrés par des enseignants chercheurs (mémoire de recherche ou bibliographique) ou par une infirmière ayant une expérience de recherche (analyse de pratique, analyse critique s'appuyant sur l'expérience clinique). En cas de questions et de difficultés en lien avec le mémoire de recherche, les étudiants et les directeurs de mémoire seront encouragés à contacter le référent enseignant de l'étudiant désigné en début de formation (voir chapitre suivant / Dispositifs d'accompagnement ...).

VII – DISPOSITIF d'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR (accompagnement des étudiants)

Un référent enseignant sera désigné (par le comité pédagogique) pour chaque étudiant parmi l'équipe pédagogique de la formation. Ce référent pourra être librement contacté en cas de questions ou difficultés rencontrées par l'étudiant pendant la formation.

Toutefois, le référent et l'étudiant devront établir un planning de rencontres, avec au minimum une rencontre en début d'année, une avant le stage pour définir les objectifs spécifiques individuels du stage, une (stage de 2 mois de la première année) à deux (stage de 4 mois de la deuxième année) rencontres pendant le stage pour s'assurer de la conformité du stage vis à vis des attentes, et après le stage (1h par rencontre, soit un tutorat de 4h minimum par étudiant et par an).

Chaque étudiant disposera d'un Portfolio permettant de suivre l'acquisition de ses compétences en stage. Cet outil sera renseigné par l'étudiant sous couvert de l'avis des co-tuteurs et permettra d'alimenter les échanges entre le référent et l'étudiant lors des suivis pédagogiques.

VIII - DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS PAR LES APPRENANTS

Dans le cadre de l'amélioration de la formation, les deux premières années de formation de la première promotion feront l'objet d'une attention particulière en s'appuyant sur :

- l'évaluation formalisée faite par les étudiants, des UE et des lieux de stage,
- les remarques/retour des établissements et structures partenaires,
- les réflexions et axes d'améliorations proposés par les instances de la formation (conseil de surveillance, comité de pilotage, comités pédagogiques et de stages).

Les outils utilisés seront des questionnaires en ligne permettant une réponse anonyme de chaque personne ou structure.

IX - PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Par ordre alphabétique :

AMBROSINO Florence

IDEL coordination de parcours complexes - Membre du comité de pilotage du GiC RéPASI de l'ANFIIDE (Réseau de la Pratique Avancée en Soins Infirmiers).

ANGOULVANT Cécile

Médecin généraliste installée depuis 15 ans en milieu rural en Sarthe, actuellement en maison de santé pluri-professionnelle de 20 professionnels de santé. Enseignement sous la forme de groupe d'échange et analyse de pratiques depuis 2011. Organisatrice et animatrice de formation continue depuis 2011. Maître de conférence associée depuis 2016 au département de médecine générale d'Angers, en co-responsabilité de l'organisation des stages ambulatoires. Thématiques de recherche sur l'organisation des soins de premier recours et pluri-professionnalité.

ANGOULVANT Théodora

PU-PH, Pharmacologie fondamentale et clinique, addictologie. Groupe Innovation et Ciblage Cellulaire (GICC), Faculté de Médecine, Tours.

AUBRY Jean Denis

Cadre supérieur de santé et coordonnateur pédagogique en tant qu'adjoint du directeur à l'IFSI-IFAS de Blois, Attaché à l'équipe de recherche Éducation-Éthique-Santé de l'Université de Tours, présidence du Comité d'Entente Régional du CEFIEC Centre Val-de-Loire.

AUTHIER Cécile

IDE depuis 15 ans. 10 ans en diabétologie-nutrition dont 5 ans IDE ETP (délégation de tâches, animations d'ateliers). Actuellement IDE coordinatrice à l'Unité Transversale d'Education Thérapeutique du CHU d'Angers - Diplôme Universitaire : DU ETP. Participation aux enseignements de l'Attestation Universitaire ETP par la Simulation en Santé, et en formation initiale (IFSI, école de puériculture, Département de pharmacie).

AUTRET Erwan

Enseignant d'anglais à la faculté de Santé depuis 2015 auprès de groupes d'étudiants de médecine, pharmacie, maïeutique mais aussi en master destiné aux futurs cadres de santé - IFCS. Enseignement à distance de préparation à la LCA. Participation à la rédaction d'un article scientifique.

BARBEROUSSE Michel

Enseignant depuis 2002 et licencié en informatique. Enseignant en culture numérique depuis 2016 au sein des formations de PluriPASS, médecine, pharmacie, maïeutique mais aussi depuis 2017 à l'IFCS.

BIRMELE Béatrice

Médecin, docteur en philosophie et en sciences de la vie, PH au CHU de Tours, directrice de l'Espace de Réflexion Ethique Région Centre Val de Loire, chargé de cours à l'UFR Médecine de l'université de Tours, membre de l'équipe de recherche EA 7505 de l'université de Tours.

BOURON-LEGRAND Frédérique

Coordinatrice de l'équipe pédagogique de l'IFSI du CHU d'Angers, expérience d'une vingtaine d'années de cadre de santé formateur plus particulièrement sur les enseignements de sciences humaines, pharmacologie, calculs de doses, processus infectieux et initiation à la recherche, maîtrise de sociologie université Paris Descartes.

BOUSSIER Marie Christine

FF Cadre de santé – Service d'Hémodialyse – Centre Hospitalier Régional d'Orléans, Référente éducation : Hémodialyse à domicile, Autodialyse, Dialyse Péritonéale, Aphérèse, Tuteur pour les étudiants Infirmiers (grade licence).

BOUVARD Béatrice

Praticien hospitalier en rhumatologie au CHU d'Angers depuis 2013 et Professeur des universités depuis 2016. Coordination et enseignement de la pathologie ostéo-articulaire aux étudiants en médecine, en pharmacie, en maïeutique et aux élèves infirmiers de la faculté de santé d'Angers. Activité de recherche portant sur le tissu osseux (remodelage, qualité) et les ostéoporoses secondaires au sein du laboratoire Groupe d'Etudes sur le Remodelage Osseux et les bioMatériaux (UPRES EA 4658) de l'université d'Angers.

BREDELOUX Pierre

Docteur en Pharmacie et Maître de Conférence en Pharmacologie à la Faculté de Pharmacie de Tours depuis 2008. Enseignement de la Pharmacologie au cours des études pharmaceutiques, scientifiques et auprès des étudiants en Soins Infirmiers de Tours, Bourges et Vierzon (UE 2.11). Activité de recherche portant sur les veines pulmonaires et la fibrillation auriculaire (EA 7349, laboratoire STIM, groupe PCCV).

BÜCHLER Matthias

PU-PH, Responsable de l'unité de Transplantation Rénale au CHU de Tours. Responsable du DIU Transplantation d'organe. Assesseur du Doyen de la Faculté de Médecine, responsable des Relations Internationales.

CAILLE Agnès

MCU/PH, Centre d'Investigation Clinique, Méthodologie - Gestion des études cliniques, unité de recherche SPHERE, Université de Tours-CHRU Bretonneau Tours.

CALAIS Gilles

PUPH, PCME du CHU de TOURS, radiothérapeute.

CAMPONE Mario

PUPH, DG de l'ICO, oncologue médical.

CAMUS Vincent

PU-PH de Psychiatrie d'Adulte, chef de service de la Clinique Psychiatrique Universitaire au CHRU de TOURS, coordinateur régional du DES de Psychiatrie, coordinateur inter-régional du DES de Psychiatrie, responsable pédagogique des DU de Psychiatrie Générale, Psychopathologie de la Personne Âgée, Expertise Psychiatrique, responsable du Département de Sciences Humaines et Sociales à la faculté de médecine de Tours.

CAPITAIN Olivier

MCU, ICO, oncologue médical.

DROUET Mireille

IDE clinicienne, ICO. Mémoire de Master 2 SCI : "Etude pilote d'évaluation de la consultation d'une infirmière de pratiques avancées auprès de patients avec un cancer se présentant en ambulatoire pour la prescription d'une chimiothérapie". Cours en soins infirmiers spécifiques en cancérologie pour les IDEL (DPC).

ESPINET Arnaud

Infirmier Anesthésiste diplômé d'état (IADE) depuis 2006 et investi dans la formation initiale des étudiants infirmiers auprès des IFSI de Saumur et Angers. Intervenant dans le cadre des Simulation in Healthcare Summer School d'angers pour le compte de l'Université auprès des étudiants étrangers lors d'activités procédurales en anglais intitulée "blood collection and perfusion".

FEAUX Carole

Directeur des Soins, directrice de l'IFSI-IFAS au CHRU de Tours, titulaire d'un diplôme universitaire d'hygiène et d'un diplôme universitaire de qualité, mon parcours professionnel m'a amenée à occuper un poste de directeur de la qualité et de la gestion des risques dans un centre hospitalier. Je présidais également la Commission des Usagers. J'ai alors eu l'opportunité de piloter trois démarches de certification HAS, trois auto-évaluations dans le domaine médico-social. Membre du comité stratégique de l'OMEDIT Centre, j'ai ainsi pu contribuer à la validation d'outils nationaux destinés à l'élaboration du guide HAS pour la prise en charge médicamenteuse.

FOUGERE Bertrand

PUPH, Médecine interne gériatrique, CHRU de Tours. Il a comme thématique de recherche depuis plusieurs années la prévention de la perte d'autonomie de la personne âgée et le maintien des capacités intrinsèques. Il s'intéresse plus spécifiquement au repérage précoce des syndromes gériatriques (fragilité, sarcopénie, troubles cognitifs, ...). Dans ce contexte, il travaille en lien étroit avec tous les acteurs des soins premiers (médecins généralistes, pharmaciens d'officine, IDE, ...). Il a coordonné un projet (étude FAP) dont l'objectif était d'implémenter en soins primaires une IDE formée pour réaliser des évaluations gériatriques au sein des cabinets de médecine générale. Il a également participé à la formation d'infirmières libérales dans le cadre d'un protocole de délégation de tâches.

GOHIER Bénédicte

PU-PH, Responsable de l'enseignement de la psychiatrie et de l'addictologie aux étudiants en médecine des 2e et 3e cycle, aux étudiants des IFSI de Angers, Cholet et Saumur. Chef du service de psychiatrie et d'addictologie au CHU d'Angers et d'un secteur du Centre de Santé Mentale Angevin (CESAME). Activités de recherche autour des troubles de l'humeur, de la dépression et du suicide, en particulier sur les aspects neuropsychologiques au sein du Laboratoire de Psychologie des Pays de Loire (UPRES EA 4638) de l'Université d'Angers.

GUILLAUME Catherine

Infirmière DE, directeur de l'IFSI de Cholet

GYAN Emmanuel

PUPH, CHU TOURS, Hématologue.

HERBRETEAU Francine

Pratique infirmière durant 23 ans dans plusieurs spécialités hospitalières puis cadre de santé en unité de soins. Actuellement formatrice/coordinatrice de l'équipe et du programme de 2ème année à l'IFSI. Cadre de santé et formatrice au centre de simulation All'Sims - DU de simulation en santé. Co-construction de plusieurs programmes pluriprofessionnels en formation initiale et continue.

HOURIOUX Christophe

PU-PH, Unité inserm U1259 « Morphogenèse et Antigénicité du VIH et des Virus des Hépatites », Laboratoire d'anatomie pathologique, unité de Biologie cellulaire, CHRU Bretonneau. Conseillé scientifique de l'institut de formation des techniciens de laboratoire en biologie médicale. Responsable de la commission en charge de l'universitarisation des professions paramédicales, au sein du collegium Santé Centre Val de Loire.

KANITZER Cécile

Directeur des soins depuis 2004, actuellement en poste à l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO). Titulaire d'un DESS Innovation Sociale et Conduite du changement, d'un DEA Sciences du travail, d'un titre d'ingénieur de la faculté de Créteil et d'une maîtrise en gestion de la santé. Titulaire de la fonction publique hospitalière depuis 1986, contributive de la réglementation de l'exercice en pratique avancée dans le cadre des fonctions de conseillère paramédicale pour la FHF de 2014 à 2018.

KWOCZ Fabienne

Directeur de soins, coordinatrice générale des instituts de formation paramédicale du CHU de Tours et directrice de l'institut de formation des cadres de santé, mon parcours professionnel m'a conduit à alterner mon expérience entre des établissements de soins et des instituts de formation paramédicale. Titulaire d'un Doctorat en Sciences de l'éducation, membre de l'équipe de recherche EES Education, Ethique, Santé (EA 7505 EES) de l'université de Tours, je suis également chargée de cours en Master 2 dans le département des Sciences de l'éducation et de la formation à l'université de Tours.

LAMARGOT Laurent

Actuellement en formation à l'EHESP de Rennes, il exerce les fonctions de formateur à l'IFSI du Centre Hospitalier du Mans. Sur un plan universitaire, il exerce des fonctions de maître de conférences associé à l'Université du Mans en Sciences de Gestion, plus spécifiquement en Management. Co-directeur d'une thèse doctorale (soutenance prévue de l'Habilitation à Diriger des Recherches) en lien avec l'impact de la robotique dans les soins sur les professionnels de santé.

LAVIGNE Christian

Professeur associé de médecine interne, possède une expertise dans la prise en charge de patients avec maladie chronique et polyopathie. Ses travaux de recherche portent notamment sur la sécurisation des prescriptions médicamenteuses chez le sujet âgé polyopathie et le développement de la conciliation médicamenteuse du patient hospitalisé, en lien avec le pharmacien d'officine et le médecin traitant.

LEBEAU Jean Pierre

Médecin généraliste, Responsable du département de médecine générale, Tours.

LINASSIER Claude

PUPH, CHU TOURS, oncologue médical.

MERGNAC Dominique

Actuellement, cadre formateur à l'IFSI du CHRU de Tours, coordinatrice d'année, responsable de la gestion des stages, correspondante ERASMUS. Titulaire d'une Licence Sciences Sanitaires et Sociales et d'un Master 2 en Sciences de l'éducation, j'ai participé à un groupe de recherche piloté pour la Faculté de Sciences de l'Éducation de Tours sur « Education–Ethique-Santé » dans le cadre du projet européen EURE K (Compétences Clés Européennes) à la demande de l'Union Européenne.

MERLET Virginie

M.Sc. "Sciences Cliniques en Soins Infirmiers", Cadre formateur CRf Centre/Val de Loire, DU en soins "Santé Mentale". Travail de recherche sur les impacts des représentations des prises de substances psychoactives chez les étudiants en soins infirmiers de 18 à 25 ans.

MEUNIER Anne

Cadre de santé référent sur l'IFSI d'Angers pour le développement du service sanitaire. Formation et DU Epidémiologie et Santé Publique UFR Santé Angers (Pr Fanello).

NDABU LUBAKI Julia

Médecin de Santé Publique, Structure Régionale d'Appui (SRA) à la qualité des soins et à la sécurité des patients QUALIRIS Centre Val de Loire.

NOUBLANCHE Frédéric

Infirmier depuis 2006 puis cadre de santé depuis 2018. Investigateur principal de programme de recherche paramédicale national. Pilote d'un living lab hospitalier pour la promotion de l'innovation technologique en service de soin. Doctorant sur la relation de la personne âgée avec des troubles du comportement et les nouvelles technologies.

O'SULLIVAN Kayleigh

D'origine irlandaise, enseignante à l'université d'Angers depuis 2008, et à la faculté de santé depuis 2015. Anime des cours d'anglais médical dans les domaines de médecine, pharmacie et maïeutique. Depuis deux ans participe également aux formations du CHU, notamment à l'IFSI et à l'IFCS. En collaboration avec Erwan Autret, offre des formations d'anglais médical avec des cours médicaux à distance complétés par des séances interactives et axées sur l'oral en présentiel.

PAVAGEAU Delphine

IDE clinicienne, ICO. Formation bases de la chimiothérapie (2018) : Rôle de l'IPA en ambulatoire, modalités d'administration des chimiothérapies : examen clinique, graduation des toxicités, signes d'évolutivité, besoins en soins de support, examens complémentaires, interprétation des bilans sanguins, coopération médicale, pré-prescriptions. Sujet de travail du Certificat d'Approfondissement de la Démarche Clinique Infirmière (2016) : Comment proposer des soins innovants grâce au raisonnement clinique et apporter une réflexion sur les limites d'action : récurrence d'un cancer du sein et anxiété ; récurrence d'un glioblastome, gestion des troubles cognitifs et accompagnement des aidants.

PETIT Sonia

Cadre de santé formateur à l'IFSI de Blois. Référente des enseignements de psychiatrie et des soins relationnels pour les apprenants paramédicaux. Pratique technopédagogique : simulation en santé et e-learning. Pratique infirmière en

psychiatrie dans des institutions privées et publiques, en ambulatoire, en liaison et aux urgences. Master 2 en ingénierie des médias pour l'éducation (Poitiers), Master 1 en ingénierie des services de santé (Marne-La-Vallée), Attestations de formation en simulation (Poitiers) et de suivi de MOOC sur l'e-santé et les "serious game"(FUN).

PLANCHAIS Martin

Assistant-Spécialiste dans le Département de Néphrologie-Dialyse-Transplantation du CHU d'Angers

RAMOND-ROQUIN Aline

Chef de clinique au Département de Médecine Générale d'Angers depuis 2011, chercheur au sein de l'équipe Ester (Epidémiologie en Santé au Travail et Ergonomie), Inserm U1085 et Professeure associée au Département de Médecine de Famille de l'Université de Sherbrooke, Québec, Canada.

RUIZ Christophe

Médecin généraliste, Département universitaire de médecine générale, Tours.

SIMONAZZI Rudy

Cadre de santé paramédical, Infirmier DE, titulaire d'un Master 1 en Sciences de l'éducation et de la formation et d'un Master 1 en Promotion et gestion de la santé. Mon parcours professionnel m'a amené à occuper des postes en psychiatrie adulte et pédopsychiatrie. Par ailleurs, j'ai exercé, en qualité d'infirmier DE dans des services intra et extra-hospitalier de psychiatrie adulte et en unité intersectorielle gérontopsychiatrique.

THOMAS Céline

IDE clinicienne, ICO, faisant-fonction d'IPA depuis 2014 pour la coordination de parcours en neuro-oncologie et parcours complexe au sein de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest. Titulaire d'un M2 depuis 2014 en coordination de parcours complexe, d'un DU en soins palliatifs de 2011.

URBAN Thierry

PUPH, CHU ANGERS, pneumologue

X - ETABLISSEMENTS ET STRUCTURES PARTENAIRES PRINCIPAUX DE CETTE FORMATION

Ces établissements et structures sont impliqués dans les comités pédagogiques et le comité de stages

- Les départements de médecine générale de chaque faculté
- L'Institut de Cancérologie de l'Ouest
- Le CHU d'Angers
- L'IFSI Angers
- Le CHU de Tours
- L'IFPS de Tours
- L'IFSI de la Croix Rouge (IRFSS Centre, Chambray les Tours)

XI - AVIS DES INSTANCES

Validation par la commission de la formation et de la vie universitaire :

- Tours 6 février 2019
- Angers 4 mars 2019

Validation par le conseil d'administration de l'université :

- Tours 4 mars 2019
- Angers 7 mars 2019

X – ANNEXES

ANNEXE I : Principales publications des enseignants

ANNEXE II : Répartition des volumes horaires par UE (document joint)

ANNEXE III : Organisation générale de l'enseignement (document joint)

ANNEXE I : Principales publications des enseignants

BOUVARD Béatrice

- Bouvard B, Chatelais J, Soulié P, Hoppé E, Saulnier P, Capitain O, Mege M, Mesgouez-Nebout N, Jadaud E, Abadie-Lacourtoisie S, Campone M, Legrand E. Osteoporosis treatment and 10 years' oestrogen receptor+ breast cancer outcome in postmenopausal women treated with aromatase inhibitors. *Eur J Cancer* 2018;101:87-94
- Bouvard B, Soulié P, Hoppé E, Georgin-Mege M, Royer M, Mesgouez-Nebout N, Lassalle C, Cellier P, Jadaud E, Abadie-Lacourtoisie S, Tuchais C, Vinchon-Petit S, Audran M, Chappard D, Legrand E. Fracture incidence after three years of aromatase inhibitor therapy. *Annals of Oncology* 2014 25:843-7
- Bouvard B, Hoppé E, Soulié P, Georgin Meige M, Lassalle C, Gourdin A, Laffitte A, Lévasseur R, Audran M, Chappard D, Legrand E. High prevalence of vertebral fracture in women with breast cancer starting aromatase inhibitor therapy. *Annals of Oncology* 2012; 23:1151-6
- Bouvard B, Abed E, Yéléhé-Okouma M, Bianchi A, Mainard D, Netter P, Jouzeau JY, Lajeunesse D, Reboul P. Hypoxia and vitamin D differently contribute to leptin and dickkopf-related protein 2 production in human osteoarthritic subchondral bone osteoblasts. *Arthritis Res Ther.* 2014;16:459
- Bouvard B, Mabillean G, Legrand E, Audran M, Chappard D. Micro and macroarchitectural changes at the tibia after botulinum toxin injection in the growing rat. *Bone* 2012;50:858-64

BREDELOUX Pierre

- Pasqualin C, Yu A, Malécot CO, Gannier F, Cognard C, Godin-Ribuot D, Morand J, Bredeloux P, Maupoil V. Structural heterogeneity of the rat pulmonary vein myocardium: consequences on intracellular calcium dynamics and arrhythmogenic potential. *Sci Rep* (2018) 8(1):3244.
- Bredeloux P, Findlay I, Maupoil V. A TTX sensitive resting Na⁺ permeability contribute to the catecholaminergic automatic activity in rat pulmonary vein. *J Cardiovasc Electrophysiol* (2015) 26: 311-319.
- Bredeloux P, Cavelier F, Dubuc I, Vivet B, Costentin J, Martinez J. Synthesis and biological effects of c(Lys-Lys-Pro-Tyr-Ile-Leu-Lys-Lys-Pro-Tyr-Ile-Leu) (JMV2012), a new analogue of neurotensin that crosses the blood-brain barrier. *J Med Chem* (2008) 51, 1610-1616.
- Bredeloux P, Dubuc I, Costentin J. Comparisons between bupropion and dexamphetamine in a range of in vivo tests exploring dopaminergic transmission. *Br J Pharmacol* (2007) 150, 711-719.
- Bredeloux P, Costentin J, Dubuc I. Interactions between NTS2 neurotensin and opioid receptors on two nociceptive responses assessed on the hot plate test in mice. *Behav Brain Res* (2006) 175, 399-407.

CALAIS Gilles

- Stereotactic radiation therapy in the strategy of treatment of metastatic renal cell carcinoma: A study of the Getug group. Meyer E, Pasquier D, Bernadou G, Calais G, Maroun P, Bossi A, Theodore C, Albiges L, Stefan D, de Crevoisier R, Hennequin C, Lagrange JL, Grellard JM, Clarisse B, Licaj I, Habrand JL, Carrie C, Joly F. *Eur J Cancer*. 2018;98:38-47.
- Reirradiation of gliomas under stereotactic conditions: Prognostic factors for survival without relapse or side effects, a retrospective study at Tours regional university hospital (France). Lévy S, Chapet S, Scher N, Debbi K, Ruffier A, Bernadou G, Pointreau Y, Calais G. *Cancer Radiother*. 2017;21(8):759-765.
- Very accelerated radiotherapy or concurrent chemoradiotherapy for N3 head and neck squamous cell carcinoma: Pooled analysis of two GORTEC randomized trials. Tao Y, Aupérin A, Graff P, Lapeyre M, Grégoire V, Maingon P, Geoffrois L, Verrelle P, Calais G, Gery B, Martin L, Alfonsi M, Deprez P, Bardet E, Pignon T, Rives M, Sire C, Bourhis J. *Oral Oncol*. 2017 Aug;71:61-66.
- A large French multicenter retrospective series of T1-T2N0 vocal cords carcinomas treated with exclusive irradiation. Robert A, Pointreau Y, Janoray G, Bardet É, Fesneau M, Garaud P, Chapet S, Lafond C, Dupuis O, Calais G. *Cancer Radiother*. 2017;21(4):286-290.
- Cetuximab Pharmacokinetics Influences Overall Survival in Patients With Head and Neck Cancer. Pointreau Y, Azzopardi N, Ternant D, Calais G, Paintaud G. *Ther Drug Monit*. 2016;38(5):567-72.
- Long-term Results of a Multicenter Randomized Phase III Trial of Induction Chemotherapy With Cisplatin, 5-fluorouracil, ± Docetaxel for Larynx Preservation. Janoray G, Pointreau Y, Garaud P, Chapet S, Alfonsi M, Sire C, Jadaud E, Calais G. *J Natl Cancer Inst*. 2015;108(4). pii: djv368.

CAMPONE Mario

- Pharmacokinetic drug evaluation of abemaciclib for advanced breast cancer. Robert M, Frenel JS, Bourbouloux E, Berton Rigaud D, Patsouris A, Augereau P, Gourmelon C, Campone M. *Expert Opin Drug Metab Toxicol*. 2018.
- UNICANCER-PACS08 randomised phase III trial of adjuvant treatment with FEC100 and then either docetaxel or ixabepilone in patients with early-stage, poor prognosis Campone M, Lacroix-Triki M, Roca L, Spielmann M, Wildiers H, Cottu P, Kerbrat P, Levy C, Desmoulins I, Bachelot T, Winston T, Eymard JC, Uwer L, Duhoux FP, Verhoeven D, Jaubert D, Coeffic D, Orfeuvre H, Canon JL, Asselain B, Martin AL, Lemonnier J, Roché H. *UCBG 2-08: 5-year efficacy results from the breast cancer*. *Eur J Cancer*. 2018;103:184-194.
- Emerging PARP inhibitors for treating breast cancer Robert M, Patsouris A, Frenel JS, Gourmelon C, Augereau P, Campone M. *Expert Opin Emerg Drugs*. 2018;23(3):211-221.
- Buparlisib plus fulvestrant versus placebo plus fulvestrant for postmenopausal, hormone receptor-positive, human epidermal growth factor receptor 2-negative, advanced breast cancer : Overall survival results from BELLE-2. Campone M, Im

SA, Iwata H, Clemons M, Ito Y, Awada A, Chia S, Jagiełło-Gruszfeld A, Pistilli B, Tseng LM, Hurvitz S, Masuda N, Cortés J, De Laurentiis M, Arteaga CL, Jiang Z, Jonat W, Le Mouhaër S, Sankaran B, Bourdeau L, El-Hashimy M, Sellami D, Baselga J. *Eur J Cancer*. 2018;103:147-154.

- Comment on "How the evolution of multicellularity set the stage for cancer". Jézéquel P, Campone M. *Br J Cancer*. 2018;119(1):133-134.

CAMUS Vincent

- Farooq, R. K., A. Tanti, S. Ainouche, S. Roger, C. Belzung and V. Camus (2018). "A P2X7 receptor antagonist reverses behavioural alterations, microglial activation and neuroendocrine dysregulation in an unpredictable chronic mild stress (UCMS) model of depression in mice." *Psychoneuroendocrinology* 97: 120-130.
- Desmidt, T., F. Andersson, B. Brizard, P. A. Dujardin, J. P. Cottier, F. Patat, J. P. Remenieras, V. Gissot, W. El-Hage and V. Camus (2018). "Ultrasound Measures of Brain Pulsatility Correlate with Subcortical Brain Volumes in Healthy Young Adults." *Ultrasound Med Biol* 44(11): 2307-2313.
- Desmidt, T., F. Andersson, B. Brizard, J. P. Cottier, F. Patat, V. Gissot, C. Belzung, W. El-Hage and V. Camus (2018). "Cerebral blood flow velocity positively correlates with brain volumes in long-term remitted depression." *Prog Neuropsychopharmacol Biol Psychiatry* 81: 243-249.
- Zambrowski, O., E. Tavernier, E. H. Souied, T. Desmidt, A. Le Gouge, D. Bellicaud, B. Cochener, N. Limousin, C. Hommet, E. Autret-Leca, P. J. Pisella and V. Camus (2017). "Sleep and mood changes in advanced age after blue-blocking (yellow) intra ocular lens (IOLs) implantation during cataract surgical treatment: a randomized controlled trial." *Aging Ment Health*: 7: 1-6.
- Desmidt, T., B. Brizard, P. A. Dujardin, R. Ternifi, J. P. Remenieras, F. Patat, F. Andersson, J. P. Cottier, E. Vierron, V. Gissot, K. Kim, H. Aizenstein, W. El-Hage and V. Camus (2017). "Brain Tissue Pulsatility is Increased in Midlife Depression: a Comparative Study Using Ultrasound Tissue Pulsatility Imaging." *Neuropsychopharmacology* 42(13): 2575-2582.

CAPITAIN Olivier

- Prolonged perioperative thoracic epidural analgesia may improve survival after cytoreductive surgery with hyperthermic intraperitoneal chemotherapy for colorectal peritoneal metastases: A comparative study. Lorimier G, Seegers V, Coudert M, Dupoirion D, Thibaudeau E, Pouplin L, Lebrec N, Dubois PY, Dumont F, Guérin-Meyer V, Capitain O, Campone M, Wernert R. *Eur J Surg Oncol*. 2018;44(11):1824-1831.
- Chemotherapy of metastatic hepatoid adenocarcinoma: Literature review and two case reports with cisplatin etoposide Simmet V, Noblecourt M, Lizée T, Morvant B, Girault S, Soulié P, Capitain O. *Oncol Lett*. 2018;15(1):48-54.
- A multicenter phase II study of personalized FOLFIRI-cetuximab for safe dose intensification. Boisdrion-Celle M, Metges JP, Capitain O, Adenis A, Raoul JL,

Lecomte T, Lam YH, Faroux R, Masliah C, Poirier AL, Berger V, Morel A, Gamelin E. *Semin Oncol.* 2017;44(1):24-33.

- Prevention of 5-fluorouracil-induced early severe toxicity by pre-therapeutic dihydropyrimidine dehydrogenase deficiency screening: Assessment of a multiparametric approach. Boisdrion-Celle M, Capitain O, Faroux R, Borg C, Metges JP, Galais MP, Kaassis M, Bennouna J, Bouhier-Leporrier K, Francois E, Baumgaertner I, Guerin-Meyer V, Cojocararu O, Roemer-Becuwe C, Stampfli C, Rosenfeld L, Lecomte T, Berger V, Morel A, Gamelin E. *Semin Oncol.* 2017;44(1):13-23.
- Exclusive concurrent radiochemotherapy for advanced head and neck cancers with 'fractionated' 5-fluorouracil and cisplatin. Peyraga G, Linot B, Yossi S, Gustin P, Rousseau D, Septans AL, Breheret R, Laccourreye L, Rives P, Capitain O. *Anticancer Drugs.* 2017;28(2):213-221.

FOUGERE Bertrand

- Fougère B, Oustric S, Delrieu J, Chicoulaa B, Escourrou E, Rolland Y, Nourhashémi F, Vellas B and FAP group. Implementing the assessment of cognitive function and frailty into primary care: data from FAP study pilot. *J Am Med Dir Assoc.* 2017 ; 18 : 47 - 52.
- Fougère B, Lagourdette C, Abele P, Resnick B, Rantz M, Lai CKY, Qian C, Moyle W, Vellas B, Morley JE. Involvement of Advanced Practice Nurse in the Management of Geriatric Conditions: examples from different countries. *J Nutr Health Aging.* 2018. 22 : 463-470.
- Fougère B, Morley JE, Decavel F, Nourhashémi F, Abele P, Resnick B, Rantz M, Lai CKY, Moyle W, Pédra M, Chicoulaa B, Escourrou E, Oustric S, Vellas B. Development and Implementation of the Advanced Practice Nurse Worldwide with an Interest in Geriatric Care. *J Am Med Dir Assoc.* 2016 ; 17 : 782 - 88.
- Fougère B, Vellas B, Delrieu J, Sinclair AJ, Wimo A, Herman CJ, Fillit H, Gauthier S, Oustric S. The Road Ahead To Cure And Prevent Alzheimer's Disease: Implementing Prevention into Primary care. *J Prev Alz Dis* 2015 ; 2 : 199 - 211.
- Fougère B, Cesari M, Arai H, Woo J, Merchant RA, Flicker L, Cherubini A, Bauer JM, Vellas B, Morley JE. Involving primary care health professionals in geriatric assessment. *J Nutr Health Aging.* 2018;22(5):566-568

GYAN Emmanuel

- Dyserythropoiesis evaluated by RED score and hepcidin/ferritin levels predicts response to erythropoietin in lower risk myelodysplastic syndromes. Park S, Kosmider O, Maloisel F, Drenou B, Chapuis N, Lefebvre T, Karim Z, Puy H, Alary AS, Ducamp S, Verdier F, Bouilloux C, Rousseau A, Jacob MC, Debliquis A, Charpentier A, Gyan E, Anglaret B, Leyronnas C, Corm S, Slama B, Cheze S, Laribi K, Amé S, Rose C, Lachenal F, Toma A, Pica GM, Carre M, Garban F, Mariette C, Cahn JY, Meunier M, Herault O, Fenaux P, Wagner-Ballon O, Bardet V, Dreyfus F, Fontenay M. *Haematologica* 2018

- n-3 Polyunsaturated fatty acids induce acute myeloid leukemia cell death associated with mitochondrial glycolytic switch and Nrf2 pathway activation. Picou F, Debeissat C, Bourgeais J, Gallay N, Ferrié E, Foucault A, Ravalet N, Maciejewski A, Vallet N, Ducrocq E, Haddaoui L, Domenech J, Héroult O, Gyan E. *Pharmacol Res.* 2018;136:45-55.
- Bendamustine and rituximab in elderly patients with low-tumour burden follicular lymphoma. Results of the LYSA phase II BRIEF study. Gyan E, Sonet A, Brice P, Anglaret B, Laribi K, Fruchart C, Tilly H, Araujo C, Soubeyran P, Gonzalez H, Morineau N, Nicolas-Virelizier E, Ghesquières H, Salles B, Bouabdallah R, Orfeuvre H, Fahri J, Couturier O, Xerri L, Feugier P; Lymphoma Study Association (LYSA). *Br J Haematol.* 2018;183:76-86.
- Malnutrition in Patients With Cancer: Comparison of Perceptions by Patients, Relatives, and Physicians-Results of the NutriCancer2012 Study. Gyan E, Raynard B, Durand JP, Lacau Saint Guily J, Gouy S, Movschin ML, Khemissa F, Flori N, Oziel-Taieb S, Bannier Braticovic C, Zeanandin G, Hebert C, Savinelli F, Goldwasser F, Hébuterne X; NutriCancer2012 Investigator Group. *JPEN J Parenter Enteral Nutr.* 2018;42:255-260.
- Carmustine replacement in intensive chemotherapy preceding reinjection of autologous HSCs in Hodgkin and non-Hodgkin lymphoma: a review. Damaj G, Cornillon J, Bouabdallah K, Gressin R, Vigouroux S, Gastinne T, Ranchon F, Ghésquières H, Salles G, Yakoub-Agha I, Gyan E. *Bone Marrow Transplant.* 2017;52:941-949.

GOHIER Bénédicte

- Sex-specific effects of COMT Val158Met polymorphism on corpus callosum structure: A whole-brain diffusion-weighted imaging study. El-Hage W, Cléry H, Andersson F, Filipiak I, Thiebaut de Schotten M, Gohier B, Surguladze S. *Brain Behav.* 2017 Aug 9;7(9)
- Cubo, E ; Ramos-Arroyo, MA ; Martinez-Horta, S ; Martínez-Descalls, A ; Calvo, S ; Gil-Polo, C , Clinical manifestations of intermediate allele carriers in Huntington disease., *Neurology*, 2016, 87, 571-8
- Brunault, P ; Gohier, B ; Ducluzeau, PH ; Bourbao-Tournois, C ; Frammery, J ; Réveillère, C & al , [The psychiatric, psychological and addiction evaluation in bariatric surgery candidates: What should we assess, why and how?], *Presse Med*, 2016, 45, 29-39
- Baer, E ; Barré, C ; Fleury, C ; de Montchenu, C ; Garré, JB ; Lerolle, N & al , Mechanical ventilation as an indicator of somatic severity of self-poisoning: implications for psychiatric care and long-term outcomes., *Br J Psychiatry*, 2016, 208, 280-5
- Adjeroud, N ; Besnard, J ; El Massioui, N ; Verny, C ; Prudean, A ; Scherer, C & al , Theory of mind and empathy in preclinical and clinical Huntington's disease., *Soc Cogn Affect Neurosci*, 2016, 11, 89-99

- Gohier, B ; Senior, C ; Radua, J ; El-Hage, W ; Reichenberg, A ; Proitsi, P & al , Genetic modulation of the response bias towards facial displays of anger and happiness., *Eur. Psychiatry*, 2014, 29, 197-202
- Radua, J ; El-Hage, W ; Monté, GC ; Gohier, B ; Tropeano, M ; Phillips, ML & al , COMT Val158Met × SLC6A4 5-HTTLPR interaction impacts on gray matter volume of regions supporting emotion processing., *Soc Cogn Affect Neurosci*, 2014, 9, 1232-8
- El-Hage, W ; Zelaya, F ; Radua, J ; Gohier, B ; Alsop, DC ; Phillips, ML & al , Resting-state cerebral blood flow in amygdala is modulated by sex and serotonin transporter genotype., *Neuroimage*, 2013, 76, 90-7
- El-Hage, W ; Phillips, ML ; Radua, J ; Gohier, B ; Zelaya, FO ; Collier, DA & al , Genetic modulation of neural response during working memory in healthy individuals: interaction of glucocorticoid receptor and dopaminergic genes., *Mol. Psychiatry*, 2013, 18, 174-82
- Gohier, B ; Senior, C ; Brittain, PJ ; Lounes, N ; El-Hage, W ; Law, V & al , Gender differences in the sensitivity to negative stimuli: cross-modal affective priming study., *Eur. Psychiatry*, 2013, 28, 74-80

HERBRETEAU Francine

- Herbreteau, F et Granry, JC. (2017). La simulation en santé, état des lieux et cadre de développement. *Revue Soins, Mars* (n°813), pp. 22-24.
- Herbreteau, F et Benscri, N. (2017). Simulation en santé et interprofessionnalité en formation initiale : Projet SimuPL. *Revue Soins, Mars* (n°813), pp. 48-49.
- Herbreteau, F et Granry, JC. (2014). La simulation, un outil d'apprentissage en devenir. *Revue de l'infirmière, Octobre* (n°204), pp. 14-16.
- Hureaux, J et Herbreteau, F. (2014). Formation par la simulation : étude pilote sur l'accueil des parents par une équipe de réanimation pédiatrique. *Archives de Pédiatrie*, 21, pp. 1316-1321. In : Psiuk, T. dir. (2011). *Plans de soins types et chemins cliniques : 19 situations prévalentes*. Paris, France : ELSEVIER / MASSON. pp. 56 à 70

HOURIOUX Christophe

- The Replacement of 10 Non-Conserved Residues in the Core Protein of JFH-1 Hepatitis C Virus Improves Its Assembly and Secretion. Etienne L, Blanchard E, Boyer A, Desvignes V, Gaillard J, Meunier JC, Roingeard P, Hourieux C. *PLoS One*. 2015 Sep 4;10(9):e0137182. doi: 10.1371/journal.pone.0137182. eCollection 2015.
- Chimeric hepatitis B virus/hepatitis C virus envelope proteins elicit broadly neutralizing antibodies and constitute a potential bivalent prophylactic vaccine. Beaumont E, Patient R, Hourieux C, Dimier-Poisson I, Roingeard P. *Hepatology*. 2013 Apr;57(4):1303-13. doi: 10.1002/hep.26132. Epub 2013 Mar 14.
- Viral sequence variation in chronic carriers of hepatitis C virus has a low impact on liver steatosis. Depla M, d'Alteroche L, Le Gouge A, Moreau A, Hourieux C, Meunier JC, Gaillard J, de Muret A, Bacq Y, Kazemi F, Avargues A, Roch E, Piver

E, Gaudy-Graffin C, Giraudeau B, Roingeard P. PLoS One. 2012;7(3):e33749. doi: 10.1371/journal.pone.0033749. Epub 2012 Mar 29.

- Ultrastructural and quantitative analysis of the lipid droplet clustering induced by hepatitis C virus core protein. Depla M, Uzbekov R, Hourieux C, Blanchard E, Le Gouge A, Gillet L, Roingeard P. Cell Mol Life Sci. 2010 Sep;67(18):3151-61. doi: 10.1007/s00018-010-0373-z. Epub 2010 Apr 27.
- Rapid and durable molecular response of refractory T-cell large granular lymphocyte leukemia after alemtuzumab treatment. Monjanel H, Hourieux C, Arbion F, Colombat P, Lissandre S, Regner MP, Senecal D. Leuk Res. 2010 Aug;34(8):e197-9. doi: 10.1016/j.leukres.2010.01.019. Epub 2010 Mar 7.

LAVIGNE Christian

- Mastocytosis among elderly patients: a multicenter retrospective French study on 53 patients. Rouet A, Aouba A, Damaj G, Soucié E, Hanssens K, Chandesris MO, Livideanu CB, Dutertre M, Durieu I, Grandpeix-Guyodo C, Barète S, Bachmeyer C, Soria A, Frenzel L, Fain O, Grosbois B, de Gennes C, Hamidou M, Arlet JB, Launay D, Lavigne C, Arock M, Lortholary O, Dubreuil P, Hermine O, Georgin-Lavialle S. Medicine (Baltimore). 2016;95:e3901.
- Energy requirements in hospitalized elderly people. Alix E, Berrut G, Bore M, Bouthier-Quintard F, Buia JM, Chlala A, Cledat Y, d'Orsay G, Lavigne C, Levasseur R, Mouzet JB, Ombredanne MP, Salle A, Gaillard C, Ritz P. J Am Geriatr Soc. 2007;55(7):1085-9.
- Accident hémorragique sous antagonistes de la vitamine K (AVK) : adaptation de la détermination de l'international normalized ratio (INR) dans les hypertriglycémies majeures. Miot S, Tessier Marteau A, Simard G, Lavigne C. Rev Med Interne. 2010 Jan;31:60-2.
- Risk factors of occult malignancy in patients with unprovoked venous thromboembolism. Robin P, Le Roux PY, Tromeur C, Planquette B, Prévot-Bitot N, Lavigne C, Pastre J, Merah A, Couturaud F, Le Gal G, Salaun PY. Thromb Res 2017;159:48-51.
- Thromboses inhabituelles et syndrome catastrophique des antiphospholipides. Lanéelle D, Urbanski G, Beucher A.B., Lavigne C. Réanimation 2013;22:501-509.

LINASSIER Claude

- Sunitinib Prior to Planned Nephrectomy in Metastatic Renal Cell Carcinoma: Angiogenesis Biomarkers Predict Clinical Outcome in the Prospective Phase II PREINSUT Trial. Mauge L, Mejean A, Fournier L, Pereira H, Etienne-Grimaldi MC, Levionnois E, Caty A, Abadie-Lacourtoisie S, Culine S, Le Moulec S, Linassier C, Théodore C, Ravaud A, Albiges L, Grine A, Tartour E, Milano G, Gille AS, Verkarre V, Helley D, Oudard S; PREINSUT study group. Clin Cancer Res. 2018;24(22):5534-5542.
- Brain Metastases from Adult Sarcoma: Prognostic Factors and Impact of Treatment. A Retrospective Analysis from the French Sarcoma Group (GSF/GETO). Chaigneau L, Patrikidou A, Ray-Coquard I, Valentin T, Linassier C,

Bay JO, Moureau Zabotto L, Bompas E, Piperno-Neumann S, Penel N, Alcindor T, Laigre M, Guillemet C, Salas S, Hugli A, Domont J, Sunyach MP, Lecesne A, Blay JY, Nerich V, Isambert N. *Oncologist*. 2018;23(8):948-955.

- Sunitinib Alone or after Nephrectomy in Metastatic Renal-Cell Carcinoma. Méjean A, Ravaud A, Thezenas S, Colas S, Beauval JB, Bensalah K, Geoffrois L, Thiery-Vuillemin A, Cormier L, Lang H, Guy L, Gravis G, Rolland F, Linassier C, Lechevallier E, Beisland C, Aitchison M, Oudard S, Patard JJ, Theodore C, Chevreau C, Laguerre B, Hubert J, Gross-Goupil M, Bernhard JC, Albiges L, Timsit MO, Lebret T, Escudier B. *N Engl J Med*. 2018 Aug 2;379(5):417-427.
- Age and factors associated with access and time to post-operative adjuvant chemotherapy in colon cancer: a French epidemiological study. Capsec J, Lefebvre C, Chupé F, Heitzmann P, Raveneau C, Dardaine-Giraud V, Sauger C, Lagasse JP, Kraft K, Linassier C, Dorval E. *J Gastrointest Oncol*. 2017;8(5):842-849.
- Patterns of relapse in poor-prognosis germ-cell tumours in the GETUG 13 trial: Implications for assessment of brain metastases. Loriot Y, Pagliaro L, Fléchon A, Mardiak J, Geoffrois L, Kerbrat P, Chevreau C, Delva R, Rolland F, Theodore C, Roubaud G, Gravis G, Eymard JC, Malhaire JP, Linassier C, Habibian M, Martin AL, Journeau F, Reckova M, Logothetis C, Laplanche A, Le Teuff G, Culine S, Fizazi K. *Eur J Cancer*. 2017;87:140-146.

NOUBLANCHE Frédéric

- C. Annweiler, F. Noublanche, C. Jaglin Grimonprez, Y. Bubien. Built environments for frail older adults : The now and next. *Maturitas* May 2018
- O. Beauchet, F. Noublanche, R. Simon, C. Launay. Falls Risk Prediction for Older Inpatients in Acute Care Medical Wards: Is There an Interest to Combine an Early Nurse Assessment and the Artificial Neural Network Analysis?. *The Journal of Nutrition Health and Aging* July 2017
- F. Noublanche, C. Annweiler. Hypovitaminosis D predicts more rapid and severe cognitive deterioration in ethnically diverse older adults with and without dementia. *BMJ journals* July 14, 2016 as 10.1136/eb-2016-10235
- F. Noublanche, R. Simon, F. Decavel, D. Lefort, C. Annweiler, O. Beauchet. Falls prediction in acute care units: preliminary results from a prospective cohort study. *J Am Geriatr Soc* 2014; 62: 1605-1607.
- J.M. Expert, F. Noublanche, F. Polliakoff, D. Caffier. Evaluation of magnetic capture for the detection of *Ralstonia solanacearum* in various substrates. *Bulletin OEPP/EPPO* June 2008.

PLANCHAIS Martin

Serum Magnesium after Kidney Transplantation: A Systematic Review. Garnier AS, Dubeau A, Planchais M, Subra JF, Sayegh J, Augusto JF. *Nutrients*, 2018 Jun;10(6).

RAMOND-ROQUIN Aline

- Ramond-Roquin A, Stewart M, Ryan BL, Richards M, Sussman J, Brown JB, Bouhali T, Bestard-Denommé L, Fortin M. The "Patient-centered coordination by a care team" questionnaire achieves satisfactory validity and reliability. *J Interprof Care*. 2018;17:1-12
- Ramond-Roquin A, Chouinard MC, Diallo B, Bouhali T, Provost S, Fortin M. Chronic Disease Prevention and Management (CDPM) programs in primary care: a realist synthesis of 6 programs in Quebec, Canada. *Can Fam Physician* (accepted)
- Fortin M, Ramond A, Boyd C, Almirall J. Chapter 11. Disease, comorbidity and multimorbidity. In Satariano W, Maus M. *Aging, place and health. A global perspective*. 2nd ed. Jones and Bartlette publishers. Sudbury, Massachusetts, 2017.
- Ramond-Roquin A, Pecquenard F, Schers H, Van Weel C, Oskam S, Van Boven K. Psychosocial, musculoskeletal and somatoform comorbidity in patients with chronic low back pain. Original results from the Dutch Transition Project. *Fam Pract* 2015 ;32(3):297-304
- Ramond-Roquin A, Bodin J, Sérazin C, Parot-Schinkel E, Ha C, Richard I, Petit Le Manach A, Fouquet N, Roquelaure Y. Biomechanical constraints remain major risk factors for low back pain. Results from a prospective cohort study in French male employees. *Spine J* 2015;15(4):559-69

THOMAS Céline

- Apport d'une IPA dans la prise en charge des patients en neuro-oncologie : Expérimentation à l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO) de Nantes » - Bulletin infirmier du cancer (BIC) mars 2019
- La coordination de parcours de soins en oncologie a l'institut de cancérologie de l'ouest (ICO) : un atout dans la prise en charge des patients identifiés complexes » - Revue de l'infirmière mars 2019

URBAN Thierry

- Spontaneous pneumothorax and lung emphysema in cannabis users. Underner M, Urban T, Perriot J, Peiffer G, Harika-Germaneau G, Jaafari N. *Rev Pneumol Clin*. 2018; 74:400-415.
- Use of time of a nurse involved in breaking the diagnosis of lung cancer and navigating patients in the healthcare system: Experience of an academic thoracic oncology ward. Hureauux J, Retailleau M, Georgeault A, Urban T. *Rev Mal Respir*. 2018 Nov 5. pii: S0761-8425(18)30332-2
- Thoracic and cutaneous sarcoid-like reaction associated with anti-PD-1 therapy: longitudinal monitoring of PD-1 and PD-L1 expression after stopping treatment. Paolini L, Blanchard S, Poli C , Urban T, Labarrière N, Pascale J, Hureauux J. *J Immunother Cancer*. 2018 ;13;6(1):52.
- "Addictive substances": A new thematic series. Underner M, Peiffer G, Urban T. *Rev Mal Respir*. 2018;35(6):589-591.
- Editorial Urban T.. *Rev Pneumol Clin*. 2017 Dec; 73(6):281-282.

Récapitulatif des demandes de modification des maquettes

Conseils de faculté du 23 mai et du 4 juillet 2019

LES LICENCES

1) Lettres

Maquette 2018-2019	Modifications demandées
L2	
EP3 Ancien français 12h TD (S3) EP4 Histoire de la langue : du moyen français au français classique 12h CM (S3)	EP3 <u>Histoire de la langue</u> 18h TD (S3) EP4 <u>Histoire de la langue : du moyen français au français classique</u> 12h CM (S3)

2) Espagnol

Maquette 2018-2019	Modifications demandées
L1-L2-L3	
MCC Session 1 et 2 Des Types d'épreuves ne sont pas précisées (E/O)	MCC Session 1 et 2 Précision du type d'épreuve (E/O)
MCC Linguistique (S3) 2ème session : O	MCC Linguistique (S3) 2ème session : E

3) Anglais

Maquette 2018-2019	Modifications demandées
L1-L2-L3	
MCC 2 ^{ème} session par Module	MCC 2 ^{ème} session par EP
Type d'épreuves O ou E	Type d'épreuves E ↔ O

LES MASTERS

1) PIPOL

Maquette 2018-2019	Modifications demandées
M2	
UE4. EP4.04 Langue étrangère (Autoformation CNED) Pas de précision du VH	UE4. EP4.04 Langue étrangère (Autoformation CNED) Suppression Autoformation CNED dans le descriptif et les MCC 12h TD

2) FILDS

Maquette 2018-2019	Modifications demandées
M2	
UE4. EP4.2 Langue étrangère (Autoformation CNED) Pas de précision du VH	UE4. EP4.2 Langue étrangère (Autoformation CNED) Suppression Autoformation CNED dans le descriptif et les MCC 12h TD

3) Etudes Culturelles

Maquette 2018-2019	Modifications demandées
M2	
Permutation semestrielle S9 Centres et périphéries S10 Médias, arts, cultures populaires	Permutation semestrielle S9 Médias, arts, cultures populaires S10 Centres et périphéries

4) Arts du spectacle

Maquette 2018-2019	Modifications demandées
M1-M2	
Stage M1 : 1 mois ; M2 : 4 mois	Stage M1 : 2 mois ; M2 : 3 mois

5) Préparation à l'agrégation de Lettres

Maquette 2018-2019	Modifications demandées
Préparation à l'écrit	
Grammaire et stylistique 16 ^e → 20 ^e 18h CM (x5)	Grammaire et stylistique 16 ^e → 20 ^e 16h CM (x5)
Question éthique + hors programme 20h CM	Question éthique + hors programme 20h TD
Version grecque LC Version latin LC 24h CM	Version grecque LC Version latin LC 36h CM (correction de maquette déjà payé ainsi)
Préparation à l'oral (disciplinaire)	
Littérature française 1 → 4 & 7 9h TD (x5)	Littérature française 1 → 4 & 7 9h CM (x5)
	Grammaire (ajout de cours) 12h TD
Préparation à l'oral (méthodologie)	
Langue Médiévale 3h TD	(Supprimé)
Grammaire et stylistique 16 ^e → 20 ^e 3h TD (x5)	(Supprimé)

1) Master SDL - LADL

Maquette 2018-2019	Modifications demandées
M1-M2	
UE 3 Language variation, change and constructions (S7)	UE3 Séminaire au choix de la liste des séminaires de l'UE 4 (S7)

Les Modules d'ouverture

3) Regards sur l'Italie

Ajout d'une option pour les étudiants souhaitant intégrer le master Italien-Histoire de l'art +
Changement MCC

Maquette 2018-2019	Modifications demandées
MCC 2 ^{ème} session : Ecrit	MCC 2 ^{ème} session : Oral
L3 – Option Histoire de l'art	
Lectures italiennes (S5) 12CM 12TD	Art augustéen (S5) 22CM
Patrimoines et cultures d'Italie (S6) 12CM 12TD	Les arts à Pompei (S6) 22CM

4) Langues et éducation

Maquette 2018-2019	Modifications demandées
Permutation annuelle (maquette transitoire) Littératures 2 : Littérature pour la jeunesse 2 La littérature de jeunesse pour découvrir une autre culture (S2) Littérature pour la jeunesse 3 : récits brefs & premières lectures (S4)	Permutation annuelle (maquette transitoire) Littérature pour la jeunesse 2 : récits brefs & premières lectures (S2) Littératures 2 : Littérature pour la jeunesse 3 La littérature de jeunesse pour découvrir une autre culture (S4)
L1	
Littératures 1 : littérature pour la jeunesse 1 : littérature orale & album pour enfant (S1) 20h TD	Littératures 1 : littérature pour la jeunesse 1 : littérature orale & album pour enfant (S1) 20h CM
Représentations et éducation 2 : Images de l'enfant (S1) 20h TD Descriptif : Ce cours propose aux étudiants d'analyser l'évolution de la représentation de l'enfant (l'enfant qu'on éduque, l'enfant qui apprend...) à travers une sélection de tableaux de la peinture européenne (et en particulier espagnole) à partir des 16 ^{ème} et 17 ^{ème} siècles.	Représentations et éducation 2 : Images de l'enfant (S1) 20h CM Descriptif : Ce cours propose aux étudiants d'analyser l'évolution de la représentation de l'enfant (l'enfant qu'on éduque, l'enfant qui apprend...)
Littératures 2 : Littérature pour la jeunesse 2 La littérature de jeunesse pour découvrir une autre culture (S2) 20h TD	Littératures 2 : Littérature pour la jeunesse 2 La littérature de jeunesse pour découvrir une autre culture (S4) 20h CM
Perspectives historiques sur l'éducation 1 : Enfance et éducation dans l'Antiquité romaine et au Moyen Âge (S2) 20h TD	Perspectives historiques sur l'éducation 1 : Enfance et éducation dans l'Antiquité romaine et au Moyen Âge (S2) 20h CM

L2	
Perspectives historiques sur l'éducation 2 : Histoire de l'école et des métiers de l'enseignement des Lumières au XXe siècle en Espagne et en France (S3) 20h TD	Perspectives historiques sur l'éducation 2 : Histoire de l'école et des métiers de l'enseignement en Europe des Lumières au XXe siècle (<u>France, Espagne, Allemagne</u>) (S3) 20h CM
Pratiques langagières et réflexivité 1 Ecrit – écritures 1 Ateliers d'écriture (S3) 20h TD	Pratiques langagières et réflexivité 1 Ecrit – écritures 1 Ateliers d'écriture (S3) 10h CM 10h TD
Littérature pour la jeunesse 3 : récits brefs & premières lectures (S4) 20h TD	Littérature pour la jeunesse 3 : récits brefs & premières lectures (S2) 20h CM
Représentations et éducation 3 Cinéma et éducation (S4) 20h TD	Représentations et éducation 3 Cinéma et éducation (S4) 20h CM



Modifications REGLEMENT 2019/2020

Année	UE / EP		Avant	Après	Commentaires
Licence Prof. CQBIO	UE 5	Conduite de projet	QP	CC 100 % pour la 1ère session et ET (écrit 1 h) pour la 2ème session	/
	UE 8	Suivi et entretien des équipements de contrôles analytiques	100 % ET	50 % ET (écrit 1 h 30) et 50 % CC pour les 2 sessions	/

**Modifications des MCC de Médecine.
Votées en conseil d'UFR le 5 septembre 2019**

DFGSM 2^{ème} année :

- Suppression du Service Sanitaire en L2
- Intégration des matières suivantes : Immunologie et Appareil locomoteur (auparavant en 3^{ème} année) du fait du Service Sanitaire réalisé en L3.
- Modifications de la répartition des ECTS suite à l'intégration des 2 matières
- A titre dérogatoire en 2019-2020 : Les étudiants de L2 inscrits en L2 en 2018-2019, qui redoubleront leur 2^{ème} année en 2019-2020 devront suivre les TD et le stage de Sesa en même temps que les L3 2019-2020.

DFGSM 3^{ème} année :

- Intégration du Service Sanitaire en L3
- A titre dérogatoire en 2019-2020, les étudiants de L3 redoublants n'auront pas à valider le Service Sanitaire.
- Modification du nombre de semaines du Stage de Médecine du fait de l'intégration du Service Sanitaire : passage de 6 à 5 semaines

DFASM 1^{ère} année :

- Introduction d'une UE garde à valider
- Introduction du contrôle continu dans l'UE Douleurs-Soins palliatifs

DFASM 2^{ème} année :

- Introduction d'une UE garde à valider
- Introduction du contrôle continu dans les UE : Affections psychiatrique, Vieillesse-Gériatrie et Cancérologie

DFASM 3^{ème} année :

- Modification des ECTS pour l'UE Garde du fait de la création d'UE Garde en 1^{ère} année et 2^{ème} année.

**CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES
DU DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MEDICALES
2019-2020**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- Vu la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi N° 71-557 du 12 juillet 1974 aménageant certaines de ses dispositions notamment son article 45 ;
- Vu le décret n° 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 23 juillet 1970 portant organisation du deuxième cycle des études médicales modifié par l'arrêté du 8 octobre 1971 et modifié par l'arrêté du 22 juillet 1980 ;
- Vu l'arrêté du 18 mars 1992 portant organisation du premier cycle et de la première année du deuxième cycle des études médicales ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- Vu l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé ;
- Vu la délibération du Conseil d'U.F.R. en sa séance du 1er octobre 2018 ;
- Vu la décision du Conseil d'administration de l'Université François Rabelais ;

A R R E T E

Deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

DFGSM2 – L2

TITRE 1^{er} - Dispositions générales

Le diplôme de formation générale en sciences médicales sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de santé, organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009 susvisé.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées chaque semestre à l'issue des enseignements qui y sont dispensés.

La validation des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs des unités d'enseignement permet l'acquisition des crédits européens correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

Enseignements théoriques				
N° UE	Libellé	Nb heures CM/ED/TP	ECTS	Semestre
Unités d'enseignement transversales				
/	Bio-pathologie : moyens d'exploration et illustrations	16	2	S3
/	Sémiologie générale	31	3	S3
/	Anglais (14h en présentiel + 6h au CRL)	14	2	S3-s4
Unités d'enseignement intégrées				
UE 7	Immunologie	40	4	
UE 10	Revêtement cutané	30	3	S3
UE 11	Système cardiovasculaire	48	5	S3
UE 12	Système neurosensoriel	64	7	S3
UE 2	Appareil locomoteur	38	5	S4
UE 3	Appareil respiratoire	43	5	S4
UE 6	Hormonologie reproduction	52	6	S4
UE 8	Nutrition	32	3	S4
UE 9	Reins et voies urinaires	42	5	S4
Total Enseignement théorique		374 h	50	

Enseignements pratiques			
Stage d'initiation aux soins infirmiers (4 semaines en juillet, août ou septembre)	150	4	/
Stage de chirurgie et anesthésie (4 semaines)	70	4	S3 ou S4
Service sanitaire (théorie et pratique)	60	/	S3 et S4
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1	12	1	S3 ou S4
Stage 2 jours auprès du praticien	16	1	S3 ou S4
Total Enseignements pratiques	308 h	10	

Enseignements complémentaires			
Les différents enseignements complémentaires (E.C., U.E.R.B., U.E.R.S.H.) sont détaillés dans un livret distribué en début d'année universitaire. Certains UEL de l'université peuvent être accessibles (se renseigner auprès de la scolarité). Deux enseignements complémentaires sont à effectuer au cours de l'année	40 à 50	/	S3 - S4
Total L2	722 à 732 h	60	

TITRE 2 – Modalités de contrôle des connaissances (cf annexe)

TITRE 3 – Session

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S3) en janvier et à la fin du 2^{ème} semestre (S4) en mai-juin, session de rattrapage en septembre pour le S3 et S4.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 4 – Validation

Enseignements théoriques	Les UE transversales et intégrées doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
Enseignements complémentaires	Validation prononcée par le jury sur proposition du responsable de chaque enseignement.
Stage d'initiation aux soins infirmiers	Le stage doit être validé par le Doyen sur la proposition des cadres infirmiers
Stage hospitalier de chirurgie	Le stage doit être validé par le Doyen sur proposition des chefs de service
Stage auprès d'un praticien	Le stage doit être validé par le Doyen sur proposition du département de médecine générale (DUMG)
Service sanitaire	Présence obligatoire aux ED + dossier projet – Validation par le jury
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1	Validation par le Doyen

La participation au contrôle continu, aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements complémentaires.

Le passage en L3 est autorisé avec une dette maximale de deux UE théoriques. Les UE théoriques devront être validées au plus tard à la fin du L3. Les stages ne peuvent pas faire l'objet d'une dette.

A titre dérogatoire en 2019-2020 : Les étudiants de L2 inscrits en L2 en 2018-2019, qui redoubleront leur 2^{ème} année en 2019-2020 devront suivre les TD et le stage de Sesa en même temps que les L3 2019-2020.

- ~~— dans chaque enseignement théorique un temps sera consacré au service sanitaire~~
- ~~— un étudiant redoublant pourra poursuivre la formation « service sanitaire » du L3 par anticipation.~~

Les étudiants qui n'ont pas obtenu la validation des enseignements complémentaires ou/et UE libres et/ou modules d'U.E.R.B., modules d'U.E.R.S.H. en L2 devront obligatoirement valider ces enseignements en L3.

TITRE 5 – Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour:

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
- Les enseignements complémentaires validés
- Les stages validés

TITRE 6 – Consultation des copies

La consultation des copies est un droit pour l'étudiant

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite à l'attention du Président du Jury dans les 15 jours francs qui suivent la publication des résultats. Le courrier sera déposé à la scolarité. Seul l'étudiant concerné a le droit de consulter ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au service de la scolarité

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFCSM2 - 2019-2020

Unités d'enseignements	1 ^{ère} session						Session de rattrapage			ECTS		
	Janvier			Mai-Juin			Septembre					
	Points	Nature	Durée **	Points	Nature	Durée **	Points	Nature	Durée**			
Enseignements Théoriques	UE transverse	Bio-pathologie: Moyens d'exploration et illustrations	20	E	0h30			20	E ou O*	0h30	2	
		Sémiologie générale	20	E	0h30			20	E ou O*	0h30	3	
		Anglais (par groupe)	20	CC		20	CC		20	E ou O*	1h30	2
	UE Intégrés	UE 11	Système cardiovasculaire	20	E	1h30			20	E ou O*	1h30	5
		UE 12	Système neurosensoriel	20	E	1h30			20	E ou O*	1h30	7
	UE 10	Revêtement cutané	20	E	1h00			20	E ou O*	1h00	3	
	UE 7	Immunologie	20	E	1h00			20	E ou O*	1h00	4	
	UE 3	Appareil respiratoire						20	E	1h30	5	
	UE 6	Hormonologie reproduction						20	E	1h00	6	
	UE 9	Reins et voies urinaires						20	E	1h30	5	
	UE 8	Nutrition						20	E	1h00	3	
	UE 2	Appareil locomoteur						20	E	1h30	5	

Enseignements complémentaires	DEUX MODULES A VALIDER									/
-------------------------------	------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	---

50

Enseignements pratiques	Stage hospitalier de chirurgie	A VALIDER									4
	Service sanitaire (tère-partie)	Présence-aux-ED-obligatoire-et-dossier-projet-à-rendre-pour-validation									7
	Stage d'initiation aux soins infirmiers : Stage de quatre semaines en continu et à temps plein sous la conduite des cadres infirmiers	A VALIDER									4
	AFGSU Niveau 1 - 2 jours à la faculté	A VALIDER									1
Stage de 2 jours chez un médecin généraliste	A VALIDER									1	
Total ECTS L2										10	

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné (maximum 10)

** durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

Troisième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

DFGSM3 – L3

TITRE 1^{er} - Dispositions générales

Le diplôme de formation générale en sciences médicales sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de santé, organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009 susvisé.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées chaque semestre à l'issue des enseignements qui y sont dispensés.

La validation des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs des unités d'enseignement permet l'acquisition des crédits européens correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

Enseignements théoriques				
N° UE	Libellé	ECTS	Nb d'heures CM/ED/TP	Semestre
UE 4	De l'agent infectieux à l'hôte	7	60 h	5
UE 5	Génétique médicale	4	32 h	
UE 7	Immunologie	5	40 h	
UE 13	Tissu sanguin	4	32 h	
/	Anglais (16h en présentiel et 6 h obligatoire au CRL)	3	22 h	5-6
UE 1	Appareil digestif	8	64 h	6
UE 2	Appareil locomoteur	5	38 h	
/	Bases traitements médicamenteux	2	16 h	
/	Biopathologie moléculaire, cellulaire et tissulaire	4	31 h	
/	Santé Société Humanité	4	36 h	
Module 1	Apprentissage de l'exercice médical	4	32 h	5
Total		50	409 h	

Enseignements pratiques			
Libellé	ECTS	Nb d'heures CM/ED/TP	Semestre
Stage de Médecine (5 semaines)	3	105 h	5-6
Stage Imagerie (2 semaines)	1	35 h	5-6
Service Sanitaire (3 semaines)	5	60	5-6
Sémiologie médicale	2	14 h	5-6
Sémiologie radiologique	1	14 h	5-6
Sémiologie chirurgicale	1	14 h	5-6
Total		10	182 h

Enseignements complémentaires			
Libellé	ECTS	Nb d'heures CM/ED/TP	Semestre
Les différents enseignements complémentaires (modules d'U.E.R.B., modules d'U E R.S.H) sont détaillés dans un livret distribué en début d'année universitaire.			
Certains UEL de l'université peuvent être accessibles (se renseigner auprès de la scolarité).		40 à 50 h	5-6
Deux enseignements complémentaires sont à effectuer au cours de l'année.			
Total		40 à 50 h	
Total du L3	60	631 à 641 h	

Dans chaque enseignement théorique un temps sera consacré au service sanitaire.

TITRE 2 – Modalités de contrôle des connaissances (Cf annexe)

TITRE 3 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S5) en janvier et à la fin du 2^{ème} semestre (S6) en mai-juin, session de rattrapage en septembre pour le S5 et S6.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 4 – Validation

Enseignements théoriques	Les UE transversales et intégrées doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
Enseignements complémentaires	Validation prononcée par le jury sur proposition du responsable de chaque enseignement.
Stages hospitaliers de Médecine et d'Imagerie	Les stages doivent être validés par le Doyen sur proposition des chefs de service
Enseignements pratiques de sémiologies médicale, radiologique et chirurgicale	Présence obligatoire pour la validation
Service sanitaire	1 ^{ère} session : Théorie : Evaluation par un examen écrit (80 % de la note) + élaboration d'un dossier projet en groupe (20 % de la note) Pratique : Validation du stage Session de rattrapage : Théorie : Examen écrit Pratique : Stage de rattrapage

La participation au contrôle continu, aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements complémentaires.

Pour l'UE transversale « Santé Société Humanité », les étudiants qui n'auront assisté à aucun cours, contrôle continu et présence obligatoire, ne pourront pas se présenter à la session de rattrapage.

La présence au cours d'anglais est obligatoire : les absences injustifiées sont limitées à deux.

Le passage en DFASM1 est autorisé si toutes les UE de L2 (dettes) et de L3 sont validées à la fin du L3 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires.

Validation du module 1 : note au moins égale à 10/20 (en cas d'échec ce module pourra être validé en DFASM1).

A titre dérogatoire en 2019-2020, les étudiants de L3 redoublants n'auront pas à valider le Service Sanitaire.

Le diplôme de formation générale en sciences médicales est délivré aux étudiants qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir les 180 crédits européens correspondant à la formation dispensée.

TITRE 5 – Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour:

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
- Les enseignements complémentaires validés
- Les stages validés

Mesures dérogatoires et non obligatoires : en cas de redoublement, un étudiant de L3 ajourné peut suivre des modules de DFASM1 par anticipation et sous certaines conditions. Cette mesure ne concerne que des étudiants redoublant pour une ou plusieurs matières de L3, et exclue *de facto* un étudiant ayant une dette de L2.

Le nombre de modules pouvant être anticipé est limité :

Pour le premier semestre :

- un étudiant n'ayant aucun module de L3 à repasser pourrait anticiper au mieux 2 modules de DFASM1,
- un étudiant ayant 1 module de L3 à repasser pourrait anticiper 1 module de DFASM1,
- un étudiant ayant 2 modules de L3 à repasser ne pourrait anticiper aucun module de DFASM1.

Les règles s'appliquent de la même manière pour le second semestre, les deux semestres étant considérés comme « indépendants ».

Les modules concernés par anticipation en DFASM1 sont l'Orl-Maxillo, la Dermatologie, l'Ophtalmologie, le module 4 (Handicap).

TITRE 6 – Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée au Président du Jury dans les 15 jours francs qui suivent la publication des résultats.

Seul l'étudiant concerné a le droit de consulter ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au service de la scolarité.

ANNEXE

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFGSM3 – 2019-2020

Unités d'enseignements		1 ^{ère} session						Session de rattrapage					
		Janvier		Mai-Juin		Septembre		Points	Nature	Durée **	ECTS		
		Points	Nature	Durée **	Points	Nature	Durée **						
Enseignements Théoriques	CF trans ver sées	Bases traitements médicamenteux											
		Bio-pathologiemoléculaire, cellulaire et tissulaire											
	UE Intégrées	Santé Société Humanité											
			UE 4 De l'agent infectieux à l'hôte	20	E+quitus de présence aux ED+ Validation des TP	1h30			20	E ou O*	0h30	2	
			UE 7 Immunologie	20	E	1h00			20	E ou O*	1h00	5	
			UE 5 Génétique médicale	20	E	1h00			20	E ou O*	1h00	4	
			UE 13 Tissu sanguin	20	E+quitus de présence aux ED	1h00			20	E ou O*	1h00	4	
		/	UE 2 Appareil locomoteur										
			/ Anglais (par groupe)	20	CC+ dossier				20	CC + dossier		3	
			UE 1 Appareil digestif										
	Module 1	Apprentissage de l'exercice médical		20	E	1h00							
	Enseignements complémentaires	Deux modules d'enseignements de SHS ou d'enseignement libres (UEL) ou du diplôme		DEUX MODULES A VALIDER									/

50

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné (maximum 10)

** durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

ANNEXE

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFGSM3 - 2019-2020

suite

Unités d'enseignements	1 ^{ère} session				Session de rattrapage		ECTS
	Janvier		Mai-Juin		Nature	Durée **	
	Nature	Durée **	Nature	Durée **			

Enseignements pratiques	Stage hospitalier d'imagerie	A VALIDER						2
	Stage de médecine générale	A VALIDER						4
	Service sanitaire	A VALIDER						5
	Sémiologie médicale					O		2
						A VALIDER		
	Sémiologie chirurgicale					O	20 mn	1
						A VALIDER		
	Sémiologie radiologique					O		1
	Microbiologie*					O		/
						E+ quitus 20 mn		
Parasitologie					O	+quitus	/	

* Ne pourront se présenter à la session de rattrapage que les étudiants ajournés à l'examen de fin de dernière séance

**CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES
DU DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES
2019-2020**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- Vu le code de la santé publique ;
- Vu le code de l'éducation, notamment le livre VI ;
- Vu le décret n° 84 -932 du 17 octobre 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue de diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier cycle et du deuxième cycle des études médicales ;
- Vu les délibérations du Conseil d'U.F.R. dans sa séance du 5 septembre 2019 ;
- Vu la décision du Conseil d'administration de l'Université François-Rabelais ;

A R R E T E

Première année du Diplôme de Formation Approfondi en Sciences Médicales

DFASM1 – MM1

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 12 périodes de stages (validant 24 ECTS) et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3 (validant 4 ECTS).

En DFASM1 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein sur une durée d'un demi-trimestre.

TITRE 2 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session, répartie en 3 périodes d'examen (décembre, mars et juin) et une session de rattrapage en août pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

La nature de la session de rattrapage peut être sous forme d'écrit ou d'oral sur décision de l'enseignant responsable de l'UE, et non plus exclusivement sous forme d'écrit. Les modalités d'examens seront portées à la connaissance de l'étudiant dans le mois qui suit la rentrée universitaire. A titre exceptionnel, sur proposition du jury

de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue au MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné (maximum 10).

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques	Les UE transversales et intégrées doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. Possibilité d'anticiper les ECTS des années postérieures.
Stages hospitaliers	Validation des stages

La participation aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.

Le passage en DFASM2 est autorisé avec une dette maximale de deux UE (hors enseignements optionnels). Les UE devront être validées au plus tard à la fin du DFASM2.

Le passage en DFASM3 est autorisé si toutes les UE de DFASM1 et de DFASM2 sont validées à la fin du DFASM2 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires.

Toute absence à une garde pendant l'année, entrainera la non-validation de l'UE garde, et pourra impliquer un redoublement.

TITRE 4 – Redoublement

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
 - Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
 - Les enseignements libres validés
- les étudiants doivent de nouveau accomplir 12 mois de stage incluant les congés et les stages dont la validation n'a pas été obtenue

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable

TITRE 5 – Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée au Président du Jury dans les 15 jours francs qui suivent la publication des résultats.

Seul l'étudiant concerné a le droit de consulter ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au service de la scolarité.

ANNEXE
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFASM1 2019/2020

	1 ^{ère} session												Session de rattrapage			ECTS
	Décembre			Mars			Juin			Août-Septembre						
	Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	Points	Nature*	Durée**				
Enseignements théoriques																
Cardiologie	20	E	1h15									20	E/O*	1h15	2	
ORL	20	CC+E	1 h									20	E/O*	1 h	2	
Stomato-chirurgie maxillo faciale	20	E	1 h									20	E/O*	1 h	2	
Pneumo	20	CC+E	1 h									20	E/O*	1 h	2	
Rhumato				20	E	1 h						20	E/O*	1 h	2	
Ortho				20	E	1 h						20	E/O*	1 h	2	
Dermatologie				20	CC+E	1 h						20	E/O*	1 h	2	
Ophthalmologie				20	E	1 h						20	E/O*	1 h	2	
Handicap				20	E	1 h						20	E/O*	1 h	2	
Douleurs soins palliatifs							20	CC + E	1 h			20	E/O*	1 h	2	
LCA							20	E	2h30			20	E/O*	2h30	3	
Immunologie							20	E	1 h			20	E/O*	1 h	2	
Hémato				20	CC+E	1 h						20	E/O*	1 h	2	
Gastro				20	CC+E	1 h						20	E/O*	1 h	2	
															29	

Enseignements pratiques										4 périodes						8
Stages hospitaliers																1
Gardes																38
Total ECTS																

Enseignements libres																2 à 12
Stage M1 Recherche/ UERSHM médecine Générale/ M2 médecine Humanitaire/ Stage à l'étranger/ Formateurs AFGSU/ Engagement citoyen																

Enseignements complémentaires																
C21 niveau 2 "métiers de la santé"																2
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2																2
Thèmes prioritaires																/

Les épreuves des unités transversales regrouperont deux matières l'une à la suite de l'autre, les sujets étant distribués en même temps

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné (maximum 10)

** durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

Deuxième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM2 – MM2

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 12 périodes de stages (validant 24 ECTS) et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3 (validant 4 ECTS).

En DFASM2 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein sur une durée d'un demi-trimestre.

TITRE 2 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session, répartie en 3 périodes d'examen (décembre, mars et juin) et une session de rattrapage en août pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

La nature de la session de rattrapage peut être sous forme d'écrit ou d'oral sur décision de l'enseignant responsable de l'UE, et non plus exclusivement sous forme d'écrit. Les modalités d'examens seront portées à la connaissance de l'étudiant dans le mois qui suit la rentrée universitaire. A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue au MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné (maximum 10).

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques	Les UE transversales et intégrées doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
Enseignements libres	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. Possibilité d'anticiper les ECTS des années postérieures.
Stages hospitaliers	Validation des stages

La participation aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.

Le passage en DFASM3 est autorisé si tous les enseignements de DFASM1 et de DFASM2 sont validés à la fin du DFASM2 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires.

Toute absence à une garde pendant l'année, entrainera la non-validation de l'UE garde, et pourra impliquer un redoublement.

TITRE 4 – Redoublement

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
 - Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
 - Les enseignements libres validés
- les étudiants doivent de nouveau accomplir 12 mois de stage incluant les congés et les stages dont la validation n'a pas été obtenue.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable

TITRE 5 – Consultation des copies

La consultation des copies est un droit pour l'étudiant

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite à l'attention du Président du Jury dans les 15 jours francs qui suivent la publication des résultats. Le courrier sera déposé à la scolarité.

Seul l'étudiant concerné a le droit de consulter ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au service de la scolarité

Modalités de Contrôles des Connaissances

MM2

ANNEXE : CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFASM2 2019/ 2020

	1 ^{ère} session						Session de rattrapage			ECTS
	Décembre		Mars		Juin		Août-Septembre			
	Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	Points	Nature*	Durée**	
Enseignements théoriques										
Pathologies infectieuses	20	CC+E	1 h				20	E/O*	1 h	2
Affections gynécologiques et obstétricales	20	E	2 h				20	E/O*	1 h	3
Affections du nourrisson et de l'enfant	20	E	1 h				20	E/O*	1 h	3
Urologie				20	E	1 h				
Néphrologie				20	E	1 h				
LCA				20	E	2 h				
Endocrino/Diabétologie/Nutrition				20	E	1 h				
Bon usage du médicament – Module 10							20	E/O*	1 h	2
Affection psychiatrique							20	E/O*	1 h	2
Vieillessement-Gériatrie							20	CC+E	1 h	2
Cancérologie							20	CC+E	1 h	2
Affections de l'appareil Neurologique/Neuro-Chirurgie							20	CC+E	30 mn	1
Module ECNI	20	CC					20	E/O*	1 h	2
				20	CC		20	E/O*	3h	5
										33

Enseignements pratiques	4 périodes		ECTS
Stages hospitaliers	Présence obligatoire à toutes les gardes attribuées		8
Gardes			1
Total ECTS			42

Enseignements libres	ECTS
Stage M1 Recherche/ UERSH/ M2 Médecine Générale/ M3 Médecine Humanitaire/ Stage à l'étranger/ Formateurs AF-GSU/ Engagement citoyen**	2 à 12

Enseignements complémentaires	ECTS
CCI niveau 2 "métiers de la santé"	2
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2	2
Thèmes prioritaires	/

Les épreuves des unités transversales regrouperont deux matières l'une à la suite de l'autre, les sujets étant distribués en même temps

* Eou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

** durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

Les épreuves sont diffusées à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées par l'équipe pédagogique en cours d'année
ANNEXE : CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFASM2 2019/ 2020

Enseignements théoriques	1 ^{ère} session												Session de rattrapage			ECTS
	Décembre			Mars			Juin			Août-Septembre						
	Points	Epreuves	Nature	Durée	Points	Epreuves	Nature	Durée	Points	Epreuves	Nature*	Durée**				
Pathologies infectieuses	20	CC 30% + E : 2 DP + 16 QRM	CC+E	1 h					20	2 DP + 16 QRM	E/O*	1 h	2			
Affections gynécologiques et obstétricales	20	1h Gyneco – 2 DP + 16 QRM 1h Obstétrique – 2 DP + 16 QRM	E	2 h					20	2 DP + 16 QRM	E/O*	1 h	3			
Affections du nourrisson et de l'enfant	20	2 DP + 16 QRM	E	1 h					20	2 DP + 16 QRM	E/O*	1 h	3			
Urologie					20	2 DP + 16 QRM	E	1 h	20	2 DP + 16 QRM	E/O*	1 h	2			
Néphrologie					20	2 DP + 16 QRM	E	1 h	20	2 DP + 16 QRM	E/O*	1 h	2			
LCA					20	Analyse d'un article qui peut être en anglais (15 QRM)	E	2 h	20	Analyse d'un article qui peut être en anglais (15 QRM)	E/O*	2 h	3			
Endocrinologie/Diabétologie/Nutrition					20	2 DP + 16 QRM	E	1 h	20	2 DP + 16 QRM	E/O*	1 h	4			
Bon usage du médicament – Module 10					20	40 à 46 QRM sous forme de QRM et DP ou 1/2 DP ou que QRM	E	1 h	20	40 à 46 QRM sous forme de QRM et DP ou 1/2 DP ou que QRM	E/O*	1 h	2			
Affection psychiatrique					20	CC 30 % + E : 2 DP + 16 QRM	CC+E	1 h	20	2 DP + 16 QRM	E/O*	1 h	2			
Vieillessement-Gériatrie					20	CC 20% + E : 2 DP + 16 QRM	CC+E	1 h	20	2 DP + 16 QRM	E/O*	1 h	2			
Cancérologie					20	CC 10% + E : 20 QRM	CC+E	30 mn	20	20 QRM	E/O*	30 mn	1			
Affections de l'appareil Neurologique/Neuro-Chirurgie					20	2 DP + 16 QRM	E	1 h	20	2 DP + 16 QRM	E/O*	1 h	2			
Module ECNI	20	Contrôle continu	CC		20	Contrôle continu	CC		20	Ecrit	E/O*	3h	5			
													33			

Enseignements pratiques	4 périodes		Total ECTS
Stages hospitaliers	Présence obligatoire à toutes les gardes attribuées		
Gardiés			1
			42

Enseignements libres	Ecrit ou Oral ou Pratique		2 à 12
Stage M1 Recherche UERSH/ Médecine Générale/ Médecine Humanaire/ Stages à l'étranger/ Forumeurs AF-GSU/ Engagement citoyen**	Ecrit ou Oral ou Pratique		

Enseignements complémentaires	A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2		2
C21 niveau 2 "métiers de la santé"	A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2		
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2	A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2		2
Thèmes prioritaires	A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2		/

Les épreuves des unités transversales regrouperont deux matières l'une à la suite de l'autre, les sujets étant distribués en même temps	1 DP = 12 à 15 QRM 1/2 DP = 6 à 7 QRM	

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné (maximum 10)

** durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

Deuxième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM2 – MM2

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 12 périodes de stages (validant 24 ECTS) et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3 (validant 4 ECTS).

En DFASM2 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein sur une durée d'un demi-trimestre.

TITRE 2 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session, répartie en 3 périodes d'examen (décembre, mars et juin) et une session de rattrapage en août pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

La nature de la session de rattrapage peut être sous forme d'écrit ou d'oral sur décision de l'enseignant responsable de l'UE, et non plus exclusivement sous forme d'écrit. Les modalités d'examens seront portées à la connaissance de l'étudiant dans le mois qui suit la rentrée universitaire. A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue au MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné (maximum 10).

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques	Les UE transversales et intégrées doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
Enseignements libres	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. Possibilité d'anticiper les ECTS des années postérieures.
Stages hospitaliers	Validation des stages

La participation aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.

Le passage en DFASM3 est autorisé si tous les enseignements de DFASM1 et de DFASM2 sont validés à la fin du DFASM2 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires.

Toute absence à une garde pendant l'année, entrainera la non-validation de l'UE garde, et pourra impliquer un redoublement.

TITRE 4 – Redoublement

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
 - Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
 - Les enseignements libres validés
- les étudiants doivent de nouveau accomplir 12 mois de stage incluant les congés et les stages dont la validation n'a pas été obtenue.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable

TITRE 5 – Consultation des copies

La consultation des copies est un droit pour l'étudiant

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite à l'attention du Président du Jury dans les 15 jours francs qui suivent la publication des résultats. Le courrier sera déposé à la scolarité.

Seul l'étudiant concerné a le droit de consulter ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au service de la scolarité

Troisième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM3 – MM3

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 12 périodes de stages (validant 24 ECTS) et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3 (validant 4 ECTS).

Pour le choix des stages de DFASM3, les notes prises en compte pour effectuer le classement des étudiants sont les notes des épreuves communes écrites de 1^{ère} session de DFASM1 et de DFASM2

TITRE 2 – Contrôle des connaissances – cf annexe

Seuls seront autorisés à s'inscrire à l'examen classant national, les étudiants de DFASM3 ayant validé le CCC et l'UE Urgence/Réanimation/Toxicologie, et les 12 ECTS des enseignements libres.

Le résultat de l'examen classant national ne pourra être entériné qu'après validation de la totalité des stages afférents au DFASM3.

TITRE 3 - Validation

Minimum 10/20 à l'épreuve du CCC et à l'UE Urgence/Réanimation/Toxicologie, pas de compensation possible.

TITRE 4 - Redoublement

En cas de redoublement, les étudiants doivent à nouveau effectuer 12 mois de stage.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable

TITRE 5 – Consultation des copies

La consultation des copies est un droit pour l'étudiant

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite à l'attention du Président du Jury dans les 15 jours francs qui suivent la publication des résultats. Le courrier sera déposé à la scolarité.

Seul l'étudiant concerné a le droit de consulter ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au service de la scolarité

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFASM3 2019/2020

Enseignements théoriques	1 ^{ère} session		Session de rattrapage			ECTS	
	Points	Nature	Durée	Points	Nature		Durée
	CCC	20	CC+O		20		O
Module : Urgence/Réanimation/Thérapeutique	20	E	1 h 30	20	E	1 h 30	6
							14

Enseignements pratiques	
Stages hospitaliers	4 périodes
Gardes	25 gardes minimum à effectuer sur l'ensemble du DFASM
Total ECTS	24

Enseignements libres	
Stage M1 Recherche/ UERSH/ Médecine Générale/ Médecine Humanitaire/ Stage à l'étranger/ Formateurs AFGSU/ Engagement citoyen**	Ecrit ou Oral ou Pratique
	Ecrit ou Oral ou Pratique
	2 à 12

1. DFSGMa2 :

- **UE 15 Démarche de recherche :**

Ajout d'un oral à l'examen de 1^{ère} et 2^{ème} session.

Augmentation du temps d'épreuve de 30 à 45 mn du fait de l'oral

2. DFGSMa3 :

- **UE 10 Santé Publique :**

Passage du temps d'épreuve de 1^{ère} session de 30mn à 1h

- **UE 15 Démarche de recherche :**

Ajout d'un oral à l'examen de 2^{ème} session.

Augmentation du temps d'épreuve de 30 à 45 mn du fait de l'oral et instauration d'un CC à 50%

- **UE 5 Génétique Médicale :**

Epreuve de 2^{ème} session à l'écrit ou à l'oral à la demande de Mme Toutain. La mise en place d'une épreuve orale est laissée à l'appréciation du responsable d'UE en fonction du nombre d'étudiants en 2^{ème} session.

3. FASMa1 :

- **UE 1 Obstétrique :**

Ajout d'un oral à l'examen de 1^{ère} et 2^{ème} session pour préparer les étudiants à l'oral de fin de Master 2.

- **UE 15 Recherche :**

Epreuve de 2^{ème} session à l'écrit ou à l'oral selon l'épreuve validée par l'étudiant en 1^{ère} session.

- **UE 10 Santé Publique :**

Chaque étudiant-e en maïeutique réalise le service sanitaire des étudiants en santé en FASMa1.

La validation du service sanitaire des étudiants en santé est obligatoire pour le passage en FASMa2.

4. FASMa2 :

Pour les UE1 Obstétrique, UE2 Pédiatrie, UE3 gynécologie :

En 1^{ère} session :

Introduction d'un CC sur S9-S10 valant pour 30% de la note finale de chaque UE.

Les épreuves théoriques du CSCT sont intégrées à la validation des UE susnommées :

Chaque épreuve est validée par une note supérieure ou égale à 10/20 calculée comme suit :

- Note du CSCT d'Obstétrique = moyenne de l'UE1 de S9-S10 (30%) + note de l'épreuve orale d'obstétrique du CSCT (70%)
- Note du CSCT de Pédiatrie = moyenne de l'UE2 de S9-S10 (30%) + note de l'épreuve orale de Pédiatrie du CSCT (70%)
- Note du CSCT de Gynécologie = moyenne de l'UE3 de S9-S10 (30%) + note de l'épreuve orale de Gynécologie du CSCT (70%)
- Note de l'épreuve clinique du CSCT = moyenne des deux notes d'évaluations cliniques de l'année de S9 et S10 (30%) + note de l'évaluation clinique du CSCT (70%)
- Toutes les notes des différentes épreuves du CSCT sont indépendantes les unes des autres.

En 2^{ème} session :

Chaque épreuve est validée par une note supérieure ou égale à 10/20 calculée comme suit :

- Note du CSCT d'Obstétrique = note de l'épreuve orale d'Obstétrique du CSCT
- Note du CSCT de Pédiatrie = note de l'épreuve orale de Pédiatrie du CSCT
- Note du CSCT de Gynécologie = note de l'épreuve orale de Gynécologie du CSCT
- Note de l'épreuve clinique du CSCT = note de l'évaluation clinique du CSCT
- Toutes les notes des différentes épreuves du CSCT sont indépendantes les unes des autres.

Pour l'UE 15 Recherche :

Mise en place d'un CC sur S9 et S10 remplaçant l'épreuve terminale.

Pour l'UE Clinique :

L'épreuve clinique du CSCT est intégrée à la validation de cette UE.

L'UE clinique comprend :

- Les 26 semaines de stages
- Les 2 épreuves cliniques de l'année
- L'épreuve clinique du CSCT

En 1^{ère} session, elle est validée si :

- L'ensemble des 26 semaines de stages est validé
- Et si une note de 10/20 est obtenue à la somme pondérée des deux épreuves cliniques de l'année et de l'épreuve clinique du CSCT

En 2^{ème} session, elle est validée si :

- l'ensemble des stages non validés en 1^{ère} session est validé
- Une note de 10/20 est obtenue à l'épreuve de rattrapage clinique du CSCT.

5. Pour l'ensemble des promotions :

En cas de redoublement ou triplement, les UE spécifiques d'Obstétrique, de Pédiatrie et de Gynécologie sont à valider.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFGSMa2

DFGSMa 2 2019-2020										
UE THÉORIQUES	ECTS	Nb heures enseignement	1ère session				2ème session			
			S3 Sep-Déc	S4 Janv-Avril	Contrôle continu	coefficient (%)	Durée des épreuves	coefficient (%)	Nature des épreuves	Durée des épreuves
I- UE Spécifiques										
UE 1 - Obstétrique	10	80 - 120	10	S3-S4	5h	50%	Ecrit	2h30	Ecrit	
UE 2 - Puériculture, Néonatalogie, Pédiatrie	3	24 - 36	3	X	1h30	75%	Ecrit	1h30	Ecrit	
UE 3 - Gynécologie	2	16 - 24	2	X	1h	100%	Ecrit	1h	Ecrit	
UE 9 - Santé, Société, Humanité	4	32 - 48	4	X	2h	100%	Ecrit	2h	Ecrit	
II- UE Générales										
I- Mutualisées										
UE 6 - Hormono-reproduction	5	56	5	S4	1h30	20%	Ecrit	1h30	Ecrit	
UE 8 - Nutrition	2	16 - 24	2	S4	30mn	70%	Ecrit	30mn	Ecrit	
Sémiologie générale	2	16 - 24	2	S3	30 mn	75%	Ecrit	30 mn	Ecrit	
2- Non mutualisées										
UE 10 - Santé Publique	4	32 - 48	4	S3-S4	1h30	70%	Ecrit	1h30	Ecrit	
UE 15 - Démarche de recherche	2	16 - 24	2	S3-S4	30mn		Ecrit; e-examen	30mn	Ecrit; e-examen	
UE 15 - Démarche de recherche	2	16 - 24	2	S3-S4	45mn		Ecrit et oral, e-examen	45mn	Ecrit et oral, e-examen	
UE 11 - Hématologie	2	16 - 24	2	X	1h	100%	Ecrit	30mn	Ecrit	
UE 12 - Reins et voies urinaires	1	8 - 12	1	X	30 mn	100%	Ecrit	30mn	Ecrit	
UE 13 - Appareil cardio-respiratoire	2	16 - 24	2	X	1h	100%	Ecrit	1h	Ecrit	
UE 14 - Autres systèmes	4	32 - 48	4	S3	2h	75%	Ecrit	1h	Ecrit	
UE 17 - Pharmacologie	2	16 - 24	2	S3	30mn	50%	Ecrit	30mn	Ecrit ou Oral*	
III- UE d'Ouverture										
Librement choisie	2	16 - 24	2				Selon UEL choisie		Selon UEL choisie	
Total UE Théoriques DFGSMa2										
	47	376 - 564								
UE CLINIQUES										
Evaluations cliniques			P1	P2	P3					
AFGSU		7	1	1			Mise en situation professionnelle		Mise en situation professionnelle	
Soins infirmiers	4	210	6 sem	S4			Mise en situation professionnelle		Aucune	
Soins pernatoux	9	315		6 sem	3 sem		à valider		à valider	
Soins postnatoux							à valider		à valider	
Total UE cliniques DFGSMa2										
	13	532								
Total enseignement DFGSMa2										
	60	908 - 1096								

*E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1ère session, un épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés. (maximum 10)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFGSMa3

DFGSMa 3 2019-2020				1ère session				2ème session			
UE THÉORIQUES		Nb heures enseignement	S5 Sep-Déc	S6 Janv-Avril	Contrôle continu	coefficient (%)	Durée des épreuves	coefficient (%)	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nature des épreuves
I- UE Spécifiques											
UE 1 - Obstétrique	8	64 - 96	8	S5-S6	30%	30%	4h	70%	Ecrit	2h	Ecrit
UE 2 - Puériculture, Néonatalogie, Pédiatrie	4	32 - 48	4	S5-S6	30%	30%	2h30	70%	Ecrit	1h30	Ecrit
UE 3 - Gynécologie	2	16 - 24	2	S5-S6	30%	30%	1h	70%	Ecrit	1h	Ecrit
UE 9 - Santé, Société, Humanité (dont Se Sa)	6	40 - 60	6	S5-S6	30%	30%	3h	70%	Ecrit	2h	Ecrit
Pharmacologie en transversal sur obstétrique, pédiatrie et gynécologie											
II- UE Générales											
1- Mutualisées											
UE 4 - De l'agent infectieux à l'hôte	7	56 - 84	7	S5	20%	80%	1h30	80%	Ecrit et Travaux Pratiques	1h30	Ecrit et Travaux Pratiques
UE 5 - Génétique médicale	2	16-24	2	S5-S6	30%	100%	30min	100%	Ecrit	30min	Ecrit
UE 5 - Génétique médicale	2	16-24	2	S5-S6	30%	100%	30min	100%	Ecrit	30min	Ecrit ou Oral*
2- Non mutualisées											
UE 7 - Immunologie	2	16-24	2	S5-S6	20%	80%	1h	80%	Ecrit	1h	Ecrit
UE 10 - Santé Publique (dont Se Sa)	3	24 - 36	3	S6	50%	50%	30min	50%	Ecrit et Oral	1h	Ecrit et Oral
UE 10 - Santé Publique (dont Se Sa)	3	24 - 36	3	S6	50%	50%	1h	50%	Ecrit et Oral	1h	Ecrit et Oral
UE 15 - Démarche de recherche	1	8 à 12	1	S5-S6	50%	100%	30min	100%	Ecrit et Oral	30min	Ecrit
UE 15 - Démarche de recherche	1	8 à 12	1	S5-S6	50%	50%	45min	50%	Ecrit et Oral	45 min	Ecrit et Oral
III- UE d'Ouverture											
Librement choisie	2	16 - 24	2						Selon UEL choisie		Selon UEL choisie
Total UE Théoriques DFGSMa3											
	37	296 - 444									
UE CLINIQUES											
Evaluations cliniques			P1	P2	P3						
AFGSU 1er niveau		3		S6					Mise en situation professionnelle		Mise en situation professionnelle
Soins prénataux	6	210		6 sem					Mise en situation professionnelle		Aucune
Soins perinataux	11	385		11 sem					Mise en situation professionnelle		à valider
Soins postnataux	6	210		6 sem					Mise en situation professionnelle		à valider
									Mise en situation professionnelle		à valider
									Mise en situation professionnelle		à valider
Total UE cliniques DFGSMa3	23	808									
Total enseignement DFGSMa3	60	1194 - 1252									

*E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1ère session, un épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés. (maximum 10)

MODALITES de CONTRÔLE DES CONNAISSANCES FASMa2

FASMa 2 2019-2020		1ère session						2ème session					
UE THÉORIQUES et CSCT	ECTS	Nb heures enseignement	S9 Sep-Déc	S10 Janv-Juillet	Contrôle continu	coefficient (%)	CSCT	Durée des épreuves	coefficient (%)	Nature des épreuves	CSCT	Durée des épreuves	Nature des épreuves
I- UE Spécifiques													
UE 1- Obstétrique, Maternité, démarche clinique DAN médecine fœtale	6	56 - 72	6	S9	S9	30%		20mn	100%	Ecrit et Oral		3h	Ecrit
UE 1- Obstétrique, Maternité, démarche clinique DAN médecine fœtale	6	56 - 72	6	S9-S10	S9-S10	30%		20mn	70%	Ecrit et Oral		30mn	Oral
UE 2 - Néonatalogie, Pédiatrie	5	40 - 60	5	S9	S9				100%	Ecrit		2h30	Ecrit
UE 2 - Néonatalogie, Pédiatrie	5	40 - 60	5	S9-S10	S9-S10	30%		20mn	70%	Ecrit et Oral		30mn	Oral
UE 3 - Gynécologie, santé génésique, AMP	5	40 - 60	5	S9	S9				100%	Ecrit		2h	Ecrit
UE 3 - Gynécologie, santé génésique, AMP	5	40 - 60	5	S9-S10	S9-S10	30%		20mn	70%	Ecrit et Oral		30mn	Oral
UE 9 - Sciences humaines et sociales, droit, économie, management	6	56 - 72	6	S9-S10	S9-S10	100%				Ecrit et Oral		2h30	Ecrit
UE 10 - Santé Publique	1	8 à 12	1	S9-S10	S9-S10	100%				Ecrit		30mn	Ecrit
Pharmacologie	2	16 - 24	2	S9-S10	S9-S10	100%				Ecrit		1h	Ecrit
UE 15 - Recherche	1	8 - 12	1					1h	100%	Ecrit et Oral			Ecrit
UE 15 - Recherche	1	8 - 12	1	S9-S10	S9-S10	100%				Ecrit et Oral			Ecrit
UE 16 - Mémoire	4	32 - 48	4					30mn	100%	Ecrit et Oral			Ecrit et Oral
III - UE Préprofessionnelles													
UEP Librement choisie	4	32 - 48	4							Selon UEP choisie			Selon UEP choisie
Total UE Théoriques FASMa2 : 34 272 - 408													
UE CLINIQUE et CSCT													
UE CLINIQUE													
Evaluations cliniques (EC)			P1	P2			CSCT				CSCT		
Soins périnataux			1	1	S9-S10	30%			70%	Mise en situation professionnelle			Mise en situation professionnelle
Soins périnataux	26		8 sem	18 sem						à valider			à valider
Soins postnataux													
Evaluations cliniques du CSCT				±						Mise en situation professionnelle			Mise en situation professionnelle
Obstétrique, Maternité, démarche clinique DAN-médecine-fœtale								20mn		oral		20mn	oral
Néonatalogie, Pédiatrie								20mn		oral		20mn	oral
Gynécologie, santé génésique, AMP								20mn		oral		20mn	oral
Total UE cliniques FASMa2 : 26 910													
Total enseignement FASMa2 : 60 1182 - 1318													

CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPTIE ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Modifications

Page 1

Paragraphes : 1 . Examens

B. Sessions d'Examens

UE mutualisées

Les épreuves concernant les UE mutualisés entre les 3 écoles, Nantes, Rennes et Tours, se dérouleront simultanément sur les 3 sites.

~~30 minutes sont prévues par UE.~~

~~Les sujets de 4 UE maximum seront simultanément présentés en début de matinée et ou en début d'après-midi.~~

~~La durée des épreuves sera de (30 minutes) x (nombre de UE présentées), s'ajoutera le 1/3 temps si nécessaire.~~

Page 3

Paragraphe : 2. Progressions et conditions de redoublement

ASSIDUITE

La présence aux travaux dirigés (TD) est obligatoire.

*Un maximum **d'une absence** ~~deux absences~~ **injustifiée** par discipline organisant des TD pourra être tolérée.*

Page 5

UE 10 : Explorations fonctionnelles

Introduction d'un contrôle continu

Page 6 :

UE 28 : PIX C2i*

~~ A titre transitoire les étudiants inscrits en 2^{ème} année en 2017-2018 devront valider le C2i lors de leur 3^{ème} année.~~*

Page 6

UE 26 : Basse vision

Introduction d'un contrôle continu

Page 7 :

UE 33: Imagerie et technologies de la communication

Présentiel + C2i

**CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPTIE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020**

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. EXAMENS

A. MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCE

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal. Ces évaluations portent sur l'ensemble des enseignements CM et TD. Les épreuves écrites sont anonymes.

ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (Elément constitutif). Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

B. SESSIONS D'EXAMENS

Les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement.

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre.

En cas d'échec à la première session, l'étudiant peut passer un nouvel examen à la session de rattrapage.

Session 1 du semestre 1	janvier
Session de rattrapage du semestre 1	février
Session 1 du semestre 2	mai
Session rattrapage du semestre 2	juin

UE mutualisées :

Les épreuves concernant les UE mutualisés entre les 3 écoles, Nantes, Rennes et Tours, se dérouleront simultanément sur les 3 sites.

30 minutes sont prévues par UE.

Les modalités de la session de rattrapage sont les mêmes que celles de la 1^{ère} session.

A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10).

C. VALIDATION - CAPITALISATION

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que sa moyenne est égale ou supérieure à 10/20.

Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

Un semestre est validé dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne de chaque UE du semestre égale ou supérieure à 10/20),

Pour toute UE non validée en 1^{ère} session (inférieure à 10/20), l'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage.

A l'issue de la session de rattrapage, si l'étudiant n'a toujours pas validé son ou ses semestres en raison d'une note inférieure à 10/20, il devra repasser l'année suivante toutes ces UE.

Le passage en 2^{ème} année est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Ces UE devront être validées à la fin de la 2^{ème} année.

Le passage en 3^{ème} année est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Aucune de ces dernières ne

devront être de la 1^{ère} année. Toutes les UE devront être validées à la fin de la 3^{ème} année.

D. REPORT DES NOTES

D'une session à l'autre

Les notes des UE (examens terminaux ou contrôles continus) sont reportées d'une session à l'autre dès lors que la moyenne à l'UE est supérieure ou égale à 10/20.

Si l'année n'est pas validée à la première session, l'étudiant est réinscrit automatiquement en session de rattrapage pour toutes les UE non validées.

La note obtenue à un examen terminal lors de la session de rattrapage se substitue à celle obtenue à l'examen terminal lors de la première session. La moyenne à l'UE est recalculée.

D'une année à l'autre

En cas d'échec à la validation de l'année, les notes des UE non acquises ne sont jamais reportées d'une année sur l'autre. Ainsi, l'étudiant doit se réinscrire à l'UE et se représenter à la validation.



2. PROGRESSION ET CONDITIONS DE REDOUBLEMENT

Nul ne peut être autorisé à poursuivre la formation conduisant au certificat d'orthoptiste s'il n'a pas validé sa formation dans un délai équivalent à deux fois la durée de la maquette du diplôme. Aucune de ces années d'études ne peut donner lieu à plus de deux inscriptions sauf cas exceptionnels après demande auprès du président de l'université.

L'inscription se fait de droit dès lors que l'étudiant a validé l'ensemble des années précédentes.

Les étudiants à qui ils manquent plus de 2 UE ne seront pas autorisés à passer dans l'année supérieure. Ils garderont le bénéfice de toutes les UE obtenues avec une note supérieure ou égale à 10/20 mais devront valider de nouveau les stages.

Il est rappelé aux étudiants :

-  qu'il est nécessaire pour eux de bien évaluer la charge de travail supplémentaire que représente le passage dans une année supérieure avec des UE non acquises dans l'année précédente.
-  qu'ils ont 2 choix possibles :
 - soit passer dans l'année supérieure et devoir valider en plus les UE non acquises l'année précédente (Attention ! en cas d'incompatibilité des dates d'examen entre 2 années, l'étudiant doit privilégier l'acquisition des UE de l'année inférieure)
 - soit redoubler l'année en cours pour terminer l'acquisition des UE manquantes.

ABSENCE AUX EXAMENS

L'absence à un examen de contrôle terminal ou de contrôle continu, quelle qu'en soit la raison, entraîne la note de 0. Aucune épreuve de remplacement ne peut être demandée par le candidat. Une seule règle s'applique à tous les étudiants : « Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par an ».

ASSIDUITE

La présence aux travaux dirigés (TD) est obligatoire.

Un maximum **d'une absence injustifiée** par discipline organisant des TD pourra être tolérée.

3. ADMISSION A L'ISSUE DES SESSIONS DES JURYS

A. ADMISSION A L'ISSUE DE LA 1^{ERE} SESSION DES 1^{ER} ET 2ND SEMESTRES

Une année d'études est validée à l'issue de la 1^{ère} session des 1^{er} et 2^{ème} semestres :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)
- dès lors que l'étudiant valide les stages

La présence aux stages est obligatoire. Le stage fait l'objet d'un rapport qui sera validé par le maître de stage. La validation finale du stage est prononcée par le Doyen qui tient compte de l'avis du Responsable pédagogique.

Un stage non validé devra être effectué de nouveau dans les mêmes conditions à savoir le nombre exact de demi-journées ainsi que les types de pathologies rencontrées.

B. ADMISSION A L'ISSUE DE LA SESSION DE RATTRAPAGE

Les modalités de la validation de l'année à l'issue de la session de rattrapage sont les mêmes que celles de la 1^{ère} session.

4. LE JURY D'EXAMEN

Un jury est nommé, il délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année.

Le jury se prononce sur la validation de l'année et des semestres :

- dès la délibération de la 1^{ère} session (en mai),
- en fin de session de rattrapage (en juin).

Le jury est souverain. Il se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury qui s'inscrivent alors sur le procès-verbal.

CONSULTATION DES COPIES

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée au Président du Jury dans les 15 jours francs qui suivent la publication des résultats.

Seul l'étudiant concerné a le droit de consulter ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au secrétariat pédagogique.

Enseignements propres à Tours :

		1 ^{ère} session			Session de rattrapage			ECTS
		Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	
SEMESTRE 1								
UE1	Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie	50	CC		50	E	0h30	3
UE2	Optique géométrique ; optique physiologique	20	E	60 mn	20	E	0h30	3
UE4	Physiologie du système visuel, physiologie neuro-sensorielle	20	E	0h30	20	E	0h30	3
UE7	Anatomie et histologie de l'appareil oculomoteur de la vision	20	E	0h30	20	E	0h30	2
UE19	Pharmacologies et thérapeutique	20	E	0h30	20	E	0h30	1
UE6	Anglais	20	E et Oral		20	E	0h30	1
SEMESTRE 2								
UE12	Déontologie et éthique : Histoire de la profession	20	CC		50	E	0h30	1
UE13	Hygiène et gestion des risques	20	CC		50	E	0h30	1
UE18	Psychologie de l'enfant, de l'adulte de la personne âgée et de la personne en situation d'handicap	20	CC		50	E	0h30	2
	Approche de la psychiatrie chez l'enfant et l'adulte							
	Neurophysiologie, psychopathologie							
UE6	Anglais	20	E et Oral		20	E	0h30	1

Enseignements mutualisés Nantes – Tours – Rennes :

		1 ^{ère} session			Session de rattrapage			ECTS
		Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	
SEMESTRE 1								
UE3	Réfraction	20	E	0h30	20	E	0h30	4
UE5	Vision monoculaire, Acuités visuelles et leurs anomalies	20	E	0h30	20	E	0h30	3
UE8	Physiologie de l'appareil oculo-moteur et de la vision binoculaire	20	E	0h30	20	E	0h30	3
UE9	Physiopathologie de l'appareil oculo-moteur et de la vision binoculaire	20	E	0h30	20	E	0h30	4
UE16	Pathologies ophtalmologiques et générales	20	E	0h30	20	E	0h30	2
SEMESTRE 2								
UE10	Explorations fonctionnelles	20	CC+E	0h30	20	E	0h30	3
UE11	Bilan orthoptique	20	E	0h30	20	E	0h30	5
UE14	Pathologies sensorimotrices	20	E	0h30	20	E	0h30	2
UE15	Prise en charge des pathologies sensorimotrices	20	E	0h30	20	E	0h30	6
UE17	Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales	20	E	0h30	20	E	0h30	4
UE20	Contactologie	20	E	0h30	20	E	0h30	2

Enseignements propres à Tours :

		1 ^{ère} session			Session de rattrapage			ECTS
		Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	
SEMESTRE 3								
UE21	Statistiques, épidémiologie, santé publique	20	CC		20	E		4
UE32	Communication, éducation thérapeutique	20	E	0h30	20	E	0h30	2
UE6	Anglais	20	E + Oral		20	E	0h30	1
SEMESTRE 4								
UE28	Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique		Présentiel		20	E	0h30	1
	PIX		Validation			Validation		
UE6	Anglais	20	E + Oral		20	E	0h30	

Enseignements mutualisés Nantes - Tours - Rennes :

		1 ^{ère} session			Session de rattrapage			ECTS
		Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	
SEMESTRE 3								
UE24	Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation	20	E	0h30	20	E	0h30	4
UE25	Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle	20	E	0h30	20	E	0h30	2
UE26	Basse vision	20	CC + E	0h30	20	E	0h30	1
SEMESTRE 4								
UE22	Pathologies neuro-ophtalmologiques	20	E	0h30	20	E	0h30	3
UE23	Prise en charge orthoptique des pathologies neuro-ophtalmologiques	20	E	0h30	20	E	0h30	7
UE27	Bilan et prise en charge de la basse vision	20	E	0h30	20	E	0h30	7
UE37	Diagnostic orthoptique et projet de soins	20	E	0h30	20	E	0h30	3

Enseignements propres à Tours :

		1 ^{ère} session			Session de rattrapage			ECTS
		Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	
SEMESTRE 5								
UE41	Gestes et soins d'urgence		Attestation			Attestation		4
	Unité d'enseignement libre		Présentiel + Rédaction compte-rendu					2
UE6	Anglais	20	E + Oral	0h30	20	E	0h30	1
SEMESTRE 6								
UE38	Travail de fin d'étude	20	Mémoire + soutenance		20	Mémoire + soutenance		8
	Unité d'enseignement libre		Validation			Validation		2
UE6	Anglais	20	E + Oral		20	E	0h30	1

Enseignements mutualisés Nantes – Tours – Rennes :

		1 ^{ère} session			Session de rattrapage			ECTS
		Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	
SEMESTRE 5								
UE29	Vision et troubles d'apprentissages	20	E	0h30	20	E	0h30	5
UE30	Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge	20	E	0h30	20	E	0h30	6
UE31	Dépistage visuel, aptitudes visuelles et ergonomie visuelle	20	E	0h30	20	E	0h30	3
UE33	Imagerie et technologies de la communication		Présentiel			E	0h30	2
SEMESTRE 6								
UE34	Exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion	20	Présentiel		20	E	0h30	1
UE35	Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques	20	E	0h30	20	E	0h30	4
UE36	Bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales	20	E	0h30	20	E	0h30	2
UE39	Coopération, coordination avec les différents acteurs		Présentiel			E	0h30	1
UE40	Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes		Présentiel			E	0h30	1

MODIFICATIONS MCC ORTHOPHONIE 2019 2020

Modifications générales

- ✓ Semestres 7, 8, 9 et 10, UE 12 Optionnelles Obligatoires : Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE
- ✓ Modification pour chaque section **a. sessions** :

Suppression :

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser les épreuves de rattrapage relatives à ces UE.

Remplacé par :

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

(Justification : La plupart des UE n'ont pas un total de points sur 20)

- ✓ Modification pour chaque section **b. Validation**

Suppression :

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.

Remplacé par :

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs).

L'absence de validation d'un ou de plusieurs stages entraîne le redoublement de l'étudiant.

- ✓ Modification des contrôles de connaissances en 3^{ème} année

Dans la section **b. Validation** :

Suppression :

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20

Remplacé par :

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs), à l'exception de l'UE suivante :

- UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'article

Pour valider l'UE précitée, l'étudiant doit obtenir :

- une note supérieure ou égale à 10/20
- ou une note comprise entre 8/20 et 10/20 si la moyenne obtenue à l'ensemble des UE du même semestre est supérieure ou égale à 10/20.

- ✓ Modification des modalités d'évaluation en 2^{ème} session

La nature des examens de 2^{ème} session est uniformisée : modalité Orale ou Ecrit déterminée selon la règle suivante (cf note en bas de chaque tableau récapitulatif) :

A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Modifications effectuées dans les tableaux récapitulatifs

Sem.	UE	Modification	Justification
S1	UE 1.1.1 Introduction aux Sc. du langage	1 ^{ère} session : CC/20 et ET/40 (durée 4h) -> CC/35 et ET/25 (durée 2h)	Souhait de donner plus d'importance à l'évaluation en cours de semestre
S2	UE 1.1.2 Connaissances fondamentales en SDL	1 ^{ère} session : CC/30 et ET/50 (durée 5h) -> CC/25 et ET/55 (5h30)	Report d'une évaluation en CC (/5) d'un des domaines de sciences du langage sur l'ET
S3	UE 7.2 Statistiques 2	2 ^{ème} session : Ecrit /30 -> Ecrit ou oral /20	A déterminer en fonction du nombre d'étudiants en 2 ^{ème} session
S3	UE 5.4.1 Oralité	1 ^{ère} session : ET / 40 -> ET/30 et CC/10	Ajout d'un CC pour permettre des évaluations plus régulières en cours de semestre
S3	UE 8.5 Langues	1 ^{ère} session : CC /30 -> CC /20	Note plus adaptée aux évaluations proposées
S4	UE 5.3.1 Cognition mathématique	1 ^{ère} session : CC /40 Ecrit ou oral -> ET/40 Ecrit 2h	La multiplicité des intervenants ne permet pas la mise en place de contrôles continus réguliers
S4	UE 5.3.1 Cognition mathématique	2 ^{ème} session : Ecrit -> Ecrit ou oral	A déterminer en fonction du nombre d'étudiants en 2 ^{ème} session
S6	UE 5.4.3 Oralité (intervention)	1 ^{ère} session : ET / 40 -> ET/30 et CC/10	Ajout d'un CC pour permettre des évaluations plus régulières en cours de semestre
S6	UE 5.7.1 Aphasiologie (bilan)	1 ^{ère} session : CC/20 et ET/40 -> CC/30 et ET/30 2 ^{ème} session : ET/40 -> ET/30	Souhait de donner plus d'importance à l'évaluation des connaissances en cours de semestre
S7	UE 5.7.2 Aphasiologie (intervention)	1 ^{ère} session : ET/40 d'1h -> CC/30 et ET/30 d'1h30	Souhait de donner plus d'importance à l'évaluation des connaissances en cours de semestre
S7	UE 5.8.2 Handicap 2	ET/30 (3h) -> CC/10 et ET/20 (2h30)	Souhait de donner plus d'importance à l'évaluation des connaissances en cours de semestre
S7	UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1 ^{ère} session : CC /20 -> ET/20 Ecrit (durée : 1h30)	Evaluation nécessaire de l'ensemble des cours théoriques en fin de semestre
S8	UE 6.9 Stage recherche	Rapport à valider -> Stage et rapport à valider	
S9	UE 5.3.4 Cognition mathématique	1 ^{ère} session : CC/20 -> ET/20 (2h)	La multiplicité des intervenants ne permet pas la mise en place de contrôles continus réguliers
S9	UE 4.4 ETP	2 ^{ème} session : Ecrit -> Ecrit ou oral	A déterminer en fonction du nombre d'étudiants en 2 ^{ème} session
S10	Pour l'ensemble des UE	2 ^{ème} session : Ecrit -> Ecrit ou oral	

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

ORTHOPHONIE 2019-2020

1. Modalités de contrôle des connaissances 1^{ère} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S1) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S2) en mai ; 2^{ème} session en juin pour les S1 et S2.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs).

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant. L'absence de validation d'un ou de plusieurs stages entraîne le redoublement de l'étudiant.

Le passage en 2^{ème} année d'orthophonie est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Les UE devront être validées au plus tard en fin de 3^{ème} année.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen, dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 1

1A - SEMESTRE 1 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée Indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 1.1.1 Introduction aux sciences du langage ¹	1	60	CC (/35) ET (/25)	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	Voir tableau	4
UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologique du développement	1	60	CC/(20) ET (/40)	E/O	1	60	ET	E ou O*	3h	4
UE 1.3.1 Sciences de l'éducation	1	40	CC (/20) ET (/20)	E/O	1	40	ET	E ou O*	-	3
UE 2.1 Notion de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique	1	40	CC (/10) ET (/30)	E/O	1	40	ET	E ou O*	2h	3
UE 2.2.1 Neurosciences 1	1	40	CC (/10) ET (/30)	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 2.3.1 Etude de l'audition	1	40	CC (/10) ET (/30)	E/O	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 3.1 Physique générale et acoustique	1	30	ET	E/O	1	30	ET	E ou O*	2h	3
UE 4.1 Connaissance et historique de la profession	1	20	ET	E/O	1	20	ET	E ou O*	1h	3
UE 8.4 Langues 1	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E ou O*	-	2
UE 8.7 C2i 1	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E ou O*	-	2

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

1

Semestre 1	Session 1			Session 2	
	CC/20	ET /40	Durée ET	ET/60	Durée ET
Développement et bilinguisme		/20	2h	/20	2h
Phonétique	/20			/20	1h
Ecriture et orthographe		/5	30 min	/10	30 min
Linguistique générale	/15			/10	30 min
TOTAL		/60	2h30	/60	4h

Tableau récapitulatif Semestre 2

1A - SEMESTRE 2 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 1.1.2 Connaissances fondamentales en sciences du langage ²	1	80	CC (/25) ET (/55)	Ecrit	1	80	ET	E ou O*	Voir tableau	4
UE 1.2.2 Psychologie sociale et théories de la communication	1	20	ET	E/O	1	20	ET	E ou O*	1h	3
UE 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société	1	30	CC (/10) ET (/20)	E/O	1	30	ET	E ou O*	2h	3
UE 2.2.2 Neurosciences 2	1	40	CC (/10) ET (/30)	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 2.3.3 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	40	CC (/10) ET (/30)	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 2.4 Pédiatrie et troubles du développement	1	40	ET	E/O	1	40	ET	E ou O*	1h	4
UE 3.2 Imagerie, Explorations et investigations	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 8.1 Infectiologie et hygiène	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E ou O*	-	1
UE 8.2 Formation aux gestes et aux soins d'urgence niv. 2	1	A.F.G.S.U			1	A.F.G.S.U			-	1
UE 9.1 Concepts et savoirs de base en santé publique	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	1h	2

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.1 Stage de découverte 1 : Stage en milieu scolaire	Stage et rapport à valider	3

2

	Session 1			Session 2	
	CC /30	ET /50	Durée ET	ET	durée
Syntaxe	/20	/20	2h	/40	2h
Phonologie		/10	1h	/10	30 min
Lexique et morphosyntaxe		/15	1h30	/15	45 min
Sémantique et pragmatique	/5	/10	1h	/15	45 min
TOTAL	/80		5h30	/80	4h

2. Modalités de contrôle des connaissances 2^{ème} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S3) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S4) en mai ; 2^{ème} session en juin, pour les S3 et S4.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs).

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant.

L'absence de validation d'un ou de plusieurs stages entraîne le redoublement de l'étudiant.

Le passage en 3^{ème} année d'orthophonie est autorisé avec une dette maximale de deux UE de 2^{ème} année et de 2 UE de 1^{ère} année. Les UE **devront être validées au plus tard en fin de 3^{ème} année.**

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 3

2A - SEMESTRE 3 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique ³	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	Voir tableau	4
UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	3h	4
UE 2.6 Psychiatrie	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	1h	3
UE 2.7 Notions de pharmacologie	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	30 min	2
UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles	1	40	ET/30 CC/10	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	4
UE 7.1 Documentation et bibliographie	1	20	CC	Ecrit	1	20	CC	E ou O*	2h	2
UE 7.2 Statistiques 1	1	30	CC/10 ET/20	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	1h30	3
UE 8.5 Langues 2	1	20	CC	E/O	1	30	ET	E ou O*	-	2
UE 9.2 Intervention et promotion de la santé	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	1h30	3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique

	ECTS
UE 6.2 Stage découverte 2 : personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil	3
Stage et rapport à valider	

3

Semestre 3 – UE 1.1.3	Session 1			Session 2	
	CC /20	ET /40	Durée ET	ET	durée
Traitement du langage et Développement pathologique du langage oral	/10	/20	2h	/30	2h
Développement normal du langage oral	/10	/20	2h	/30	2h
TOTAL	/60		4h	/60	4h

Tableau récapitulatif Semestre 4

2A - SEMESTRE 4 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 1.1.4 Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées à l'orthophonie ⁴	1	60	CC/40 ET/20	E/O	1	60	ET	E ou O*	Voir tableau	4
UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie	1	60	CC /20 ET/40	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	4h	4
UE 1.3.2 Apprentissages et didactique	1	40	CC/20 ET/20	E/O	1	40	ET	E ou O*	-	3
UE 2.3.2 Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	4
UE 5.1.1 Troubles du langage oral et de la communication	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	3h	4
UE 5.2.1 Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	4
UE 5.3.1 Aspect développemental de la cognition mathématique	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	2h	4

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique

	ECTS
UE 6.3 Stage découverte 3 : milieux d'exercice, en libéral et en structures de soins	3
Stage et rapport à valider	

4

Semestre 4 – UE 1.1.4	Session 1			Session 2	
	CC /40	ET /20	durée ET	ET	durée
Développement pathologique du langage écrit		/5	30 min	/5	30 min
Transcription API		/15	2h	/15	30 min
Analyse linguistique clinique	/40			/40	2h
TOTAL		/60	2h30	/60	3h

3. Modalités de contrôle des connaissances 3^{ème} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S5) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S6) en mai ; 2^{ème} session en juillet, pour les S5 et S6.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs), à l'exception de l'UE suivante :

- UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'article

Pour valider l'UE précitée, l'étudiant doit obtenir :

- une note supérieure ou égale à 10/20
- ou une note comprise entre 8/20 et 10/20 si la moyenne obtenue à l'ensemble des UE du même semestre est supérieure ou égale à 10/20.

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant.

L'absence de validation d'un ou de plusieurs stages entraîne le redoublement de l'étudiant.

Pour passer dans l'année supérieure (2^{ème} cycle, 4^{ème} année), toutes les dettes de 1^{ère} et 2^{ème} année devront être validées au plus tard en fin de 3^{ème} année. **Aucune dette de 3^{ème} année n'est autorisée pour le passage en 4^{ème} année.** En conséquence, les étudiant(s) ayant une/des UE non validées après la 2^{ème} session devront redoubler leur année.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats. Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 5

3A - SEMESTRE 5 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 2.3.4 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	4
UE 2.5 Gériatrie	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	1h	3
UE 4.2 Bilan et évaluation	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	4
UE 5.1.2 LO et communication (bilan)	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	3h	3
UE 5.2.2 LE, écriture et graphisme (Sémio, patho)	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	3
UE 5.3.2 Cognition math (sémio, patho)	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	2h	4
UE 5.4.2 Oralité (bilan)	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h30	3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.4 Stage d'observation auprès d'orthophonistes	Stage et rapport à valider	6

Tableau récapitulatif Semestre 6

3A - SEMESTRE 6 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 4.3 Démarche clinique et intervention	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	3
UE 5.4.3 Oralité (intervention)	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	3
UE 5.5.1 Audition (bilan)	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	4
UE 5.6.1 Phonation, déglutition, articulation (bilan)	1	50	CC/20 ET/30	Ecrit	1	50	ET	E ou O*	1h30	3
UE 5.7.1 Aphasiologie (bilan)	1	60	CC/30 ET/30	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	1h30	4
UE 5.8.1 Handicaps 1	1	30	CC/10 ET/20	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h30	2
UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'article	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	3
UE 8.6 Langues 3	1	20	CC	E/O	1	20	CC	E ou O*	-	2

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique

		ECTS
UE 6.5 Stage clinique 1	Stage et rapport à valider	6

4. Modalités de contrôle des connaissances 4^{ème} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S7) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S8) en mai ; 2^{ème} session en juillet, pour les S7 et S8.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs).

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant.

Aucune dette de 4^{ème} année n'est autorisée pour le passage en 5^{ème} année.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

Décret no 2013-798 du 30 août 2013, article 14 :

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions au cours du deuxième cycle des études en orthophonie. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de deux inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie.

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 7

4A - SEMESTRE 7 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 5.1.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	1h30	3
UE 5.1.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	30 min	3
UE 5.2.3 Bilan et évaluation du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	3h	3
UE 5.3.3 Bilan et évaluation de la cognition mathématique	1	20	CC	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	2h	3
UE 5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie	1	60	CC/30 ET/30	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	1h30	3
UE 5.7.7 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans les troubles développementaux	1	40	ET	E/O	1	40	ET	E ou O*	2h	4
UE 5.8.2 Handicap 2 : Intervention spécifiques en orthophonie dans le cadre du handicap	1	30	CC/10 ET/20	E/O	1	20	ET	E ou O*	2h30	2
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	1h30	3
UE 12.1 Optionnelle obligatoire	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE								3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.6 Stage clinique 2	Stage et rapport à valider	3

Tableau récapitulatif Semestre 8

4A - SEMESTRE 8 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 5.2.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	1	40	CC/20 ET/20	E/O	1	40	ET	E ou O*	2h	3
UE 5.5.2 Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd	1	40	ET	E/O	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 5.6.2 Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	40	CC/20 ET/20	E/O	1	40	ET	E ou O*	1h30	2
UE 5.7.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives	1	40	CC/10 ET/30	E/O	1	40	ET	E ou O*	3h	3
UE 5.7.5 Bilan et évaluation des troubles cognitivo-linguistiques acquis	1	40	CC/15 ET/25	E/O	1	40	ET	E ou O*	2h	2
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1	30	CC	E/O	1	20	ET	E ou O*	-	3
UE 8.8 C2i Niveau 2 métier de la santé	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E ou O*	-	2
UE 12.2 Optionnelle obligatoire	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE								3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.7 Stage clinique 3	Stage et rapport à valider	6
UE 6.9 Stage de sensibilisation à la recherche	Stage et rapport à valider	3

5. Modalités de contrôle des connaissances 5^{ème} année

a. Sessions

La 1^{ère} session du 1^{er} semestre (S9) est organisée à l'issue de la période de cours, en novembre.

Il n'existe pas de session au 2^{ème} semestre (S10), la validation des UE se faisant en présentiel ou en contrôle continu.

La 2^{ème} session du semestre 9 est organisée en juin, celle du semestre 10 est organisée en juillet, après les soutenances de mémoire.

Pour chaque UE validée en CC et/ou en ET, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

Concernant les UE validées en présentiel, toute absence non justifiée dans les 48h entrainera la non-validation de l'UE concernée.

b. Validation du grade master et certification

Selon le Décret no 2013-798 du 30 août 2013 (article 28), Le certificat de capacité d'orthophoniste est délivré aux étudiants ayant :

- validé l'ensemble des enseignements et des stages correspondant aux deux cycles de formation ; Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
- obtenu le certificat de compétences cliniques (organisé au cours du S10) ; et
- soutenu leur mémoire⁵ avec succès (note supérieure ou égale à 10/20)

La délivrance du certificat de capacité d'orthophoniste est accompagnée de l'annexe descriptive dite « supplément au diplôme ».

Les candidat(e)s ne peuvent être autorisé(e)s à présenter plus de deux fois le mémoire.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions au cours du deuxième cycle des études en orthophonie. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de deux inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie.

⁵ Voir le Guide du mémoire.

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 9

5A - SEMESTRE 9 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session)				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 4.4 Éducation Thérapeutique du Patient	1	20	ET	E	1	20	ET	E ou O*	-	2
UE 5.3.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique	1	20	ET	E	1	20	ET	E ou O*	2h	2
UE 5.5.3 Intervention orthophonique auprès des personnes présentant des surdités acquises	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	2
UE 5.6.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	2
UE 5.7.4 Bilan, évaluation et intervention dans le cadre des syndromes déméntiels	1	40	CC/15 ET/25	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	2
UE 5.7.6 Intervention orthophonique dans les troubles cognitivo- linguistique acquis	1	40	CC/15 ET/25	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	2
UE 5.7.8 Evaluation, bilan et intervention dans le cadre des dysarthries neurologiques	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	2
UE 7.3 Statistiques 2	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	3h	2
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1	Présentiel			1	Présentiel			-	5
UE 8.3 Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels	1	Présentiel			1	20	ET	E ou O*	-	1
UE 9.3 Ethique et Déontologie	1	40	ET	E/O	1	40	ET	E ou O*	2h30	3
UE 12.3 Optionnelle	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE								3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.8 Stage clinique 4	Stage et rapport à valider	2

Tableau récapitulatif Semestre 10

5A - SEMESTRE 10 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session				ECTS
	Coef	Modalité	Coef	Modalité			
UE 4.5 Relation Thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique	1	présentiel	1	20	ET	E ou O*	2
UE 10.1 Evaluation des Pratiques Professionnelles	1	présentiel	1	20	ET	E ou O*	1
UE 11 Séminaires professionnels	1	présentiel	1	20	ET	E ou O*	2
UE 12.4 Optionnelle	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE					3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique			ECTS
UE 6.8 Stage clinique 4	Stage et rapport à valider		11
Certificat de compétences cliniques	Oral Note /20	Oral Note /20	NA

Mémoire de fin d'études			ECTS
7.5 méthodologie du mémoire	Ecrit (manuscrit) + Oral (soutenance) Note /20	Ecrit (manuscrit) + Oral (soutenance) Note /20	11

Faculté des Sciences

Demande de modifications de maquette : CFVU du 19 /09/19

Toutes les licences sont concernées par un changement de l'EP compétences numériques

Semestres impairs :

- *Sciences de la Vie :*

L2 SV (12 groupes TD et 23 groupes TP) en sem3 : Proposition **0hCM-10hTD-1hTP + 2hTP pour certification.**

- *Informatique*

L1 informatique (3 groupes TD) au sem1 : Proposition **0hCM-15hTD-1hTP + 2hTP pour certification.**

- *Chimie*

L2 Chimie (1 groupe TD) au sem3 : proposition **0hCM-14hTD-1hTP + 2hTP pour certification.**

Semestres pairs :

- *Sciences de la Terre et de l'Env*

L2 (1 groupe TD) au sem4 : Proposition **0hCM-14hTD-1hTP + 2hTP pour certification.**

- *Mathématiques*

L2 (2 groupes TD) au sem4 : Proposition **0hCM-14hTD-1hTP + 2hTP pour certification.**

- *Physique*

L2 (1 groupe TD) au sem4 : Proposition **0hCM-14hTD-1hTP + 2hTP pour certification.**

Licence STE

Bascule de 4hCM de l'EP 2 du module1 EP2 : De la dynamique interne de notre planète aux processus de surface du S1 de L1 PCSTE vers la le S3 module 2 EP3 de L2 STE

Licence SV

Les modifications de maquettes concernant le déplacement des compétences numériques du S4 au S3 avaient été demandées pour le parcours classique mais pas pour le parcours international.

Licence informatique

Découpage du module 2 mathématiques en 2 EP comme cela est fait dans les maquettes de licence de mathématiques et de physique.

Modification de MCC : un QP est demandé à la place d'un CC pour l'EP 2 compétences documentaires du module 4 du S1

Licence de physique

Changements sus aux changements de la maquette de licence STE

Un changement demandé et accepté par la CFVU du 16 mai 2019 prévoit d'intervertir 1 EP entre la L1 et la L2 : L'EP Optique passant du S3 au S2 et l'EP hydrodynamique du S2 au S3.

Les collègues demandent l'autorisation de ne changer que la L1 cette année afin que les étudiants qui passeront en L2 ne se retrouvent pas à suivre le cours d'hydrodynamique déjà suivi en L1 que pour la rentrée 2019-2020 .

Licence de chimie

Changements dus aux changements de la maquette de licence STE

Licence de mathématiques

Modification de MCC : en L3 module 4 EP2 projet, il est demandé d'enlever la session 2 et de mettre le projet en SU

Master

Master mention Sciences du vivant

« démutualisation » de l'U9.3 de M2 : UE qui était initialement commune aux parcours ICMI et B&D devient alors spécifique à chaque parcours.

et l'UE initialement appelée Bio informatique devient dans le parcours BD : méthodes pour la valorisation scientifique

l'UE Droit Pharmaceutique devient droit pharmaceutique et de la cosmétique

Harmonisation dans le parcours BD entre l'UFR Droit et l'UFR ST du nom des UE, des Coefficients et des ECTS

Master Mention MNTE

Demande un regroupement d'EP dans l'UE 10.3 Culture Industrielle de M2. Il s'agit des EP 10.3.1 et l' EP 10.3.4 . La nouvelle EP 10.3.1 s'appellerait : Aspect juridiques, économique et insertion professionnelle dans l'entreprise" d'un volume horaire total de 24 h et 1 ECTS

découpé en deux sous EP de 14h cours (Aspect juridiques, économique de l'entreprise) et 10h de TD (projet insertion professionnelle).

Autre changement demandé, basculer 10H de TP du S10 au S9

-ajouter 4 h supplémentaires dans EP 9.1.3 soit 9h (au lieu de 5h)

-ajouter 6 h supplémentaires dans EP 9.3.a4 soit 10h (au lieu de 4h)

-supprimer 10 h dans EP 10.2.7 soit 11h (au lieu de 21h)

Mention physique

Modification de MCC en M1 parcours MNL

* MP8-8 "Projet personnel" : ajouter "Quitus Presence" à la place de ET

Autre demande concernant le parcours CCI

Il est demandé de rattacher le parcours CCI aux Masters suivants

Mention Mathématiques

Mention Economie

Mention Gestion